

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

-----  
*Paix – Travail – Patrie*

-----  
RÉGION DU CENTRE

-----  
DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

-----  
COMMUNE D'AKOEMAN

REPUBLIC OF CAMEROON

-----  
*Peace – Work – Fatherland*

-----  
CENTER REGION

-----  
NYONG AND SO'O DIVISION

-----  
AKOEMAN COUNCIL

# PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT D'AKOEMAN



PCD TOME 1

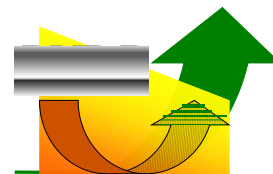
L'appui Technique de l'OAL  
**LUDEPRENA**

B.P : 6798 Yaoundé ; [LUDEPRENA@yahoo.fr](mailto:LUDEPRENA@yahoo.fr)  
Tél. : (237699 59 17 12/674 03 71 83)



L'appui Financier du PNDP

B.P 660 Yaoundé  
TEL222 20 13 90 / 222 20 13 83  
Mail : [pndp\\_crc\\_ce@yahoo.fr](mailto:pndp_crc_ce@yahoo.fr)



Décembre 2016

---

*Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 662 507 167/677 486 831  
Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)*

**SOMMAIRE**

<b>RÉSUMÉ DU PCD</b> -----	<b>4</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b> -----	<b>6</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> -----	<b>8</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> -----	<b>10</b>
<b>LISTE DES PHOTOS</b> -----	<b>10</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> -----	<b>10</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> -----	<b>11</b>
1.1. Contexte et justification-----	12
1.2. Objectifs du PCD-----	13
1.2.1. Objectif global-----	13
1.2.2. Objectifs spécifiques-----	13
1.3. Structure du document-----	13
<b>2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE</b> -----	<b>15</b>
2.1. Préparation de l'ensemble du processus-----	16
2.1.1. Mise en place du dispositif institutionnel-----	16
2.1.2. Phase de préparation-----	16
2.2. Collecte des informations et traitement-----	17
2.2.1. Collecte des informations dans le cadre du DIC-----	17
2.2.2. Collecte des informations dans le cadre du DEUC-----	18
2.2.3. Collecte des informations dans le cadre du DPNV-----	18
2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie-----	19
2.3.1. Consolidation des données du diagnostic-----	19
2.3.2. Consolidation de la cartographie-----	20
2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation-----	20
2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif-----	21
<b>3. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE</b> -----	<b>22</b>
3.1. Localisation de la commune-----	23
3.2. Milieu biophysique-----	26
3.2.1. Climat-----	26
3.2.2. Sols-----	26
3.2.3. Relief-----	26
3.2.4. Hydrographie-----	26
3.2.5. Flore et faune-----	26
3.3. Milieu humain-----	29
3.3.1. Historique-----	29
3.3.2. Répartition de la population-----	29
3.3.3. Religion-----	30
3.3.4. Mobilité de la population-----	30
3.3.5. Activités économiques-----	30
3.4. Principaux services de l'espace communal-----	37
3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune-----	42
<b>4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC</b> -----	<b>45</b>
4.1. Synthèse du DIC-----	46
4.1.1. Organisation des commissions techniques-----	46
4.1.2. Forces, faiblesses opportunités et contraintes de la commune-----	47
4.1.3. Axes de renforcement de la commune-----	48
4.1.4. Structure des comptes administratifs sur trois exercices-----	48

4.2. Synthèse des données collectées sur la petite enfance -----	50
4.3. Synthèse des données sur les changements climatiques -----	52
4.4. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur -----	54
4.5. Tableau de synthèse des 08 microprojets prioritaires -----	73
<b>5. PLANIFICATION STRATÉGIQUE -----</b>	<b>77</b>
5.1. Vision et objectifs du PCD -----	78
5.1.1. Vision de développement de la commune -----	78
5.1.2. Objectifs du PCD -----	78
5.2. Cadre logique par secteur -----	80
5.3. Coût estimatif du PCD -----	125
5.4. Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion Durables des Terres (PUGDT) de l'espace communal -----	126
<b>6. PROGRAMMATION -----</b>	<b>128</b>
6.1. Ressources mobilisables et ranking des villages -----	129
6.1.1. Ranking des villages -----	129
6.1.2. Ressources mobilisables -----	130
6.2. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires -----	131
6.3. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT -----	133
6.3.1. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels -----	133
6.3.2. Plan sommaire de gestion de l'environnement -----	137
6.4. Plan d'investissement annuel (PIA) -----	138
6.4.1. Programmation annuelle des projets prioritaires -----	138
6.4.2. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables -----	139
6.5. Plan de Passation des marchés du PIA -----	141
<b>7. MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION -----</b>	<b>142</b>
7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD -----	143
7.1.2. Attributions du CCSE -----	143
7.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation -----	144
7.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting -----	145
7.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD -----	146
7.4.1. Mécanisme de préparation du PIA -----	146
7.4.2. Mécanisme de révision du PCD -----	146
<b>8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD -----</b>	<b>147</b>
<b>CONCLUSION -----</b>	<b>150</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE -----</b>	<b>153</b>
<b>ANNEXES -----</b>	<b>154</b>
<b>APPROBATION ET VALIDATION DES AUTORITÉS -----</b>	<b>165</b>

## **RÉSUMÉ DU PCD**

La Commune d'Akoeman a signé avec le Programme National de Développement Participatif, une convention de financement en vue de l'actualisation de son Plan de Développement (PDC). Pour y parvenir, la Commune, à l'issue d'un processus de passation de marché conduit par les autorités contractantes, s'est attachée l'expertise technique de l'Organisme d'Appui Local (OAL) Lutte pour le Développement et la Protection de l'Environnement et la Nature (LUDEPRENA). L'objectif de cet organisme était de permettre à la Commune d'Akoeman de disposer d'un outil d'impulsion, d'orientation, et de soutien aux actions concertées de développement socio-économique, culturel et écologique de son territoire.

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de ce processus de planification s'est faite au travers de sept phases successives que sont :

- La préparation de l'ensemble du processus,
- Le diagnostic participatif,
- La planification,
- La mobilisation des ressources,
- La programmation,
- La mise en œuvre,
- Le suivi-évaluation.

Chaque phase du processus a connu la participation effective de toutes les parties prenantes à travers des observations directes, des travaux de groupes, des séances plénières ou encore des interviews semi-structurées.

Les résultats du diagnostic participatif conduit tant au niveau de l'institution communale, de l'espace urbain communal que dans les villages font état de ce que la Commune d'Akoeman dispose d'un fort potentiel sur lequel elle pourrait s'adosser pour booster son développement. Toutefois, elle reste sous équipée en infrastructures sociales de base et rencontre par conséquent plusieurs difficultés dont les plus récurrentes sont :

- L'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique,
- L'insuffisance et la précarité des infrastructures scolaires et sanitaires,
- Le mauvais état des routes rurales
- Le faible rendement agricole.

L'analyse de ces problèmes a permis d'identifier leurs causes pertinentes, de formuler des objectifs de développement à terme et de déterminer les actions que la Commune peut mener pour les résoudre. L'atelier de planification a abouti à un Plan Communal de

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

Développement qui compte plusieurs projets dans l'ensemble des secteurs de développement concernés pour un montant total de **10 953 777 000francs CFA (Dix milliardsneufcent cinquante-trois millions sept cent soixante-dix-sept mille francs CFA)**. Un Plan d'Investissement Annuel pour l'année 2017 a été élaboré. Il compte plusieurs projets pour un coût estimatif de**241 777 257FCFA (Deux cent quarante et un millions sept cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-sept francs CFA)**. Dans la perspective de la mise en œuvre de ces projets, un cadre sommaire de gestion environnementale, un plan opérationnel en faveur des populations vulnérables, ainsi qu'un plan de passation des marchés ont été produits.

Au terme du processus de planification, un Comité de Suivi Évaluation chargé de la mise en œuvre des actions retenues dans le PCD suivi d'un plan de communication ont été mis en place.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>ACEFA</b>	Programme d'Appui Conseil aux Exploitations Familiales Agricoles
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenu
<b>AONO</b>	Appel d'Offre National Ouvert
<b>ARV</b>	Anti Rétroviraux
<b>BIP</b>	Budget d'Investissement Public
<b>BP</b>	Budget Prévisionnel
<b>CA</b>	Comptes Administratifs
<b>CAC</b>	Centimes Additionnel Communaux
<b>CC</b>	Comité de Concertation
<b>CCSE</b>	Comité Communal de Suivi-Évaluation
<b>CDMT</b>	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
<b>CEAC</b>	Centre d'Éducation et d'Animation Communautaire
<b>CES</b>	Collège d'Enseignement Général
<b>CETIC</b>	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
<b>CM</b>	Conseil Municipal
<b>CMA</b>	Centre Médical d'Arrondissement
<b>CMPJ</b>	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
<b>COFIL</b>	Comité de Pilotage
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>CVUC</b>	Communes et Villes Unies du Cameroun
<b>DAADER</b>	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>DAEPIA</b>	Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêche et de l'Industrie Animale
<b>DAJEC</b>	Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offre
<b>DASEP</b>	Délégation d'Arrondissement du Sport et de l'Éducation Physique
<b>DDAS</b>	Délégation d'Arrondissement des Affaires Sociales
<b>DDMAP</b>	Délégation Départementale des Marchés Publics
<b>DDMINADER</b>	Délégation Départementale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>DDMINEE</b>	Délégation Départementale du Ministère de l'Eau et de l'Énergie
<b>DEUC</b>	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
<b>DGD</b>	Dotation Générale de la Décentralisation
<b>DIC</b>	Diagnostic Institutionnel Communal
<b>DPNV</b>	Diagnostic Participatif Niveau Village
<b>DSCE</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
<b>EIE</b>	Études d'Impact Environnemental
<b>ELECAM</b>	ElectionsCameroon
<b>EM</b>	École Maternelle
<b>ENEO</b>	Energy Of Cameroon
<b>EP</b>	École Publique
<b>FEICOM</b>	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
<b>FNE</b>	Fonds National de l'Emploi
<b>GIC</b>	Groupe d'Initiative Commune
<b>GPS</b>	Global Positioning System

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

<b>HIMO</b>	Haute Intensité de Main d'Œuvre
<b>IAEB</b>	Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base
<b>ICSP</b>	Impôts Communaux Soumis à Péréquation
<b>INS</b>	Institut National de Statistique
<b>ISS</b>	Interview Semi Structurée
<b>IST</b>	Infection Sexuellement Transmissible
<b>LUDEPRENA</b>	Lutte pour le Développement et la Protection de l'Environnement et la Nature
<b>MILDA</b>	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action
<b>MINAC</b>	Ministère des Arts et de la Culture
<b>MINAS</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MINATD</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINDCAF</b>	Ministère des Domaines, du Cadastres et des Affaires Foncières
<b>MINEPDED</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Élevage, des Pêches et de l'Industrie Animale
<b>MINFI</b>	Ministère des Finances
<b>MINFOF</b>	Ministère Des Forêts et de la Faune
<b>MINJEC</b>	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
<b>MINMAP</b>	Ministère des Marchés Publics
<b>MINMIDT</b>	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
<b>MINPROFF</b>	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MT</b>	Moyenne Tension
<b>MTN</b>	Mobile Telecommunication Networks
<b>OAL</b>	Organisme d'Appui Local
<b>OES</b>	Organisation de l'Économie Sociale
<b>OEV</b>	Orphelins et Enfants Vulnérables
<b>ONG</b>	Organisme Non Gouvernemental
<b>PCD</b>	Plan Communal de développement
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PEV</b>	Programme Élargi de Vaccination
<b>PFNL</b>	Produit Forestier Non Ligneux
<b>PIA</b>	Plan d'Investissement Annuel
<b>PNDP</b>	Programme National de Développement Participatif
<b>PPM</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PSV</b>	Personnes Socialement Vulnérables
<b>PUGDT</b>	Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres
<b>SAR/SM</b>	Section Artisanale Rurale/ Section Ménagère
<b>SDE</b>	Services Déconcentrés de l'État
<b>SG</b>	Secrétaire Général
<b>SIDA</b>	Syndrome Immuno Déficitaire Acquis
<b>TIC</b>	Technique de l'Information et de la Communication
<b>UNESCO</b>	United Nation of Education, Scientific and Cultural Organisation
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Fiche signalétique de la commune d'Akoéman -----	23
Tableau 2 : Distance des villages par rapport au chef-lieu d'Arrondissement, Département et de Région -----	23
Tableau 3 : Essences forestières identifiées -----	27
Tableau 4 : Produits forestiers non ligneux identifiés-----	27
Tableau 5: Espèces fauniques-----	27
Tableau 6 : Répartition de la population -----	29
Tableau 7 : Synthèse des données sur l'agriculture -----	31
Tableau 8 : Récapitulatif des espèces et éleveurs -----	36
Tableau 9 : Les principaux services et infrastructures de la commune -----	41
Tableau 10 : Les principales potentialités de la commune -----	44
Tableau 11 : Gestion des ressources humaines -----	47
Tableau 12 : Gestion des ressources financières -----	47
Tableau 13 : Gestion du patrimoine -----	47
Tableau 14 : Axes de renforcement -----	48
Tableau 15 : Analyse des comptes sur 03 exercices (2013, 2014 et 2015) -----	49
Tableau 16: Données sur les changements climatiques -----	52
Tableau 17 : Principaux problèmes et besoins identifiés par secteur -----	54
Tableau 18 : Synthèse des 08 projets prioritaires par village-----	76
Tableau 19: Cadre logique Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien ordre-----	80
Tableau 20 : Cadre logique Affaires sociales -----	82
Tableau 21 : Cadre logique Agriculture et développement rural-----	85
Tableau 22 : Cadre logique Arts et culture-----	86
Tableau 23 : Cadre logique Commerce-----	87
Tableau 24 : Cadre logique Communication -----	88
Tableau 25 : Cadre logique Développement de l'économie locale-----	89
Tableau 26 : Cadre logique Domaines, cadastres et affaires foncières-----	90
Tableau 27 : Cadre logique Eau-----	91
Tableau 28 : Cadre logique Énergie-----	92
Tableau 29 : Cadre logique éducation de base-----	95
Tableau 30 : Cadre logique Élevage, pêches et industries animales-----	97
Tableau 31 : Cadre logique Emploi et formation professionnelle-----	98
Tableau 32 : Cadre logique Enseignements secondaires-----	100
Tableau 33 : Cadre logique Enseignement supérieur-----	101



## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

Tableau 34 : Cadre logique Environnement, protection de la nature et développement durable-----	102
Tableau 35 : Cadre logique Forêt et Faune-----	104
Tableau 36 : Cadre Logique Habitat Et Développement Urbain-----	105
Tableau 37: Cadre logique Jeunesse et de l'Éducation Civique-----	109
Tableau 38 : Cadre logique Mines, Industries et Développement Technologique-----	110
Tableau 39 : Cadre Logique Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat -----	111
Tableau 40 : Cadre logique Postes et Télécommunications-----	112
Tableau 41 : Cadre logique Promotion de la Femme et de la Famille-----	113
Tableau 42 : Cadre logique Recherche Scientifique et Innovation-----	114
Tableau 43 : Cadre Logique Santé Publique -----	117
Tableau 44 : Cadre Logique sport et éducation civique -----	118
Tableau 45 : Cadre Logique Tourisme et Loisirs -----	119
Tableau 46 : Cadre Logique Transports-----	120
Tableau 47 : Cadre Logique Travail et Sécurité Sociale-----	121
Tableau 48 :Cadre Logique des Travaux Publics -----	123
Tableau 49 : Cadre Logique prévention VIH/SIDA-----	124
Tableau 50 : Coûts estimatifs des cadres logiques -----	125
Tableau 51 : Ranking des villages -----	129
Tableau 52 : Ressources mobilisables-----	130
Tableau 53 : Cadre de Dépense à Moyen Terme-----	132
Tableau 54 : Plan sommaire de gestion de l'environnement -----	137
Tableau 55 : Plan d'investissement annuel d'Akoeman -----	139
Tableau 56 : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables-----	140
Tableau 57 : Indicateur de suivi -----	145
Tableau 58 : Plan de communication -----	148

**LISTE DES CARTES**

Carte 1: Localisation de la Commune d'Akoeman ----- 25  
Carte 2 : Ressources naturelles ----- 28  
Carte 3 : Plan d'utilisation et de gestion durable des terres actuelle----- 126  
Carte 4 : Plan d'utilisation et de gestion durable des terres souhaitée----- 127

**LISTE DES PHOTOS**

Photo 1: Un puits à motricité humaine fonctionnel à la cité municipale ; ----- 41  
Photo 2 : Atelier maçonnerie SAR/SM ----- 61  
Photo 3 : Une salle de classe à la SAR/SM ----- 61  
Photo 4 : Un puits à motricité humaine en panne au CMA ----- 64

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Pyramides des âges----- 24  
Figure 2 : Organigramme de la commune d'Akoeman----- 46

# 1. INTRODUCTION

## **1.1. Contexte et justification**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa vision de développement à l'horizon 2035, le Cameroun a élaboré le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) avec pour objectifs de porter sa croissance à 5,5%, de réduire le sous-emploi à moins de 50% et la pauvreté monétaire à 28,7%.

Pour ce faire, le Gouvernement a mis en place un nouveau dispositif législatif à travers les lois de décentralisation de 2004. Ces lois consacrent le transfert par l'État aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), des compétences particulières et des moyens appropriés. Pour le législateur camerounais, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Pour accompagner la mise en œuvre du processus de décentralisation et outiller les institutions communales afin que chacune d'elles se dote des moyens d'une participation effective à la mise en œuvre du processus de développement local durable sur son territoire, le Gouvernement a mis en place avec l'appui de ses partenaires au développement un ensemble de programmes parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

À travers le PNDP, le Gouvernement entend responsabiliser les communes et les communautés à la base afin de les rendre acteurs de leur propre développement. Ses interventions devraient permettre de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable en zone rurale à travers l'organisation des bénéficiaires, le renforcement de leurs capacités, leur implication dans l'identification de leurs besoins prioritaires, la recherche des solutions, la planification et la mise en œuvre des relations de développement social et économique.

Pour le faire, le PNDP dans sa deuxième phase de mise en œuvre accompagne 329 communes dont celle d'Akoeman dans la Région du Centre, Département du Nyong-et-So'o, Arrondissement de d'Akoeman. Au nombre des activités relevant de ce partenariat, l'on compte l'élaboration du Plan Communal Développement (PCD).

Prenant en compte à partir des diagnostics participatifs les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées à l'environnement socioéconomique local et extérieur, le PCD met en relief les pistes d'actions prioritaires susceptibles d'impulser le développement local dans la perspective d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035. Dans ce cadre, l'ONG Lutte pour le Développement pour la Protection de l'Environnement et de la Nature (LUDEPRENA) a été sélectionné pour accompagner la Commune d'Akoeman.

## **1.2. Objectifs du PCD**

Les objectifs du présent PCD se déclinent en objectif global et en objectifs spécifiques.

### **1.2.1. Objectif global**

Permettre à la Commune d'Akoeman de disposer d'un document qui pose clairement sa vision de développement durable dans tous les secteurs de son espace géographique

### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agit de :

- Réaliser la monographie de la Commune ;
- Réaliser un diagnostic participatif (DIC, DEUC, DPNV),
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation pour la mise en œuvre du dit PCD
- Identifier les potentialités et les obstacles au développement de la Commune d'Akoeman ;
- Identifier les problèmes communautaires, intercommunautaires et ceux du milieu urbain ;
- Élaborer un Plan d'Investissement annuel (PIA) pour 2017 et un Cadre de Dépenses à Moyen Terme de la Commune ;
- Créer un cadre de concertation entre tous les acteurs de développement sur le territoire de la commune pour assurer une mise en œuvre concertée des actions envisagées dans le PCD ;
- Élaborer un plan de communication de PCD au sein de l'institution communale et une stratégie pour la recherche des financements pour la réalisation des actions envisagées ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en vue de les rendre plus apte à suivre, à évaluer et à pérenniser les actions de développement entreprises.

## **1.3. Structure du document**

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- Résumé
- Introduction
- Approche méthodologique
- Présentation sommaire de la Commune
- Synthèse des résultats du diagnostic
- Planification stratégique,
- Programmation

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

- Mécanisme de suivi évaluation,
- Plan de communication
- Conclusion
- Annexes

## **2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

L'approche méthodologique est axée autour de cinq (05) phases qui ont marqué le déroulement du processus d'élaboration du PCD de la commune d'Akoeman à savoir :

- La préparation de l'ensemble du processus ;
- La collecte des informations et le traitement ;
- La consolidation des données du diagnostic et cartographie ;
- L'organisation d'un atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation ;
- La mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif ;

## **2.1. Préparation de l'ensemble du processus**

La préparation du processus avait pour but d'amener toutes les parties prenantes bénéficiaires à comprendre l'importance du processus et à y adhérer de manière à assurer son succès. Elle a consisté en plusieurs activités.

### **2.1.1. Mise en place du dispositif institutionnel**

Le dispositif institutionnel a consisté en la mise en place d'un Comité de pilotage (COFIL). Ses membres ont été choisis en fonction de leurs qualités spécifiques et du rôle qu'ils auront à jouer au sein de cette entité. Le Comité a pour missions d'appuyer le processus de planification communale. De ce fait, il était chargé de définir les orientations et la stratégie d'élaboration du PCD, de veiller au bon déroulement du processus de planification et de s'assurer de la participation effective des populations à tous les stades du processus.

## **2 1 2 : Phase de préparation**

Elle consiste en la préparation pédagogique, administrative, au niveau des villages

### **a- La préparation pédagogique**

Elle a consisté en la formation des planificateurs retenus par une restitution de la formation des OAL reçus à Eséka, ainsi qu'à la restitution de ladite formation au membre de l'équipe de l'OAL et au membre du Comité de pilotage d'Akoeman. Il s'agissait au cours de cette restitution de s'imprégner davantage des outils à dérouler sur le terrain entre autres, du profil historique, de la matrice des institutions, du diagramme de Venn, l'ISS, les arbres à problèmes, des changements climatiques, des 08 projets prioritaires etc... Par ailleurs, deux (02) facilitateurs endogènes ont été identifiés par village.

### **b- La préparation administrative**

Celle-ci a permis d'introduire l'équipe de l'OAL auprès des autorités administratives et de s'accorder sur la date de l'atelier de lancement ainsi qu'à la mise à la disposition des sectoriels des lettres d'invitation accompagnées des cadres logiques des secteurs,



l'invitation des présidents de CC, des autorités traditionnelles et autres acteurs locaux pour leur permettre de prendre part à l'atelier d'élaboration du PCD.

## **c- La préparation dans la commune**

L'information et la sensibilisation du Comité de Pilotage, **du Conseil Municipal et de l'exécutif communal** visaient à amener le Maire et toute son équipe à comprendre l'importance dans l'élaboration du PCD, son utilité pour le développement de la Commune, sa pertinence dans le cadre de la recherche de financement des actions de développement identifiées auprès des bailleurs de fonds.

Le Maire et le Secrétaire Général de la Commune, en collaboration avec l'OAL ont eu à identifier les acteurs incluant les représentants des services déconcentrés des ministères sectoriels qui peuvent participer à l'exercice de planification, à élaborer un budget pour l'élaboration et le suivi du PCD, et à fixer un calendrier de travail pour la distribution des invitations aux participants

## **2.2. Collecte des informations et traitement**

La collecte des données proprement dite s'est déroulée à travers la réalisation de trois types de diagnostics avec une consolidation des données desdits diagnostics:

- Un Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) :
- Un Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC)
- Un Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV),

### **2.2.1. Collecte des informations dans le cadre du DIC**

La réalisation du DIC a compris une phase de collecte des données et une phase de restitution. La collecte des données s'est déroulée au sein de la Mairie, ayant ciblé les conseillers municipaux, les membres de l'Exécutif communal, le personnel communal. Son élaboration a connu les étapes suivantes :

- La préparation du DIC : qui a consisté en la mobilisation d'une équipe devant conduire le processus et à une séance introductive avec l'exécutif communal, le Secrétaire général et quelques agents communaux
- Le diagnostic participatif de l'Institution communale ; qui consistait en une séquence de prises d'informations sur les ressources humaines, financières, le patrimoine communal et les relations que la commune entretient avec différents acteurs de développement, d'identification des forces et faiblesses de la commune (mise en évidence des écarts entre quantités et typologie des ressources communales et leur gestion), présenter les résultats du diagnostic au comité de pilotage et personnel de la mairie, échanger, dégager les axes d'amélioration et valider les résultats

- Le dépouillement, le traitement et l'analyse des données ; où tour à tour la recherche documentaire, les entretiens semi directifs et directifs avec le personnel communal, les focus group avec les Conseillers municipaux, les interviews semi-structurés ont également été utilisés avec le Maire et quelques sectoriels ainsi que le questionnaire.

La restitution, organisée le 07 octobre 2014 dans la salle des actes de la Mairie d'Akoeman, a donné lieu à l'enrichissement et la validation des résultats du diagnostic. Elle s'est achevée par l'identification des axes de renforcement de l'Institution, ce qui a été adossé à un plan de renforcement.

### **2.2.2. Collecte des informations dans le cadre du DEUC**

La collecte des données du DEUC s'est déroulée du 05 au 10 septembre 2014 suivie d'une restitution/validation. Elle a consisté à mener une enquête environnementale et socioéconomique auprès des conseillers municipaux, des corps de métiers de l'espace urbain, des agents techniques communaux, des sectoriels et des personnes appartenant à des catégories sociales vulnérables. Différents outils ont été utilisés : (La Fiche de collecte des données de base, L'interview semi-structurée (ISS), Identification des forces (potentialités) et faiblesses (problèmes/contraintes), la consolidation des données et formulation des problèmes, la matrice des changements climatiques, les arbres à problèmes, le tableau de solutions endogènes, le tableau de planification), Identification des projets prioritaires de l'espace urbain (05 Sociaux et 03 Économiques).

La restitution, organisée le 07 octobre 2014 dans la salle des actes de la Mairie d'Akoeman, a donné lieu à l'enrichissement et la validation des résultats du diagnostic.

### **2.2.3. Collecte des informations dans le cadre du DPNV**

La collecte des données et informations dans le cadre du Diagnostic participatif Niveau Village (DPNV), s'est déroulée du 15 Septembre 2014 au 15 octobre 2014 dans 1- villages - de la Commune par quatre équipes pluridisciplinaires de quatre planificateurs de l'OAL SLEC et deux facilitateurs endogènes préalablement identifiés dans chaque village et ce, pendant quatre jours.

Elle a consisté en la phase pratique dans un village test dit village 0 de la Commune, du 14 au 17 Septembre à Akoeman par quatre équipes qui ont été mises ensemble pour un exercice pratique permettant d'appliquer la méthodologie de planification participative telle que définie lors de l'atelier de formation des OAL à Eséka.

Durant le diagnostic participatif niveau village (**DPNV**), les activités suivantes ont été déroulées :

- L'introduction de l'atelier avec le mot de bienvenue du chef du village, la présentation de chaque membre de l'équipe des planificateurs, la présentation du PNDP 2, la présentation

des enjeux, objectifs et programme du DPNV, la définition et la validation des modalités pratiques (horaire des travaux et des pauses ;

- **Les Fiches techniques de collecte** qui ont permis de collecter des informations spécifiques sur différents secteurs et les infrastructures socio-économiques ;
- **Le profil historique**, réalisé avec les notables et sages du village sous l'oreille attentive de quelques jeunes ;
- **Le profil institutionnel** qui permet de dégager toutes les institutions existantes au sein du village
- **Le Diagramme de Venn** qui a permis de ressortir les relations qui existent entre les différentes institutions relevées dans le profil institutionnel
- **La Carte du village avec unités de paysage** a permis d'identifier les ressources naturelles et physiques du village de même que les infrastructures socio-économiques.

**L'analyse des problèmes par secteur et la recherche des solutions ont donné lieu à dérouler les outils suivants :**

- **L'Arbre à problèmes** a permis d'analyser les causes et les effets des problèmes prioritaires du village par secteur et de choisir les causes/effets pertinents des différents problèmes sur lesquelles les villageois veulent et peuvent agir ;
- **Tableau d'analyse simple** : le lieu de dégager les solutions relatives aux problèmes et contraintes soulevés par les populations
- **Le Tableau de solutions endogènes**: il a permis d'identifier les alternatives viables aux problèmes que les populations peuvent réaliser elles-mêmes sans aide extérieures;
- **Le Tableau de planification des solutions endogènes** a permis de planifier les actions endogènes prioritaires du village ;
- **Le tableau des changements climatiques**, à travers lequel, les différents effets et menaces liées aux changements climatiques
- **Le tableau de la petite enfance**, celle composée de 0 à 14 ans dans le cadre de la planification actuelle au Cameroun, 0 à 6 ans (UNICEF) et de 0 à 8 ans (UNESCO)
- **Le tableau des 08 projets prioritaires**, un outil qui permet d'identifier 05 projets sociaux et 03 projets économiques

### **2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie**

#### **2.3.1. Consolidation des données du diagnostic**

Après la collecte des données relatives aux trois diagnostics (DIC, DEUC, DPNV), une consolidation des données pertinentes à partir d'une triangulation a été faite, par secteur, à partir notamment des rapports consolidés du DPNV et du DEUC et à travers les fiches des données consolidées établies et enrichies avec la collaboration des Sectoriels qui

veillaient à la prise en compte d'une part des forces et potentialités et d'autre part des faiblesses et contraintes au niveau de chaque secteur.

Le rapport consolidé et définitif des résultats des diagnostics établit ainsi un état des lieux présentant la situation de référence de la Commune, situation devant servir d'input lors de l'atelier d'élaboration du PCD et incluant entre autres, la liste des problèmes prioritaires et les différents cadres logiques produits par secteur.

### **2.3.2. Consolidation de la cartographie**

En ce qui concerne la cartographie, le recrutement d'un expert-consultant a été nécessaire pour la collecte des données via le géoréférencement des infrastructures et la réalisation des cartes thématiques.

### **2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation**

Cet atelier a pour objectif de réaliser une planification stratégique et d'en déduire le Plan d'Investissement Annuel de la Commune, au regard des résultats approfondis de tous les diagnostics ainsi que le Cadre de Dépenses à Moyen Terme. Cinq séquences ont ponctué cette phase à savoir : la préparation, la restitution des données approfondies des diagnostics, la planification, la mobilisation des ressources et la programmation.

- **Préparation de l'atelier de planification**

Il a été question de transmettre les matrices des données consolidées de tous les diagnostics ainsi que les cadres logiques aux Sectoriels pour appréciation et approfondissement. Dans le même temps, les matrices des données consolidées du DIC ont été transmises à la Commune pour le même travail d'approfondissement.

- **Restitution des données consolidées**

Comme première séquence de l'atelier de planification tenu le 29 avril 2015, elle a consisté en la restitution des données consolidées des DIC, DEUC et DPNV. Au cours de cette restitution, des idées de projets ont été confirmées et leur priorisation a permis de déboucher sur la planification

- **Planification**

À ce niveau, les cadres logiques pour chacun des problèmes identifiés ont été consolidés, approfondis et enrichis en atelier, puis restitués en plénière. La programmation stratégique a été élaborée, ainsi que les mesures en faveur des populations vulnérables.

- **Mobilisation des ressources**

La validation du plan stratégique a conduit le Maire à la présentation des ressources mobilisables pour le financement du plan d'investissement annuel de l'année 2017. Son

intervention a permis de capitaliser comme source de financement des investissements 2017 :

- Les ressources de la Commune via les fonds propres de l'ordre de **2000000FCFA** et les ICSP d'un montant de **11 600 000 FCFA** ;
- Le BIP pour **135 777 700 FCFA** ;
- L'allocation de financement du PNDP pour **79.202.991 FCFA** ;
- La DGD pour **35 000 000 FCFA**.
- Le FEICOM pour **8 000 000 FCFA**

### ▪ **Programmation**

La programmation annuelle déduite de la planification stratégique et prenant en compte les ressources mobilisables, a tourné autour des points suivants : priorisation des investissements, élaboration du PIA, identification des responsables, estimation du coût des projets et les sources de financement, élaboration du CDMT et élaboration du PPM pour la 1ère année et la budgétisation.

### **2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif**

La mise en place du mécanisme de suivi évaluation des actions de développement s'est appuyée sur un processus participatif au bout duquel un Comité Communal de Suivi Évaluation a été mis en place. Ce mécanisme mis en place prend en compte :

- Les stratégies de mise en œuvre du PCD
- Les indicateurs de suivi évaluation par rapport au PIA
- La grille de suivi-évaluation et les fréquences de suivi
- Un plan de communication autour du PCD
- Un plan de révision.

### **3. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE**

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

La présentation sommaire de la commune d'Akoeman s'appesantira sur la localisation géographique de ladite commune, de la présentation de son milieu biophysique, de la description des principaux services communaux et des Principales potentialités et ressources de la Commune

### 3.1. Localisation de la commune

La fiche signalétique ci-dessous, donne les caractéristiques générales de la commune d'Akoeman

**Tableau 1 :** Fiche signalétique de la commune d'Akoéman

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN</b>	
<b>Date de création</b>	Créée par décret N°95/082 du 24 Avril 1995
<b>Superficie</b>	487 Km <sup>2</sup>
<b>Nombre de village</b>	16
<b>Chefferie de 2<sup>ème</sup> degré</b>	2 (SepII Bane Sud I et Nkolmeyos Bane Sud II)
<b>Chefferies de 3<sup>ème</sup> degré</b>	16
<b>Ethnie</b>	Evondo, Otololo'o, MvogEvoundou, Mezong, Fong, MvogAmougou, Ndong, Ollae, Yinkoue, Yinkam, Essameko'o, MvogZambo, MvogNdi, Yemessomo, Yessom
<b>Langue locale</b>	Bene
<b>Population (recensement 2005)</b>	5397 âmes pour 2689 hommes et 2708 femmes
<b>Population recensée lors du passage de l'OAL</b>	La population de la commune d'Akoeman après addition des chiffres par l'OAL serait estimée à 18 833 âmes. (Source : OAL LUDEPRENA)
<b>Limites de la commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au Nord par la commune de Mbalmayo;</li> <li>• Au Sud par la commune de Ngoulemakong ;</li> <li>• À l'Est par les Communes de Nkolmetet et Zoetele</li> <li>• À l'Ouest par la Commune de Mengueme.</li> </ul>

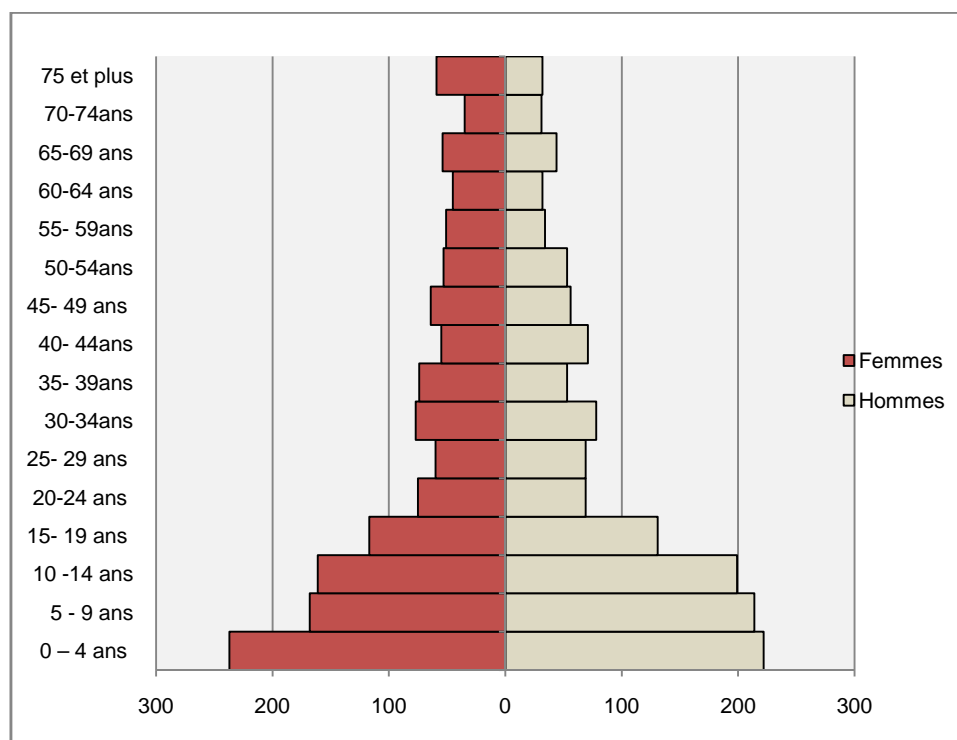
**Tableau 2 :** Distance des villages par rapport au chef-lieu d'Arrondissement, Département et de Région

N°	VILLAGE	Distance par rapport au chef-lieu Akoeman	Distance par rapport au chef-lieu de Département (Mbalmayo)	Distance par rapport au chef-lieu de Région (Yaoundé)
0	AKOEMAN (Espace urbain)	0	67	110
1	AKOAZOLE	13	80	123
2	AKOEMAN	0	67	110
3	AKOM	10	77	120
4	AWAEFALLA	8	75	118
5	BIFINDI	2	69	112
6	EKONONG	7	60	103
7	MANENGOMBO	14	53	96
8	MELEN	6	73	116
9	NDONKO	3	64	107
10	NKOLAKOA	15	60	103
11	NKOLMEYOS	10	77	120
12	NGOUMBOU	20	71	114
13	NGON	18	49	92
14	NYEP	9	58	101
15	SEP I	11	56	99
16	SEP II	13	53	97

**Tableau 3** : Répartition de la population par âge et par village

Tranches d'âge	Population	Répartition par sexe	
		Hommes	Femmes
0 – 4 ans	459	222	237
5 - 9 ans	382	214	168
10 -14 ans	360	199	161
15- 19 ans	248	131	117
20-24 ans	144	69	75
25- 29 ans	129	69	60
30-34ans	155	78	77
35- 39ans	127	53	74
40- 44ans	126	71	55
45- 49 ans	120	56	64
50-54ans	106	53	53
55- 59ans	85	34	51
60-64 ans	77	32	45
65-69 ans	98	44	54
70-74ans	66	31	35
75 et plus	88	32	59
<b>Total</b>	<b>2770</b>	<b>1388</b>	<b>1382</b>

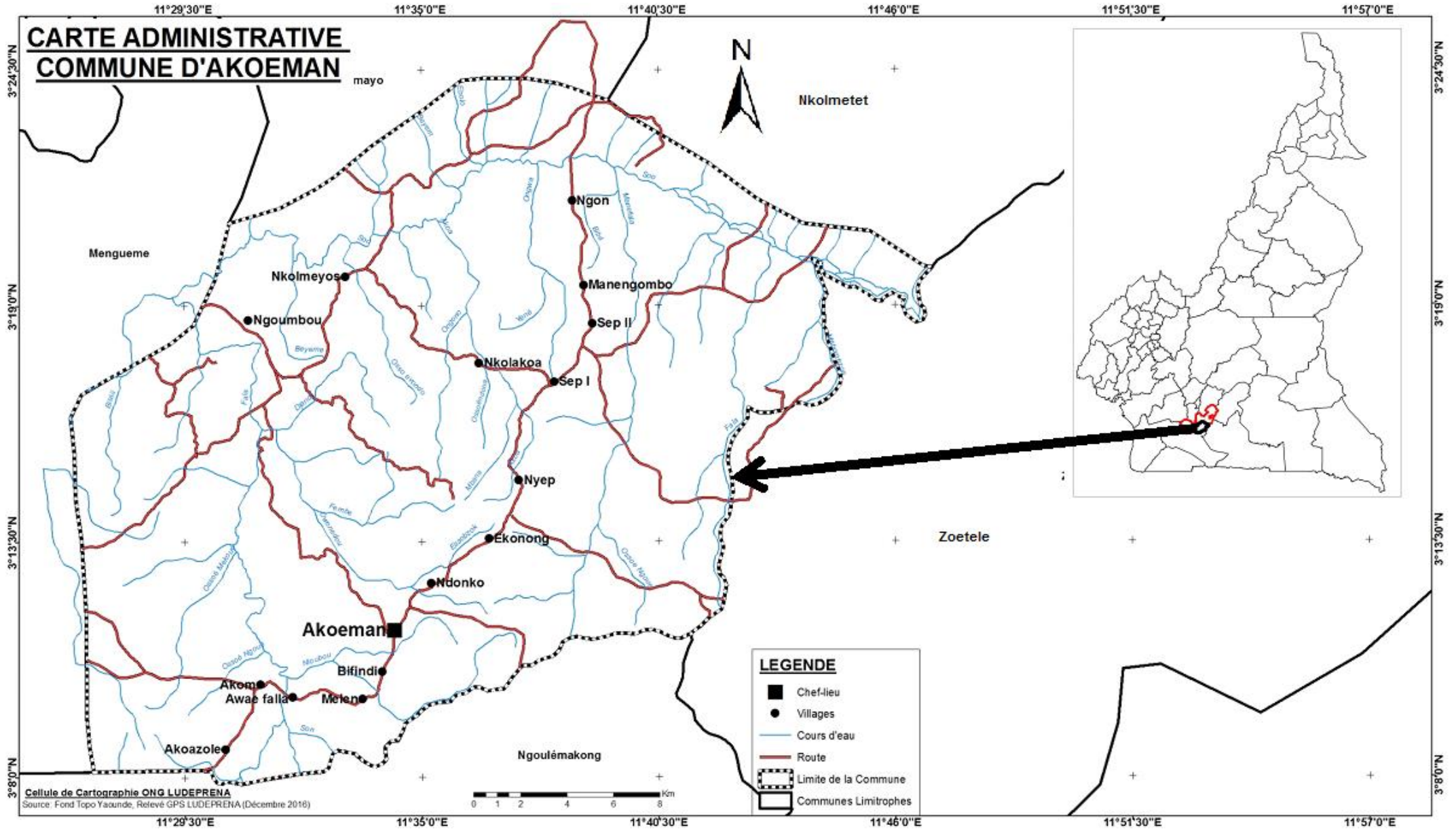
**Figure 1** : Pyramides des âges





# Plan Communal de Développement d'Akoeman

Carte 1: Localisation de la Commune d'Akoeman



Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## **3.2. Milieu biophysique**

Il s'agira de décrire le climat, les sols, le relief, l'hydrographie et la flore et la végétation de l'ensemble de la commune

### **3.2.1. Climat**

Le climat est tropical humide, de type équatorial, avec 4 saisons bien marquées. La moyenne annuelle des précipitations est de 1 700 mm et celle des températures de 24,5°C. Cependant des perturbations relevées depuis plus de trois ans ne permettent pas toujours d'avoir une démarcation nette de ces quatre saisons ainsi qu'elles se suivent : grande saison sèche mi-novembre – mi-mars ; petite saison de pluie mi-mars – mi-Mai ; petite saison sèche juin – mi-août et la grande saison de pluie mi-août - mi- Novembre. (Sources : DAADER et DDADER)

### **3.2.2. Sols**

Les sols sont classés comme «Xanthic » ou « Plinthic Ferralsols » dans la classification FAO-UNESCO. Ce sont des sols argileux tropicaux et leurs couleurs varient du brun-jaunâtre au brun vif. Le PH est généralement acide. On rencontre aussi des sols hydromorphes très mal drainés dans les bas-fonds qui permettent le développement des cultures de contre saison.

Ces sols pour la plupart sont destinés à l'agriculture. On note cependant une exploitation archaïque à travers une agriculture itinérante sur brûlis et la coupe anarchique du couvert végétal. Ce qui les expose à l'érosion et au lessivage des éléments nutritifs.

### **3.2.3. Relief**

Le relief de cette Commune fait partie du vaste plateau sud –camerounais d'altitude moyenne 650m. Il est accidenté par endroits, du fait de pentes variables et par la présence de quelques rochers.

### **3.2.4 Hydrographie**

Les principaux cours d'eau qui constituent le réseau hydrographique se jettent dans la rivière SO'O. Cette rivière sert en quelque sorte de collecteurs des eaux de l'espace urbain. On peut citer entre autres : Owonedou, Falla, Assok, Mebogo et Djouze avec plusieurs ruisseaux. Ces cours d'eau ont un débit saisonnier et servent généralement à la lessive et à la pêche.

### **3.2.5. Flore et faune**

- **La flore**

La formation végétale est la forêt dense humide sempervirente de moyenne altitude, constituée de forêts vierges, de vieilles forêts secondaires, de jachères forestières, de

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

jachères à *chomolaenaodorata*. Les essences forestières de la commune sollicitées pour l'exploitation sont : Le Bubinga, le Moabi, le Sapelli, le Sipo, le Tali, le Movingui, le Bibolo, l'Ayous, le Bilinga, l'Ekop, l'Azobé, l'Ébène et l'Iroko. Ces différentes essences subissent une surexploitation due à la pauvreté ambiante des populations.

**Tableau 3 :** Essences forestières identifiées

Nom scientifique	Nom commercial	Nom local	Partie utilisée	Niveau d'exploitation	Utilisation
<i>Chorophora excelsa</i>	Iroko	Abang	Écorce, tronc	Élevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Cyclocodiscus gabonensis</i>	Okan	Adoum	Écorce Tronc	Élevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Irvingia gabonensis</i>	Mango sauvage	Ando'o	Amandes	Élevé	Alimentation
<i>Entandrophragma cylindrica</i>	Sapelli	Assié	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Entandrophragma utile</i>	Kossipo	Atomassié	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Piptadeniastru Nyong et So'oricum</i>	Piptadenladabema	Atui	Écorce Tronc	Élevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Triplochitonsacleroxylon</i>	Ayous	Ayos	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Loveatrichilioides</i>	Dibetou	Bibolo	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>bois alstonia spp</i>	Emien	Ekouk	Écorce	Élevé	Médecine
<i>Pychranthus angolensis</i>	Ilombacaraboard	Eteng	Écorce Tronc	Élevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Distemonanthus benthamianum</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>erythrepeum</i>	Tali	Elon	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Terminalia superpa</i>	Fraké	Akom	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebène	Mevini	Tronc	Moyen	Bois d'œuvre
<i>Rocinedendroneudulis</i>	Ezézang	Ezézang	Amande	Moyen	Consommation
<i>Distemonanthus benthamianus</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Élevé	Bois d'œuvre
<i>Nauclea diderrichii</i>	Bilinga		Tronc	Moyen	Bois d'œuvre

**Tableau 4 :** Produits forestiers non ligneux identifiés

Nom scientifique	Nom commercial	Nom local	Partie utilisée	Niveau d'exploitation	Utilisation
<i>Raphia farinifera</i>	Raphia	Zam	Branches et feuilles	Moyen	Artisanat, habitation et décoration

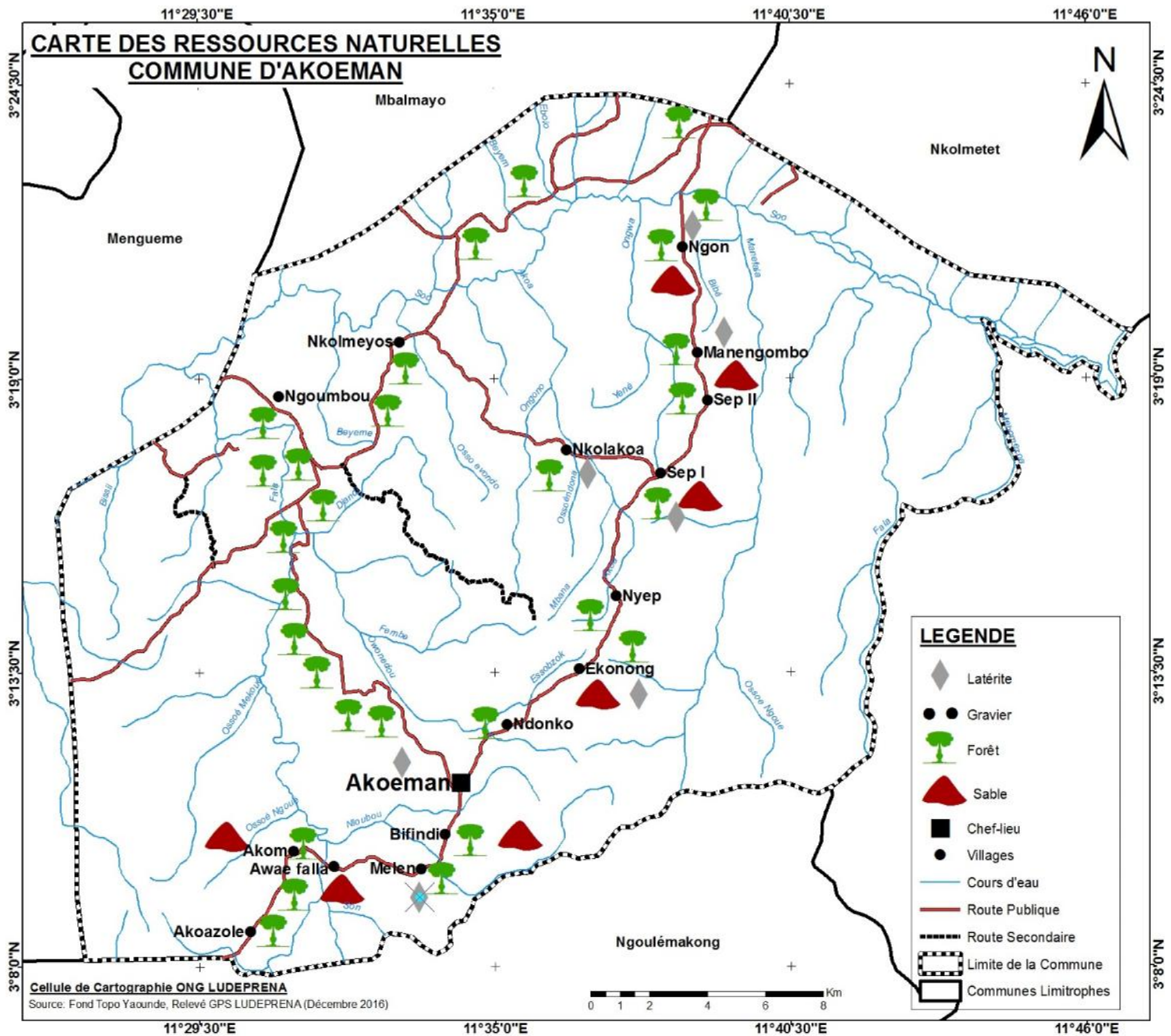
- **La faune**

La faune sauvage est très diversifiée. On note la présence des animaux tels que : pangolins, antilopes, lièvres, porc-épic, biches, phacochères des rongeurs, des reptiles : serpents, tortues et varans, oiseaux, les espèces aquatiques telles les silures, tilapia, poissons vipères, etc.

**Tableau 5:** Espèces fauniques

Nom commun	Nom scientifique
Mamba vert	<i>Rendroaspis janesoni</i>
Épervier	<i>Accipiter erythropus</i>
Tortue	<i>Chelonidae</i>
Varan	<i>Varanus niloticus</i>
Vipère	<i>Bitis gabonica</i>
Pangolin	<i>Nanisticuspis</i>
Porc épic	<i>hystricristata</i>
Civette	<i>Viverracivetta</i>

Carte des ressources naturelles



Carte 2 : Ressources naturelles

## 3.3. Milieu humain

La description du milieu humain de la commune se fera par la présentation de l'historique, de la population, de la religion et les activités économiques.

### 3.3.1. Historique

AKOEMAN fut fondée par Sa majesté SABADAMVONDO Jean. Ce dernier décéda le 25/12/ 1942 ; la localité tient son nom d'un rocher en forme de parapluie. « AKOEMAN »

Certains notables déclarent qu'il y aurait eu une bataille armée entre les soldats allemands et français pendant la première guerre mondiale dans cette localité. Et les soldats allemands auraient enfié plusieurs équipements militaires avant de s'enfuir.

La population est essentiellement autochtone. On retrouve encore un chef de village comme dans les autres localités de l'arrondissement.

### 3.3.2. Répartition de la population

La population d'Akoeman est estimée à **12 390** habitants. Selon les chiffres issus du dernier recensement (2005), la population d'Akoeman était de 5397 âmes (2689 hommes et 2708 femmes). Quant aux données collectées sur le terrain, elle s'élève à **18 833** (10 390 femmes et 8443 hommes), preuve d'un accroissement de la population. En outre, on y retrouve les autochtones qui sont constitués de l'ethnie Bene. Toutefois on rencontre beaucoup d'allochtones qui se recrutent principalement parmi les fonctionnaires et agent de l'État en service dans les Structures déconcentrées installés dans la ville

Village	Population		
	Homme	Femme	Total
Akoazole	375	425	<b>800</b>
<b>Akoeman</b>	<b>1059</b>	<b>1350</b>	<b>2 409</b>
Akom	410	500	<b>910</b>
Awaefalla	250	300	<b>550</b>
Bifindi	750	959	<b>1 709</b>
Ekonong	900	1175	<b>2 075</b>
Manengombo	349	450	<b>799</b>
Melen	450	500	<b>950</b>
Ndonko	114	125	<b>239</b>
Ngon	95	106	<b>201</b>
Ngoumbou	475	580	<b>1 055</b>
Nkolakoa	178	198	<b>376</b>
Nkolmeyos	250	289	<b>539</b>
Nyep	1380	1754	<b>3 134</b>
Sep I	950	1120	<b>2 070</b>
Sep II	458	559	<b>1 017</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8443</b>	<b>10 390</b>	<b>18 833</b>

**Tableau 6** : Répartition de la population

### **3.3.3. Religion**

Le christianisme est la religion dominante dans la ville ; on rencontre des Catholiques, des Adventistes du 7<sup>ème</sup> jour et des Presbytériens

### **3.3.4. Mobilité de la population**

Les populations de la ville se déplacent pour plusieurs destinations et pour s'approvisionner en produits de première nécessité, pour des raisons administratives et pour vendre les produits de leurs récoltes. Les destinations les plus fréquentes sont : Mbalmayo et Yaoundé.

### **3.3.5. Activités économiques**

Les principaux acteurs dans l'économie de la ville sont pour la plupart les agriculteurs et quelques commerçants qui peuplent la commune. Selon la répartition par sexe et par âge, les 95% de cette population pratique l'agriculture, 0, 6% font dans le commerce et à peu près 70% sont jeunes.

#### **a- Agriculture (urbaine et périurbaine)**

L'agriculture est traditionnelle, elle n'a aucune caractéristique de l'agriculture urbaine ou périurbaine. C'est une agriculture itinérante sur brûlis. On défriche le sous-bois, on abat les grands arbres on brule, on nettoie puis on sème généralement à plat pour l'arachide et sur les butes pour le manioc

Pour les cultures de rentes, le schéma de préparation de terrain reste le même ; après un passage en pépinière les cultures sont mis en place après des trous. Les rendements sont généralement très bas, car, au-delà des méthodes et techniques de cultures qui ne sont pas suivis, les agriculteurs utilisent très peu d'intrants pour améliorer les rendements de leurs cultures. L'impact est très faible et la main d'œuvre est généralement familiale. Ce secteur ne génère donc pas d'emploi dans ville

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### ▪ Situation de la production par type de spéculation

**Tableau 7 :** Synthèse des données sur l'agriculture

N°	VILLAGES	INDICATEURS/ PARAMÈTRES	PRINCIPALES CULTURES					Observations
			CULTURE 1	CULTURE 2	CULTURE 3	CULTURE 4	CULTURE 5	
1	AKOAZOLE		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Macabo</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
		<b>Nombre de groupes engagés</b>	0	0	0	0	0	RAS
2	AKOEMAN		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Macabo</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
		<b>Nombre de groupes engagés</b>	0	0	0	0	0	RAS
3	AKOM		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
		<b>Nombre de groupes engagés</b>	0	0	0	0	0	RAS
4	AWAEFALLA		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	VILLAGES	INDICATEURS/ PARAMÈTRES	PRINCIPALES CULTURES					Observations
			CULTURE 1	CULTURE 2	CULTURE 3	CULTURE 4	CULTURE 5	
		Nombre de groupes engagés	0	0	0	0	0	RAS
5	BIFINDI		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		Nombre d'actifs agricoles	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		Superficies	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		Rendements/ha	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		Variété	-	-	-	-	-	RAS
		Nombre de groupes engagés	0	0	0	0	0	RAS
6	EKONONG		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		Nombre d'actifs agricoles	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		Superficies	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		Rendements/ha	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		Variété	-	-	-	-	-	RAS
		Nombre de groupes engagés	0	0	0	0	0	RAS
7	MANENGOMBO		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		Nombre d'actifs agricoles	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		Superficies	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		Rendements/ha	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		Variété	-	-	-	-	-	RAS
		Nombre de groupes engagés	0	0	0	0	0	RAS
8	MELEN		<b>Plantain</b>	<b>Arachides</b>	<b>Manioc</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		Nombre d'actifs agricoles	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		Superficies	30 ha	4 ha	3 ha	4 ha	20 ha	RAS
		Rendements/ha	8 sacs	20 régimes	7 sacs	9 sacs	7 sacs	RAS
		Variété	-	-	-	-	-	RAS
		Nombre de groupes	0	0	0	0	0	RAS



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	VILLAGES	INDICATEURS/ PARAMÈTRES	PRINCIPALES CULTURES					Observations
			CULTURE 1	CULTURE 2	CULTURE 3	CULTURE 4	CULTURE 5	
9	NDONKO	engagés						
			<b>Plantain</b>	<b>Arachides</b>	<b>Manioc</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	30 ha	4 ha	3 ha	4 ha	20 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	20 régimes	7 sacs	9 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
10	NKOLAKOA	engagés						
			<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
11	NKOLMEYOS	engagés						
			<b>Plantain</b>	<b>Arachides</b>	<b>Manioc</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	30 ha	4 ha	3 ha	4 ha	20 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	20 régimes	7 sacs	9 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
12	NGOUMBOU	engagés						
			<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
13	NGON	engagés						RAS
		<b>Nombre d'actifs</b>	408	480	440	400	68	RAS

*Plan Communal de Développement d'Akoeman*

N°	VILLAGES	INDICATEURS/ PARAMÈTRES	PRINCIPALES CULTURES					Observations
			CULTURE 1	CULTURE 2	CULTURE 3	CULTURE 4	CULTURE 5	
		<b>agricoles</b>						
		<b>Superficies</b>	8 ha	8 ha	8 ha	4 ha	6 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	15 sacs	34 régimes	9 sacs	9 sacs	8 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
			<b>Plantain</b>	<b>Arachides</b>	<b>Manioc</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
14	NYEP	<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	30 ha	4 ha	3 ha	4 ha	20 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	20 régimes	7 sacs	9 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
15	SEP I		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
16	SEP II		<b>Manioc</b>	<b>Plantain</b>	<b>Arachide</b>	<b>Maïs</b>	<b>Cacao</b>	RAS
		<b>Nombre d'actifs agricoles</b>	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	Tous les adultes	RAS
		<b>Superficies</b>	12 ha	9 ha	3 ha	4 ha	15 ha	RAS
		<b>Rendements/ha</b>	8 sacs	75 régimes	7 sacs	7 sacs	7 sacs	RAS
		<b>Variété</b>	-	-	-	-	-	RAS
		<b>Nombre de groupes engagés</b>	0	0	0	0	0	RAS
<b>SUPERFICIES TOTALES</b>			<b>260 ha</b>	<b>123 ha</b>	<b>53 ha</b>	<b>64 ha</b>	<b>251 ha</b>	
<b>RENDEMENTS TOTAUX/ ha</b>			<b>135 sacs</b>	<b>939 régimes</b>	<b>114 sacs</b>	<b>122 sacs</b>	<b>113 sacs</b>	

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### **b- Élevage et pêche**

- **L'élevage**

L'élevage et la pêche sont tous fait de manière traditionnelle et ne sont pratiqués que pour la subsistance. Les bêtes (chèvres, poules et porcs) sont laissées en divagation, s'alimentent dans les poubelles du village sans soins vétérinaires et dorment dans les vérandas ou les cuisines. Les rendements sont très bas. Les bêtes généralement de petits gabarits, mettent beaucoup de temps pour atteindre la maturité.

**Tableau 18** : Synthèse des données sur l'élevage

N°	Villages	Effectif des éleveurs	Mode d'élevage	Principales espèces	
				Espèces	Effectifs
1	Akoazole	32	Divagation	Volailles	47
			Divagation	Ovins	23
			Divagation	Caprin	33
			Divagation	Porcins	15
2	AKOEMAN	21	Divagation	Volailles	45
			Divagation	Ovins	16
			Divagation	Caprin	21
			Divagation	Porcins	17
3	Akom	18	Divagation	Volailles	33
			Divagation	Ovins	15
			Divagation	Caprin	45
			Divagation	Porcins	16
4	Awaefalla	22	Divagation	Volailles	45
			Divagation	Ovins	16
			Divagation	Caprin	21
			Divagation	Porcins	17
5	BIFINDI	13	Divagation	Volailles	33
			Divagation	Ovins	15
			Divagation	Caprin	15
			Divagation	Porcins	45
6	Ekonong	20	Divagation	Volailles	16
			Divagation	Ovins	45
			Divagation	Caprin	16
			Divagation	Porcins	21
7	Manengombo	20	Divagation	Volailles	16
			Divagation	Ovins	21
			Divagation	Caprin	17
			Divagation	Porcins	33
8	Melen	14	Divagation	Volailles	15
			Divagation	Ovins	15
			Divagation	Caprin	45
			Divagation	Porcins	15
9	Ndonko	17	Divagation	Volailles	45
			Divagation	Ovins	16
			Divagation	Caprin	45
			Divagation	Porcins	16
10	Nkolakoa	25	Divagation	Volailles	21
			Divagation	Ovins	8
			Divagation	Caprin	14
			Divagation	Porcins	22
11	Nkolmeyos	15	Divagation	Volailles	15
			Divagation	Ovins	45
			Divagation	Caprin	16
			Divagation	Porcins	45
12	Nqoumbou	20	Divagation	Volailles	16

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	Villages	Effectif des éleveurs	Mode d'élevage	Principales espèces	
				Espèces	Effectifs
			Divagation	Ovins	21
			Divagation	Caprin	15
			Divagation	Porcins	45
13	Ngon	25	Divagation	Volailles	16
			Divagation	Ovins	45
			Divagation	Caprin	16
			Divagation	Porcins	21
14	Nyep	12	Divagation	Volailles	15
			Divagation	Ovins	45
			Divagation	Caprin	16
			Divagation	Porcins	45
15	Sep I	16	Divagation	Volailles	16
			Divagation	Ovins	21
			Divagation	Caprin	15
			Divagation	Porcins	45
16	Sep II	15	Divagation	Volailles	16
			Divagation	Ovins	45
			Divagation	Caprin	16
			Divagation	Porcins	21

**Tableau 8** :Récapitulatif des espèces et éleveurs

NOMBRE D'ESPÈCE			
Volailles	Ovins	Caprins	Porcins
410	412	366	439
NOMBRE TOTAL D'ÉLEVEURS			
305			

- **La pêche**

La pêche quant à elle se pratique dans les cours d'eau. Elle se fait soit à la ligne, soit par barrage en période d'étiage durant les saisons sèches. Les résultats de la pêche sont hasardeux et on ne peut pas estimer les rendements car les prises ne sont pas régulières et la pratique dépend des saisons.

Les activités de pêche et de l'élevage n'ont aucun impact et ne génèrent pas d'emploi car elles sont toutes des activités familiales de subsistance.

### c- Artisanat

L'artisanat se résume à quelques vanniers qui fabriquent des hottes en rotin et des lits traditionnels en bambous qui sont vendus aux populations locales. Les activités commerciales se réduisent à l'existence de trois boutiques qui ravitaillent la ville. De temps à autre quelques productrices collectent du plantain, du macabo qu'elles vont vendre aux marchés de Mbalmayo.

Il n'existe aucune infrastructure commerciale dans la ville où peuvent se faire des échanges de services et de bien en dehors des trois boutiques très peu ravitaillées en denrées de premières nécessités

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 3.4. Principaux services de l'espace communal

Le tableau ci-dessous met en exergue l'ensemble des infrastructures et services de la commune d'Akoeman en rapport aux 28 secteurs clés du PCD. Il se résume ainsi qu'il suit :

SECTEURS	DESCRIPTION	LOCALISATION	ÉTAT	OBSERVATIONS	
<b>Commerce</b>	01 Marché	<b>Akoéman</b>	Actif	Pas de hangar définitif	
<b>Travaux publics</b>	<b>Réseau communal</b>	Akoazole- Awaefalla	Bon	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Bifindi- Awaefalla	Bon	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Akoeman-Limite Pont sur le So'o	Passable	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Akoeman-Ekonong	Passable	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Ngoumbou-Nkolmeyos	Passable	La chaussée se rétrécit par l'envahissement des herbes qui occupent un part belle de la route	
		Ekonong-Sep 1	Passable	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Nkolakoa-Sep 2	Passable	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
		Sep 2-Ngon	Passable	La poussée des herbes obstruent les caniveaux ce qui contribue à la dégradation de la chaussée	
<b>ÉDUCATION DE BASE</b>	<b>10 écoles maternelles</b>	<b>10 Écoles maternelles publiques</b>	<b>BIFINDI</b>	Bon	Il existe au sein de cet établissement deux (02) maîtres pris en charges par la commune
			<b>NKOLAKOA</b>	Mauvais	01 maître communal, une école construite en planche
			<b>AWAE FALLA</b>	Mauvais	L'unique bâtiment construit est potopoto (terre). Cette école a un maître communal
			<b>MELEN</b>	Bon	Avec un effectif total de 37 élèves, cette école n'a qu'un maitre (contractuel)
			<b>NYEP</b>	Bâtiments non construis	Cette école occupe une partie du domicile de la directrice
			<b>SEP 1</b>	Bâtiments non construis	Cette école est abritée par les locaux du domicile de la directrice et ne peut contenir qu'un petit

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEURS	DESCRIPTION	LOCALISATION	ÉTAT	OBSERVATIONS	
				nombre d'élèves	
		<b>AKOEMAN</b>	Bâtiment en bon état	Effectif : filles 8, garçons 4 soit 12 élèves.	
		<b>EKONONG</b>	RAS	Avec un effectif total de 61 élèves, cette école souffre d'une insuffisance de table-bancs	
		<b>AKOAZOLE</b>	Mauvais	01 maître communal, une école construite en matériaux provisoires (potopoto)	
		<b>NGOUMBOU</b>	Bâtiments non construits	Cette école maternelle occupe des bâtiments d'emprunt	
	<b>14 écoles primaires</b>	<b>14 écoles primaires publiques</b>	<b>BIFINDI</b>	02 Bon 02 Passable	Avec un effectif de 58 élèves l'accès aux points d'eau potable reste difficile
			<b>AKOM</b>	05 Mauvais	Pour un effectif de 50 élèves, le mauvais état des bâtiments pose un problème d'insécurité de même l'absence de toilettes est un problème environnemental et sanitaire grave
			<b>AWAE FALLA</b>	01 Passable 02 Mauvais	Pour 69 élèves l'absence de points d'eau, de bac à ordures et de toilettes se pose avec acuité
			<b>MELEN</b>	Passable	Avec 125 élèves l'absence de points d'eau, de bac à ordures et de toilettes se pose avec acuité
			<b>NYEP</b>	Bon	Avec un effectif de 119 élèves, l'absence d'enseignants fonctionnaire ou contractuel est un vide à combler pour assurer une formation de qualité aux élèves de même l'absence de points d'eau, de latrines, et de bac à ordures
			<b>SEP 2</b>	Bon/Mauvais	Avec 185 élèves juste 16 table bancs, absence de points d'eau et de bac à ordures la logistique est à améliorer
			<b>AKOEMAN</b>	2 Passable/ 5 Mauvais	Effectif 273 élèves 5 bâtiments en mauvais état sur 5, absence de points d'eau, de latrines, de bac à ordures présentent l'accès difficile à un éducation de qualité
				04 Bon 01 Mauvais	
			<b>EKONONG</b>	03 Passable	L'accès difficile à l'eau potable est important pour 290 élèves
			<b>NGON</b>	04 Bon 02 Mauvais	Accès difficile à l'eau potable, absence de latrine pour 244 élèves

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEURS	DESCRIPTION	LOCALISATION		ÉTAT	OBSERVATIONS
			NGOUMBOU	Bon	Absence de salles de classes
			NKOLAKOA	Bon	Absence de point d'eau potable
			NYEP	Bon	L'école a 5 maîtres parents
			AKOAZOLE	2 Passable 1 Mauvais	Pour 162 élèves absence de points d'eau potable
			MANENGOMBO	À construire	Non fonctionnelle
			SEP I	Bon	16 table-bancs, 184 élèves et 05 maîtres (02 fonctionnaires et 03 contractuels)
Enseignements secondaires	01 Lycée	AKOÉMAN		Bon	55 élèves, 08 enseignants
	02 CETIC	AKOÉMAN		Mauvais	159 élèves avec une salle construite en matériaux provisoires
		MANENGOMBO		Mauvais	Salles de classe construites matériaux provisoires
SANTÉ PUBLIQUE	02 CSI publics	SEP I		Bon	Insuffisance du personnel soignant.
		EKONONG		Bon	02 aides-soignantes sont dénombrées avec un nombre total de 7 lits
	01CMA	AKOÉMAN (URBAIN)		Bon	RAS
Eau et énergie	Réseau ENEO (Basse tension, moyenne)	06 Villages électrifiés	AKOAZOLE	Passable	Avec 04 transformateurs en panne sur 06 existants l'électrification de ces villages est partielle
			AKOM		
			AWAE FALLA		
			BIFINDI		
			MELEN		
			AKOEMAN		
		10 villages non électrifiés	EKONONG	Non fonctionnel	RAS
			MANENGOMBO	Non fonctionnel	
			NDONKO	Non fonctionnel	
			NGOUMBOU	Non fonctionnel	
			NGON	Non fonctionnel	
			NYEP	Non fonctionnel	
			SEP I	Non fonctionnel	
			SEP II	Non fonctionnel	
NKOLMEYOS	Non fonctionnel				
NKOLAKOA	Non fonctionnel				

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEURS	DESCRIPTION	LOCALISATION	ÉTAT	OBSERVATIONS	
	10 Forages 29 puits	05 Forages fonctionnels	AKOAZOLE	Fonctionnel	/
			AKOM	Fonctionnel	/
			AWAE FALLA	Fonctionnel	/
			MANENGOMBO	Fonctionnel	
			NDONKO	Fonctionnel	/
		05 Forages non fonctionnels	Melen	Non fonctionnel	Abandonné
			AKOEMAN	Non fonctionnel	Abandonné
			Akoeman	Non fonctionnel	Abandonné
			EKONONG	Non fonctionnel	Abandonné
			EKONONG	Non fonctionnel	Abandonné
		06 puits fonctionnels	MANENGOMBO	Fonctionnel	/
			SEP II	Fonctionnel	/
			NKOLAKOA	Fonctionnel	/
			NYEP	Fonctionnel	/
			EKONONG	Fonctionnel	/
		23 puits non fonctionnels	NGON	Non fonctionnel	Abandonné
			SEP II	Non fonctionnel	Abandonné
			SEP II	Non fonctionnel	Abandonné
			SEP I	Non fonctionnel	Abandonné
			SEP I	Non fonctionnel	Abandonné
			SEP I	Non fonctionnel	Abandonné
			NKOLAKOA	Non fonctionnel	Abandonné
			NKOLAKOA	Non fonctionnel	Abandonné
NYEP	Non fonctionnel		Abandonné		
NYEP	Non fonctionnel		Abandonné		
NYEP	Non fonctionnel		Abandonné		
NYEP	Non fonctionnel		Abandonné		
EKONONG	Non fonctionnel	Abandonné			



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEURS	DESCRIPTION	LOCALISATION	ÉTAT	OBSERVATIONS
		<b>EKONONG</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>NDONKO</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>AKOEMAN</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>AKOEMAN</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>BIFINDI</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>BIFINDI</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>BIFINDI</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>AWAEFALLA</b>	Non fonctionnel	Abandonné
		<b>AKOM</b>	Non fonctionnel	Abandonné
Agriculture	01 une délégation	<b>AKOEMAN</b>	Fonctionnel	Absence de bâtiments
Élevage, Pêches et Industries Animales	01 poste de centre zootechnique	<b>AKOEMAN</b>	Absence de bâtiment	L'absence de locaux construits constitue un frein aux activités du service
	01 marché à bétail	<b>AKOEMAN</b>	Absence de bâtiment	Pas construit
Emploi et formation professionnelle	01 SAR/SM	<b>AKOEMAN</b>	Absence de bâtiment	Pour un effectif de 36 apprenants et 08 formateurs, l'insuffisance de bâtiments est un frein à l'encadrement

**Tableau 9 :** Les principaux services et infrastructures de la commune



**Photo 1:** Un puits à motricité humaine fonctionnel à la cité municipale ;

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune

N°	SECTEUR	TYPE D'ACTIVITÉS	PROBLÈMES/CONTRAIINTES	ATOUTS/POTENTIALITÉS
1	Agriculture	Culture, Commerce : 1. <b>Cacao</b> (1500 tonnes/an) 2. <b>Manioc</b> : • 750 sacs couscous/an • 1500 tonnes en tubercules/an	Baisse de la production agricole Insuffisance d'encadrement agricole Insuffisance de parcelles cultivable	Zone favorable au développement des activités agricoles de manière extensive Présence de services et personnels qualifié du MINADER dans la Commune
2	Élevage, pêches et industries animales	-Élevage des caprins (900), porcins (900), volailles (9010), rats (07), lapins (25), oies (12), dindes (05), ovins (470)	Faible développement de l'élevage Faible développement de la pêche Non-respect des normes sectorielles d'élevage	Zone favorable au développement des activités d'élevage Présence de plusieurs cours d'eau et d'un fleuve Présence de services et personnels qualifié du MINEPIA dans la Commune
3	Domaines et affaires foncières	-Immatriculation des terrains -Règlement des conflits domaniaux	Difficultés d'accès à la propriété foncière	Présence de services et personnels qualifié du MINDAF dans le Département
4	Développement urbain et habitat	-Aménagement et entretien de la voirie -Exécution des ouvrages d'art	Difficultés d'accès à un habitat décent Non-respect du plan d'urbanisation	Présence de services et personnels qualifié du MINDUH dans le Département
5	Environnement de la protection de la nature et du développement durable	Activités de sensibilisation	Difficultés d'application des mesures de protection environnementale Insalubrité grandissante dans le quartier	Présence de services et personnels qualifié du MINEPDED dans le Département
6	Forêt et faune	-Reboisement -Développement de la biodiversité - Chasse (Pièges, Fusil, chiens) -Lutte contre le braconnage	Exploitation anarchique et frauduleuse des PFNL et PFL Exploitation anarchique de la forêt communautaire Installation anarchique des dépôts de bois	Présence de services et personnels qualifié du MINFOF dans la Commune
7	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Coordination administrative -Maintien de l'ordre -Protection des Hommes et biens -Administration des biens publics -Règlement des litiges frontaliers et fonciers	Insécurité grandissante dans le village Ignorance des rôles des CDQ en décentralisation	Présence de chefferies de 2ème et 3ème degré. Présence des autorités administratives et FMO dans la Commune
8	Enseignement	Assurer la formation académique, encadrer et orienter les étudiants	Difficultés d'insertion des diplômés	Présence d'un cycle d'ingénieur

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	TYPE D'ACTIVITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	ATOUTS/POTENTIALITÉS
	supérieur		du supérieur dans les activités rurales. Mauvaise orientations des diplômés du supérieur	à l'ENEF de Mbalmayo
9	Jeunesse	Insertion économique des jeunes Insertion sociale des jeunes et de l'éducation citoyenne Encadrement des CNJC Sensibilisation et mobilisation des groupes de jeunes à la création et à légalisation des associations ; Organisation des stages de vacances ; Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes ; Sensibilisation des jeunes sur les grands fléaux sociaux Animation socioculturelle, etc. Alphabétisation	Faible sollicitation des services du MINJEUN	Présence de services et personnels qualifié du MINJEUN dans la Commune
10	Sport et éducation physique	Encadrement et formation des jeunes -Formation et promotion des sports collectifs et individuels -Mise en place des lieux de loisirs	Absence d'infrastructures sportive Mauvais état des infrastructures sportives Insuffisance des clubs de sport	Présence de services et personnels qualifié du MINSEP dans la Commune
11	Transport	Organisation du secteur de transport par moto ; Transport des personnes et des biens -Transport interurbain (voiture ; moto ; camion ; porte-tout, unimorques)	Absence de signalisation sur l'axe routier Difficulté de déplacement des populations	Présence de services et personnels qualifié du MINTRANS dans le Département
12	Emploi et formation professionnelle	Emploi et formation des jeunes Insertion professionnelle des jeunes,	Faible sollicitation des services du MINEFOP	Présence de services et personnels qualifié du MINEFOP dans le Département
13	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	Activités très diversifiées (menuiserie, restaurants, bureautique, cafétéria, micro finances)	Faible sollicitation des services du MINPMEESA	Présence de services et personnels qualifié du MINPMEESA dans le Département
14	Recherche scientifique et innovations	Recherche agropastorale	Difficultés de transformation et conservation des produits agro pastoraux et halieutique	Présence de plusieurs ONG, Projets et programmes d'encadrement et d'accompagnement des populations dans divers domaines
15	Tourisme	Valorisation du potentiel touristique Hébergement	Faible valorisation du potentiel touristique	Existence d'un fort potentiel touristique dans la Commune
16	Culture	Valorisation de la culture (danse, animation culturelle	Perte des valeurs culturelles	Présence d'un patrimoine

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

N°	SECTEUR	TYPE D'ACTIVITÉS	PROBLÈMES/CONTRAINTES	ATOUTS/POTENTIALITÉS
				culturel assez riche
17	<b>Industrie, Mines et développement technologique</b>	-Exploitation des produits de carrières (sable, graviers)	Difficultés d'exploitation des carrières de sable et roches Exploitation abusive des carrières au bord du Nyong	Existence de plusieurs carrières de sable et de roches
18	<b>Commerce</b>	Création des marchés périodiques ; Modernisation des marchés urbains ;	Faible développement des activités commerciales Installation anarchique des petits commerces	Présence de services et personnels qualifié du MINCOMMERCE dans le Département
19	<b>Poste et télécommunication</b>	Construction et équipement des télé centres Communautaires polyvalent (TCP) Installation et amélioration des services postaux.	Difficultés d'accès aux services du MINPOSTEL Absence d'un système de distribution du courrier	Présence de services et personnels qualifié du MINPOSTEL dans le Département
20	<b>Travail et sécurité sociale</b>	-Organisation de la fête de travail -Sensibilisation sur la protection de l'employé -Suivi et contrôle de la CNPS -Suivi du personnel du secteur privé	Absence de couverture sociale dans le secteur informel Absence de couverture sociale dans le secteur informel	Présence de services et personnels qualifié du MINTSS dans le Département
21	<b>Communication</b>	Transmission des informations et communications	Difficultés d'accès aux médias	Présence de services et personnels qualifié du MINCOM dans le Département
22	<b>Affaires sociales</b>	Assistance sociale des couches vulnérables (orphelins, handicapés...)	Faible prise en charge des couches vulnérables Difficulté d'accès aux services sociaux	Présence de services et personnels qualifié du MINAS dans le Département

**Tableau 10** :Les principales potentialités de la commune

## **4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC**

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) est une analyse participative de la situation structurelle et organisationnelle de la Commune en tant qu'institution. Il a pour but d'évaluer la capacité de la Commune à remplir ses missions et à assurer la maîtrise du développement communal. Le présent chapitre décline les principaux axes.

### 4.1. Synthèse du DIC

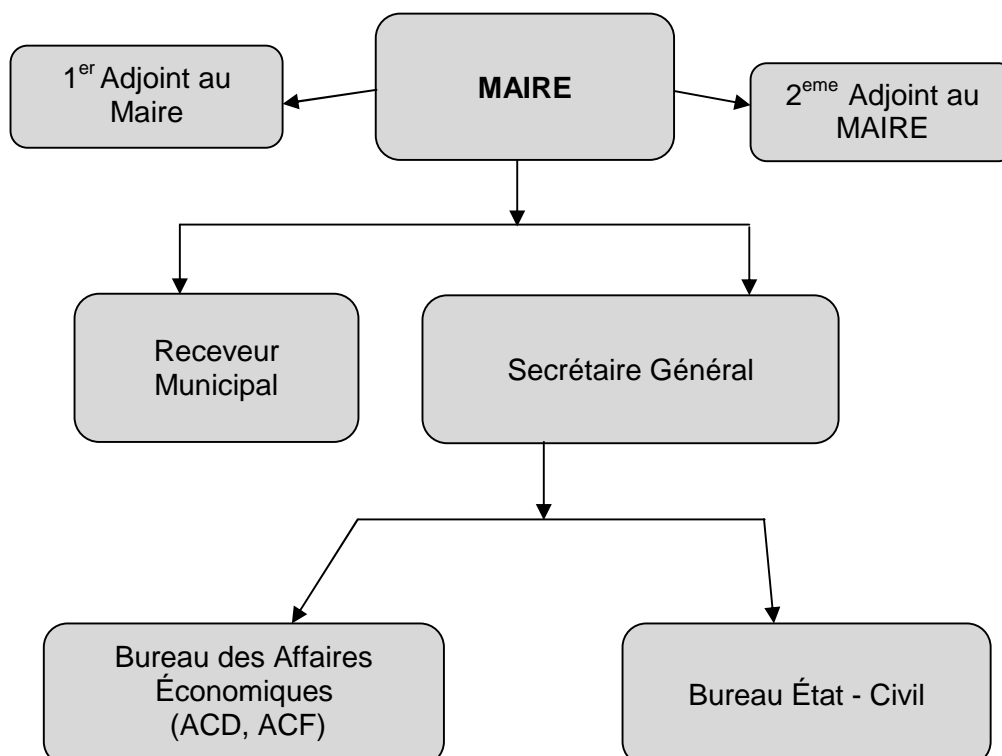
La Commune d'AKOEMAN compte 25 Conseillers Municipaux, l'intégration du genre est une des forces de ce conseil, on dénombre 09 femmes. À la tête du conseil municipal, on retrouve un Exécutif Municipal composé d'un Maire et de deux (02) Adjointes.

#### 4.1.1. Organisation des commissions techniques

La Commune d'Akoeman dispose de quatre (4) commissions à savoir :

- La commission des finances ;
- La commission des affaires sociales ;
- La commission des grands travaux ;
- La commission de développement de la ville.

#### Organigramme fonctionnel de la commune d'AKOEMAN



**Figure 2 :** Organigramme de la commune d'Akoeman

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 4.1.2. Forces, faiblesses opportunités et contraintes de la commune

#### ▪ Gestion des ressources humaines

**Tableau 11** :Gestion des ressources humaines

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>♦ La répartition des tâches entre les membres de l'exécutif communal</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Conseil municipal est représentatif de la diversité ethnique et socio professionnelle de la localité</li><li>♦ Intégration l'approche genre</li><li>♦ Implication des conseillers dans la prise de décision</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Insuffisance de formations spécifiques dans la gestion communale.</li><li>♦ Le Conseil Municipal n'assure pas suffisamment son rôle de relais dans la transmission de l'information dans les deux sens</li><li>♦ Faible potentiel intellectuel des conseillers</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>♦ .Délégation des tâches administratives au personnel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ La commune ne dispose pas d'un organigramme type.</li><li>♦ Les réunions du personnel sont irrégulièrement tenues</li><li>♦ Absence de planification des activités</li><li>♦ Absence de programmation des activités</li><li>♦ Système de rapportage inexistant</li><li>♦ Archivage approximatif des documents</li></ul>

#### ▪ Gestion des ressources financières

**Tableau 12** :Gestion des ressources financières

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Respect des procédures de décaissement des fonds pour les activités de la Commune</li><li>♦ Présence d'un agent financier communal</li><li>♦ Maitrise de son domaine de compétences</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Faible contribution des recettes fiscales dans l'exécution du budget</li><li>♦ Incivisme fiscal</li><li>♦ Formation insuffisante du personnel sur la comptabilité communale</li><li>♦ Retard dans la validation des comptes administratifs</li></ul>

#### ▪ Gestion du patrimoine communal

**Tableau 13** :Gestion du patrimoine

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Un bâtiment abritant l'hôtel de ville</li><li>♦ Une cité municipale</li><li>♦ Une ambulance PEUGEOT CE -081-EX</li><li>♦ Une moto SENKE CG 150</li><li>♦ Une moto AG 100</li><li>♦ Un bâtiment abritant la bibliothèque municipale</li><li>♦ Entretien des bâtiments par le personnel communal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ Équipement de bureau insuffisant (patrimoine)</li><li>♦ Absence d'un plan sommaire d'urbanisation</li><li>♦ Absence de titre foncier des sommiers de bâtiments appartenant à la commune</li><li>♦ Absence d'une politique de gestion et maintenance des engins roulants</li></ul>

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### ▪ Gestion des relations

**Tableau 28** :Gestion des relations

Forces	Faiblesses
♦ La bonne collaboration entre les agents.	♦ Absence de plan de communication ♦ Insuffisance de communication ♦ Faible implication des SDE dans les activités de la Commune

### 4.1.3. Axes de renforcement de la commune

**Tableau 14** :Axes de renforcement

Axes de renforcement	Actions à mener
<b>Gestion des ressources humaines</b>	✓ Rendre fonctionnel l'organigramme de la Commune ✓ Mettre en place un planning de réunion de suivi-évaluation des activités menées au sein de la Commune ✓ Formation le personnel et l'exécutif communal au système de rapportage
<b>Gestion financière</b>	✓ Renforcement du système de recouvrement des créances et taxes ✓ Mettre en place un fichier des contribuables ✓ Formation de l'agent financier sur la tenue des documents comptable ✓ Mettre en place un service d'assiette
<b>Gestion du patrimoine</b>	✓ Mise en œuvre du plan sommaire d'urbanisation ✓ Mise en place d'une politique de maintenance des équipements et du matériel roulant ✓ Sécurisation du patrimoine foncier
<b>Gestion des relations</b>	✓ Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication ; ✓ Élaboration d'une stratégie de communication et de marketing communal ✓ Développement des partenariats en vue du financement du développement

### 4.1.4. Structure des comptes administratifs sur trois exercices

Les ressources financières de la commune sont principalement tirées des centimes additionnels communaux et des recettes fiscales. L'exécution du budget de 2013 fait apparaître une augmentation en valeur absolue de l'ordre. Le tableau ci-après, nous donne un bref aperçu sur la nature du budget et des comptes administratifs.



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**Tableau 15** : Analyse des comptes sur 03 exercices (2013, 2014 et 2015)

Années	Budget prévisionnel		Budget réalisé		Écarts	Analyse des écarts
	Dépenses prévues		Dépenses réalisées			
	Normale	Additionnelle	Fonctionnement	Investissement		
2013	91 500 000	0	28 301 908	6 421 000	-56 777 092	On a dépensé moins que prévu ; ce qui est acceptable, car, cela suppose qu'on ait fait des réserves.
2014	109 372 610	66 760 200	45 866 048	81 650 719	-48 616 043	On a dépensé moins que prévu ; ce qui est acceptable, car, cela suppose qu'on ait fait des réserves.
2015	220 160 000	1 500 000	79 850 730	61 105 382	-80 703 888	On a dépensé moins que prévu ; ce qui est acceptable, car, cela suppose qu'on ait fait des réserves.
	Recettes prévues		Recettes réalisées		Écarts	Analyse des écarts
	Normale	Additionnelle	Fonctionnement	Investissement		
2013	91 500 000	0	62 081 158	6 950 000	-22 468 842	On a eu moins de recettes que prévu, ceci s'expliquerait par l'incivisme fiscal des contribuables
2014	109 372 610	66 760 200	60 212 002	69 170 765	-46 750 043	On a eu moins de recettes que prévu, ceci s'expliquerait par l'incivisme fiscal des contribuables
2015	221 660 000	0	78 674 247	63 654 006	-79 331 747	On a eu moins de recettes que prévu, ceci s'expliquerait par l'incivisme fiscal des contribuables

Il y a eu en valeur absolue une augmentation du budget de 17 872 619 FCFA entre 2013 et 2014 et de 112 287 390 FCFA entre 2014 et 2015 soit respectivement en valeur relative un taux de 19,53 et 101,29 %. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des Centimes Additionnels Communaux (8 233 268 FCFA entre 2013-2014 et 12 131 762 FCFA entre 2014-2015) et de la dotation Générale de la Décentralisation (+58 530 000 FCFA entre 2013-2014)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 4.2. Synthèse des données collectées sur la petite enfance

BESOIN	ÉTAT DES LIEUX/DIAGNOSTIC SITUATION ACTUELLE					OBJECTIFS GÉNÉRAUX	PRINCIPALES ACTIVITÉS À MENER	RESPONSABLES ET PARTENAIRES D'EXÉCUTION
	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS (SELON LES ÂGES DES COMPOSANTES)	NOMBRE D'ENFANTS COUVERTS	ÉCARTS (NOMBRE ET %)	JUSTIFICATION DES ÉCARTS (FACTEURS MILITANTS À LA JOUISSANCE DES DROITS DES ENFANTS)	ACTEURS EN PLACE (PROGRAMMES/INTERVENTIONS)			
Acte de naissance de 0 à 14 ans	1044	438	606	Ignorance des procédures d'établissements des actes de naissance Négligence des parents Faible fréquentation des centres de santé	Officiers d'état civil Secrétaire d'état civil Commune MINAS ONG	Établir la citoyenneté et améliorer les conditions de leur scolarisation	Sensibiliser les populations Recenser les enfants de 0 à 14 ans sans actes de naissance Octroi des jugements supplétifs	Commune Directeur école Chef de village MINAS Min justice
Vaccination	0 à 11 mois	302	302	0	Exode rural des parents	PEV SASNYM CMA CSI Dispensaire	Assurer une meilleure couverture vaccinale	-Commune -Centres de santé Partenaires à la santé -Commune -Centres de santé
	0 à 5ans	521	94	427				
Nutrition de 0 à 3 ans	402	318	84	Insuffisance des suppléments nutritifs Faible fréquence des repas, qualité et quantité	PEV SASNYM	Améliorer la nutrition de l'enfant à travers l'accès à la nourriture variée de quantité et de qualité suffisante	Organiser des causeries éducatives Mise en place d'un foyer de réhabilitation nutritionnel	-Commune _CMA -Centres de santé -Chef de village -ONG
Éducation préscolaire (4 à 5 ans)	119	30	89	Faible revenus Coût élevé des frais d'APEE	Commune -Inspection de l'Éducation de base Chef de village	Améliorer l'encadrement des tout-petits et l'offre d'éducation au sein de l'espace Communal	Sensibiliser les parents	Commune -Inspection de l'Éducation de base Chef de village
Éducation scolaire (6 à 14 ans)	523	387	136	Faible revenus Coût élevé des frais d'APEE	Directeurs d'écoles APEE Conseil d'école Chef de village	Améliorer l'offre d'éducation au sein de l'espace Communal	Sensibiliser les parents	Commune -Inspection de l'Éducation de base Chef de village
Prévention du paludisme (0 à 14 ans)	1044	188	856	Faible utilisation des MII Ignorance des méthodes de lutte et prévention contre le paludisme	PNLP District de santé CMA CSI Dispensaire	Réduire les charges palustres	Distribution des moustiquaires Organiser des causeries éducatives Mener des campagnes d'hygiène et salubrité	Commune CMA Centres Santé Chef de village Partenaires au développement

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

BESOIN	ÉTAT DES LIEUX/DIAGNOSTIC SITUATION ACTUELLE					OBJECTIFS GÉNÉRAUX	PRINCIPALES ACTIVITÉS À MENER	RESPONSABLES ET PARTENAIRES D'EXÉCUTION
	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS (SELON LES ÂGES DES COMPOSANTES)	NOMBRE D'ENFANTS COUVERTS	ÉCARTS (NOMBRE ET %)	JUSTIFICATION DES ÉCARTS (FACTEURS MILITANTS À LA JOUISSANCE DES DROITS DES ENFANTS)	ACTEURS EN PLACE (PROGRAMMES/INTERVENTIONS)			
				Absence des MII dans certains ménages				MINEE
VIH/sida, protection spéciale des enfants (OEV) (0 à 14 ans)	1044	783	261			Assurer la protection des enfants contre le VIH/SIDA et la prise en charge globale ou partielle des OEV	Diagnostiquer systématiquement les femmes enceintes	Commune Directeur école Chef de village MINAS Min justice
Eau, hygiène et assainissement (0 à 14 ans)	1044	251	793	Insuffisance des points d'eau Mauvaise répartition Éloignement avec les points d'eau existants Utilisation des latrines à ciel ouvert	Sectoriels Partenaires au développement ONG	Créer un environnement social salubre avec des infrastructures d'approvisionnement en eau fiables	Augmenter les points d'eau Formation en technique de potabilisation de l'eau Instaurer les campagnes d'hygiène et salubrité	Commune -Centres de santé

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 4.3. Synthèse des données sur les changements climatiques

Les changements climatiques renvoient à l'ensemble des modifications durables des caractéristiques météorologiques (paramètres moyens, variabilité) en un endroit donné au cours du temps : réchauffement ou refroidissement. Mis en évidence, cette matrice se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 16:**Données sur les changements climatiques

SECTEUR (Unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Élevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
<b>Agriculture</b>	-Hausse de la température -Baisse de la pluviométrie - vent violent	-Baisses de rendement -Destruction des cultures	-Appauvrissement des populations  -Disette dans les ménages	Faible	Pratique de l'agriculture sous-bois Culture de contre saisons dans les bas-fonds	Améliorer les techniques culturales	Tous les villages
<b>Élevage</b>	-Baisse de la pluviométrie -température élevée et Sècheresse prolongée	Dégradation et/ou rareté des zones de pâturage	-Appauvrissement des éleveurs  -Pertes élevées des animaux	Faible	Élevage en claustration	-Améliorer les techniques d'élevage Créer des fermes modernes	MELEN MANENGOMBO
<b>Pêche et aquaculture</b>	-Augmentation de la puissance des vents -Baisse de la pluviométrie -hausse des températures	Disparition ou rareté de certaines espèces halieutiques	Appauvrissement des populations	Faible	Approvisionnement dans les poissonneries en produits de pêche	-Promouvoir la pisciculture et l'aquaculture	Tous les villages

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEUR (Unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio- économiques	Niveau de risque (Élevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/ Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
<b>Forêt / Faune</b>	-hausse des températures avec Sécheresse prolongée - baisse de la pluviométrie - vents violents	-Disparition des espèces fauniques -Disparition des essences forestières et des produits forestiers non ligneux -Migration des espèces fauniques -Modification de l'écosystème	Diminution des sources de revenus des populations	Faible	Aucun	Reboiser les forêts -réglementer la coupe de bois -promouvoir la domestication des essences forestières et fauniques	Toute la commune
<b>Eau/ Assainissement</b>	-Hausse des températures -Baisse des pluies	-Eutrophisation des cours d'eau -Éloignement de la nappe phréatique -Tarisement des cours d'eau	Sources de plus en plus éloignées et Beaucoup de temps consacré à l'approvisionnement en eau	Faible au niveau de l'eau et Élevé au niveau de l'assainissement	Faible	-Construire des blocs de latrines dans les écoles	-, Ndonko Akoéman, Akoazolé, Akom, Bifindi, Ngoumbou, Nkolakoa, Ngon Nkolmeyos Melen, Manengombo Nyep,
						-Creuser des fosses à ordures	
						Utilisation des Moustiquaires Imprégnées	
<b>Développement urbain</b>	-Vents violents -Températures élevées	Destruction, dégradation des habitations	Appauvrissement des populations	Élevé	Faible	Construction en matériaux définitifs	
<b>Travaux publics</b>	Pluies torrentielles	Dégradation de la chaussé, érosion	Inaccessibilité aux marchés Impossibilité d'approvisionnement en produits de première nécessité	Élevé	Faible	Réhabiliter les tronçons de routes	
						Ouverture des pistes de collectes	BETH(NYEP)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 4.4. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

**Tableau 17 : Principaux problèmes et besoins identifiés par secteur**

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
1	Administration Territoriale, Décentralisation, Sécurité, Maintien Ordre	Difficulté dans l'administration des villages et dans le maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des effectifs de maintien de l'ordre</li> <li>-Contestation de la chefferie</li> <li>-Irresponsabilité de certains chefs de village</li> <li>-Non-respect des chefs par la population</li> <li>-Sous-préfecture non construit</li> <li>-Service de police non construit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Société encéphale</li> <li>-Dépravation des mœurs</li> <li>-Perte de la culture</li> <li>-Conflits entre les populations</li> <li>-Anarchie</li> <li>-Recrudescence des violences</li> </ul>	Construire et équiper les bureaux abritant la Sous- Préfecture	Akoeman
					Affecter le personnel à la Sous - Préfecture	Akoeman
					Construire et équiper les commissariats de sécurité publique et Spécial	Akoeman
					Construire des logements d'astreinte pour le personnel maintien de sécurité	Akoeman
					Acquisition du matériel de sécurité pour les comités de vigilance (15 sifflets, 15 torches, 15 gilets, 15 bottes)	Tous les villages

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
2	Affaires Sociales	Difficulté dans l'encadrement des personnes vulnérables et indigentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inexistence d'un fichier des nécessiteux à la Commune</li> <li>-Absence d'un centre social</li> <li>-Manque du personnel d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Troubles psychologiques</li> <li>-Délinquance juvénile</li> </ul>	Plaidoyer pour l'affectation d'un assistant social dans la commune	Akoéman
					Construction et équipement le centre social	
					Octroi des appareillages nécessaires et adéquats aux personnes handicapées (10 chaises roulantes, 20 Cannes blanches, 10 lunettes de lecture, 10 béquilles)	Tous les villages
					Mise sur pied d'une mesure systématique de construction en prenant en compte le handicap dans les constructions des bâtiments	Tous les villages
					Mise en place un système d'accompagnement médicale des PSV	Tous les villages
					Mise en place un fichier des personnes vulnérables et indigentes	Tous les villages
					Mise en place une AGR pour les personnes vulnérables	
Mise en place un système d'appui aux personnes vulnérables et indigentes						

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
3	Agriculture	Difficulté d'accès à une agriculture moderne	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coûts élevés des Intrants et équipements</li> <li>-Ignorance des techniques culturales</li> <li>-Mauvaise qualité des outils utilisés</li> <li>-Faible mobilisation des ressources financières</li> <li>-Faible fertilité des sols cultivés</li> <li>-Absence des infrastructures de stockage/conservation</li> <li>-Mauvaise organisation des producteurs</li> <li>-Insuffisance d'encadrement technique des producteurs</li> <li>-Absence de piste de desserte agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible productivité agricole</li> <li>-Faible augmentation des superficies cultivées</li> <li>-Faiblesse des revenus des producteurs</li> <li>-Abandon des exploitations</li> <li>-Exode rural</li> <li>-Précarité des conditions de vie</li> <li>-Insuffisance de la promotion du développement communautaire et local</li> <li>-Pénibilité dans le transport des produits</li> </ul>	Construction des points de vente des produits agricoles	Akoéman, Sep II, Melen, Nyep (Beth)
					Organisation des ventes groupées des produits agricoles	Tous les villages
					Création d'une plantation municipale de cacao de 20 Ha	Akoeman
					Mise en place d'un champ communautaire de 05 ha de Maïs à	Nkolmeyos
					Mise en place d'un champ communautaire de 04 ha de Manioc	Nkolmeyos
					Construction de 05 magasins de stockage	Akoéman (01), Sep II (01), Melen (01), Nyep (Beth) (01), Awaefalla (01)
					Création d'une coopérative agricole	Tous les villages
					Redynamisation des GICs existants	Tous les villages
					Formation et encadrement des agriculteurs sur les techniques agricoles de cacao, banane-plantain, maïs et manioc	Tous les villages
					Création des pépinières de palmier à huile	Akoeman (20 000 plants), Nkolmeyos (10 000 plants)
					Mise en place d'une pépinière de plants de cacao	<b>Akoazolé</b> (10 000 plants), <b>Akom</b> (10 000 plants), <b>Awaefalla</b> (10 000 plants), <b>Bifindi</b> (15 000 plants), <b>Ekonong</b> (12 000 plants), <b>Melen</b> (20 000 plants), <b>Ndonko</b> (12 000 plants), <b>Ngon</b> (5 000 plants), <b>Ngoumbou</b> (10 000 plants), <b>Nkolakoa</b> (20 000 plants), <b>Nyep</b> (15 000 plants)
					Construction et équipement d'un poste agricole	Manengombo
					Construction et équipement d'une Délégation d'Arrondissement d'Agriculture Affectation du personnel à la DAADER (03 Tech. d'Agriculture)	Akoéman urbain
Acquisition du matériel agricole (500 houes, 200 pioches, 500 machettes, 100 atomiseurs, 20 balances Roberval, 100 porte tout, 150 pulvérisateurs à	Tous les villages					

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

					dos, 200 plantoirs, 500 limes, 05 tracteurs, 150 brouettes, 200 sécateurs, 150 râteaux, 800 bottes), par village	
					Augmentation des superficies cultivables	Tous les villages
					Réhabilitation de la piste agricole NKO'OMBE - BETH (25 km), Sep II et Nyep	NKO'OMBE - BETH (25 km), Sep II et Nyep

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
4	Arts et Culture	Difficulté dans la valorisation du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence d'un cadre de concertation entre jeunes et adultes</li> <li>-Insuffisance des moyens financiers pour la mise en valeur des sites touristiques</li> <li>-Enclavement de la Commune</li> <li>-Faible promotion du patrimoine culturel existant</li> <li>-Capacité organisationnelle limitée financière</li> <li>-Absence d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aliénation culturelle</li> <li>-Non contribution de la culture à l'économie des familles et de la Commune</li> <li>-Dépréciation de la culture locale</li> </ul>	Construction de 10 foyers communautaires	(01) Sep 1, (01) Nkolmeyos, (01) Ngon, (01) Awaefalla, (01) Bifindi, (01) Akom, (01) Manengombo, (01) Ndonko, (01) Nyep et (01) Sep II.
					Élaboration d'une liste exhaustive du patrimoine culturel matériel et immatériel existant de la commune	Tous les villages
					Organisation de deux foires culturelles par an à	Akoéman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
5	Commerce	Difficulté d'accès aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible niveau des producteurs</li> <li>-Absence de marchés</li> <li>-Mauvais état des routes</li> <li>-Absence d'infrastructures</li> <li>-Éloignement avec les zones d'approvisionnement en produits de premières nécessités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insécurité des opérateurs et usagers</li> <li>-Forte spéculation sur les produits</li> <li>-Faible revenu</li> <li>-Beaucoup de pertes post récolte des produits agricoles</li> <li>-Pollution de l'environnement</li> </ul>	Création et construction des marchés périodiques	Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.
					Construction des blocs latrines dans les marchés créés et construits	Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.
					Construction des forages dans les marchés créés et construits	Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.
					Construction d'une décharge au marché créé	Akoeman
					Organisation des ventes	Tous les villages



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
6	Communication	Difficulté d'accès aux services de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible couverture du réseau radio et télévision</li> <li>-Absence de kiosques à journaux</li> <li>-Absences d'antennes relais</li> <li>-Méconnaissance de la politique sectorielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sous information</li> <li>-Difficultés à communiquer</li> </ul>	Plaidoyer auprès des services radio/TV pour installation d'une antenne de relais	Akoeman
					Construction d'une radio communautaire à	Akoeman
					Création d'un point de dépôt de presse écrite	Akoeman
					Création d'une gazette communale	Akoeman
7	Domaines et Affaires Foncières	Difficulté d'accès aux services des domaines et affaires foncières	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible sécurisation foncière</li> <li>-Délimitations ancestrales</li> <li>-Gestion anarchique de l'espace</li> <li>-Faible niveau de sensibilisation des populations sur la sécurisation foncière et les procédures y relatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Litiges fonciers</li> <li>-Risque de déguerpissement sans dédommagement</li> <li>-Conflits entre les villages voisins</li> </ul>	Établissement d'un plan cadastral	Akoeman
					Sensibilisation des populations sur la procédure d'obtention du titre foncier	Tous les villages
					Mise en valeur des permis de bâtir	Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
8	Eau	Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des points d'eau potables</li> <li>-Éloignement de certains hameaux par rapport aux points d'eau</li> <li>-Ignorance des méthodes de traitements des eaux</li> <li>-Insuffisance d'entretien des points d'eau aménagés</li> <li>-Pompes eau en panne non réparées</li> <li>-Mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau (CGPE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consommation des eaux souillées</li> <li>-Prolifération des maladies hydriques</li> <li>-Augmentation des dépenses</li> <li>-Diminution de la main d'œuvre</li> </ul>	1.1. 1. Construction de vingt (20) forages	<b>03 Akoazolé</b> (à l'EP, à Akoazolé etYinkoé), <b>01 Akom</b> (à AKOT – NDJONG), <b>01Awaefalla</b> , <b>01 Bifindi</b> (à l'E.P), <b>01Ekonong</b> , <b>01 Manengombo</b> , <b>03 Melen</b> (à l'E.P, quartier BIKOUM I transformateur, à BIKOUM – SSI), <b>03 Ndonko</b> (à la chefferie, Beth et dispensaire), <b>01 Ngon</b> (à la Chefferie), <b>05 Ngoumbou</b> (à l'E.P, à NKOLEYEN 1, à Ma'an, au Carrefour NGOUMBOU et à la Chefferie), <b>01 Nkolakoa</b> (à l'E.P), <b>01Nkolmeyos</b> (à EBONGZE), <b>02Sep I</b> (à MANENDJONG, à OVENG), <b>01Sep II</b> (à l'E.P)
					1.1.2. Achever la construction de l'adduction d'eau	Akoéman
					1.1.3.Réhabilitation de (02)	Sep II ; Nkolakoa

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
					sources	
					1.1.4. Réhabilitation des points d'eau : (05) points d'eau en panne	(01) Nyep (SOCOPA) ;(02) Nkolakoa école, (01) Sep I
					1.1.5 Réhabilitation de (02) forages	Akoéman ; Melen
					2.1.1. Organisation des séminaires de formation sur le traitement de l'eau à Akoeman	Tous les villages
					3.1.1.Création d'un comité de gestion des points d'eau dans tous les villages	Tous les villages
					3.1.2. Organisation des ateliers de formation pour travaux de maintenance	Akoéman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
9	Énergie	<b>Difficulté d'accès à l'énergie électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible couverture du réseau électrique</li> <li>-Faible implication des pouvoirs Publics</li> <li>-Mauvaise organisation des populations</li> <li>-Vandalisme sur les installations</li> <li>-Perturbation dans l'approvisionnement en énergie électrique</li> <li>-Panne répétée des transformateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développement difficile des activités économiques</li> <li>-Utilisation difficile des appareils électriques, électroménagers et électroniques</li> <li>-Familiarisation/utilisation difficile des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)</li> <li>-Développement du mal d'yeux</li> <li>-Difficultés à étudier et travailler la nuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du réseau électrique BT+MT monophasé</li> <li>Mise en place d'un comité de vigilance</li> <li>Sensibilisation des populations sur la sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Akoéman II et IV ; Ndonko ; Ekonong ; Nyep ; Sep I ; Sep II ; Manengombo ; Ngon ; Ngoumbou ; Nkolakoa ; Nkolmeyos</li> <li>Akoazolé ; Akom ; Awaefalla ; Melen; Bifindi; Akoéman</li> <li>Akoazolé ; Akom ; Awaefalla ; Melen; Bifindi; Akoéman</li> </ul>

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
10	Éducation de base	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance du personnel enseignant qualifié</li> <li>-Insuffisance des salles de classe</li> <li>-Bâtiments et salles de classe existants non entretenus</li> <li>-Faible niveau d'équipement des salles de classe</li> <li>-Insuffisance d'écoles maternelles</li> <li>-Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>-Aires de jeux non aménagées</li> <li>-Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les écoles</li> <li>-Absence de bloc administratif dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sous-scolarisation</li> <li>-Délinquance juvénile</li> <li>-Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes</li> <li>-Augmentation du taux de déperdition scolaire</li> <li>-Programme scolaire non couvert</li> </ul>	Création et construction d'une école maternelle	Ngoumbou
					Construction d'un bloc de deux(02) salles de classes pour l'école maternelle	Akoazolé ; Melen ; Ekonong; Sep II
					Construction des salles de classe à l'école primaire	Ngon ; Ekonong ; Nkolakoa ; Ngoumbou (04) Akom Beth (06)
					Réhabilitation de salles de classe à cinq (05) salles de classe	EP Akoéman, EP de Ngon (01), Awaefalla (02), Nyep (05)
					Construction et équipement l'IAEB	Akoéman
					Construction un bloc administratif	Akoéman, Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.
					Construction d'un puits à motricité humaine	EP de Akoazolé ; Melen ; Sep II ; Nkolakoa ; Ngoumbou ; Nyep ; Beth
					Construction des blocs de latrines toutes les EP et EM	Ngoumbou, Akoéman
					Affectation des enseignants à l'école primaire	Akoéman, Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.
					Construction des logements d'astreints	Akoéman (05)
					Acquisition de 550 table-bancs dans toutes les écoles primaires	Akoéman (50), Akoazole (50), Akom (50), Awaefalla (50), Bifindi (50), Ekonong (50), Melen (50), Ngoumbou (50), Nkolakoa (50), Nyep (50), Sep II (50).
					Acquisition du matériel didactique à l'EP	Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.
					Construction d'une clôture à l'EP d'Akoéman (EP et EM)	Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.
Installation des panneaux de signalisation	Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.					
Construction des aires de jeux	EP d'Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.					

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
11	Pêches, élevages et industries animales	Difficulté d'accès aux produits de pêches, d'élevages modernes	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance d'encadrement des éleveurs et pisciculteurs</li> <li>-Faible capacité organisationnelle et financière des producteurs</li> <li>-Divagation des animaux domestiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible revenu</li> <li>-Insécurité alimentaire</li> <li>-Développement des épidémies</li> <li>-Conflits</li> <li>-Malnutrition</li> </ul>	Construction d'une ferme avicole de capacité de 2000 poulets	Akoeman, Sep 2, Sep 1, Ngoumbou, Akoazole, Akom, Awaefalla, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa et Ngon
					Construction de 05 étangs piscicoles	Akoeman (03), Melen (01) et Ndonko (01)
					Construction de 05 fermes porcines de 50 têtes	Akoeman (01), Akoazolé (01), Bifindi (01), Ngoumbou (01) et Nkolakoa (01)
					Acquisition du matériel piscicole	Akoeman,
					Création d'une coopérative pastorale	Akoeman
					Redynamisation des GICs d'élevage existants	Tous les villages
					Construction d'une DAEPIA (Affectation du personnel (02))	Akoeman
					Organisation des formations sur les techniques d'élevage et de pêche à Akoeman	Akoeman (Tous les villages)
					Organisation d'un atelier de formation sur la fabrication de la provende à	Akoeman (Tous les villages)
					Sensibilisation des populations sur la construction des enclos pour la pratique de l'élevage domestique	Akoeman
Construction d'un centre zootechnique	Akoeman					
Organisation des campagnes de vaccination animales	Akoeman (Tous les villages)					

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
12	Emploi et Formation Professionnelle	Difficulté d'accès à l'emploi et la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mauvais état des bâtiments abritant la SAR/SM</li> <li>-Absence de matériel dans les salles d'ateliers</li> <li>-Faible fréquentation de l'établissement de formation</li> <li>-Insuffisance d'infrastructures</li> <li>-Faible capacité entrepreneuriale des chercheurs d'emploi</li> <li>-Inexistence des structures d'encadrement professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prolifération des activités économiques du secteur informel</li> <li>-Exode rural</li> <li>-Délinquance juvénile</li> <li>-Dépravation des mœurs</li> <li>-Oisiveté</li> </ul>	Construction d'un bloc de 04 (quatre) salle de classe	SAR/SM D'Akoéman
					Construction d'un bâtiment administratif	
					Construction et équipement de 03 (trois) salles d'ateliers	Akoéman
					Tenue des ateliers de sensibilisation et de vulgarisation des programmes nationaux d'insertion socioprofessionnelle à	
					Facilitation de l'insertion socioprofessionnelle des personnes formées	



**Photo 2** :Atelier maçonnerie SAR/SM



**Photo 3** :Une salle de classe à la SAR/SM

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
13	Enseignements Secondaires	Difficulté d'accès aux enseignements secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance du personnel enseignant au CES</li> <li>-Nombre de salles de classe insuffisant au CES</li> <li>-CETIC créée et non fonctionnelle</li> <li>-Nombre insuffisant d'établissement</li> <li>-Insuffisance des salles spécialisées et ateliers</li> <li>-Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants)</li> <li>-Absence de bibliothèques fonctionnelles</li> <li>-Absence d'aires de jeux aménagées</li> <li>-Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les établissements</li> <li>-Faiblesse des revenus des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Baisse du taux de scolarisation</li> <li>-Difficulté d'insertion socio professionnelle des jeunes</li> <li>-Délinquance juvénile</li> <li>-Coûts élevés des études</li> <li>-Exode scolaire rural</li> <li>-Faible taux des bacheliers</li> </ul>	Construction 03 blocs de deux (02) salles de classes	Lycée d'Akoeman
					Construction de Construire 08 (huit) salles de classes	CETIC de Manengombo
					Construction d'une salle informatique équipée	CES d'Akoeman
					Acquisition de 120 tables bancs	Lycée d'Akoéman,
					Construction et équipement de trois (03) salles d'ateliers	CETIC de Manengombo
					Construction de deux blocs de (04) latrines	CETIC Manengombo et au CES d'Akoeman
					Construction de (01) forage	CETIC de Manengombo
					construction de six (06) logements d'astreinte pour enseignants	CETIC de Manengombo
					Affectation (06) enseignants	Lycée d'Akoeman, (04) enseignants vacataires, (06) enseignants fonctionnaires au CETIC Manengombo
					Construction de (02) aires de jeux (stade de foot ; hand – ball ; volley – ball)	CES d'Akoeman, CETIC de Manengombo
Construction d'une clôture	CETIC de Manengombo, lycée d'Akoeman					
Construction et équipement d'un bloc administratif au	Lycée d'Akoeman, CETIC de Manengombo					

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
14	Enseignement Supérieur	Difficulté d'accès aux enseignements supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Éloignement des institutions universitaires</li> <li>-Coûts élevés des frais de scolarité</li> <li>-Faible revenus des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible taux des diplômés de l'enseignement supérieur</li> <li>-Abandon des études</li> <li>-Délinquance juvénile et sénile</li> <li>-Nombre insuffisant des élites intellectuelles</li> </ul>	Octroi des bourses à tous les étudiants de la commune	Akoéman
					Organisation des stages de vacance par la commune pour l'appui aux jeunes bacheliers)	Tous les villages

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
15	<b>Environnement, Protection de la Nature et développement durable</b>	<b>Dégradation des ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des mesures de Conservation de la biodiversité</li> <li>-Feux de brousse</li> <li>-déforestation</li> <li>-Perte de certaines espèces botaniques</li> <li>-Changements climatiques</li> <li>-Mauvaises pratiques culturelles</li> <li>-Formation insuffisante</li> <li>-Raccourcissement de la durée de la jachère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dégradation de la biodiversité et des Ressources génétiques</li> <li>-Baisse de la nappe phréatique et du Régime des cours d'eau</li> <li>-Érosion</li> <li>-Épuisement des sols</li> <li>-Déforestation</li> <li>-Changement climatique</li> <li>-Prolifération des maladies</li> </ul>	Organisation des ateliers de sensibilisation sur la protection de l'environnement	Akoéman
					Création des Clubs des Amis de la nature	CES D'Akoéman et CETIC
					Mise en place d'un mécanisme de ramassage des matières plastiques	Akoéman
					Mise en place de nouvelles techniques de carbonisation dans tous les villages (système de carbonisation en bois énergie)	Akoéman
					Création d'une décharge municipale	Akoéman
					Disposition des bacs à ordures dans la commune	Akoéman

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
16	Forêts et faune	Difficulté dans la protection du couvert forestier et des espèces fauniques	-Exploitation abusive des essences forestières -Braconnage -Insuffisance de contrôle de l'administration -Pratique de l'agriculture sur brûlis itinérante	-Disparition de certaines espèces fauniques -Destruction de la biodiversité -Changement climatique -Bouleversement du calendrier agricole	Élaboration d'un inventaire des domaines forestiers permanents	Akoéman
					Élaboration des mesures de sécurisation des domaines forestiers	Tous les villages
					Élaboration des plans d'aménagements des forêts (en renforçant le contrôle et accompagnement des populations dans le respect de la norme)	Tous les villages
					Création des forêts communautaires et communales	Akoeman
					Élaboration des méthodes d'agroforesterie dans tous les projets forestiers	Tous les villages
					Élaboration d'un inventaire des essences forestières existant	Tous les villages
					Organisation des campagnes de renforcement des capacités des artisans bois Akoeman	Akoeman
					Appui dans la gestion durable, la transformation et la commercialisation des PFNL	Akoeman
					Renforcement des capacités de la commune dans la gestion forestière	Akoeman (Tous les villages)
					Sensibilisation des populations dans la gestion durable des forêts	Akoeman (Tous les villages)



**Photo 4 :** Un puits à motricité humaine en panne au CMA



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
17	Développement Urbain et Habitat	Urbanisation anarchique et Précarité de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence des infrastructures d'assainissement</li> <li>-Voirie municipale inexistante</li> <li>-Absence d'un plan d'urbanisation</li> <li>-Faible connaissance des textes</li> <li>-Ignorance des techniques de construction en matériaux définitifs</li> <li>-Logements construits en matériaux provisoires</li> <li>-Faible pouvoir économique des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Logements construits en matériaux provisoires</li> <li>-Insécurité foncière des espaces occupés</li> <li>-Promiscuité</li> <li>-Développement des maladies</li> <li>Insécurité des personnes</li> </ul>	Élaboration d'un plan sommaire d'urbanisme	Akoéman
					Aménagement de la voirie urbaine	Akoéman
					Création des lotissements communaux	Akoéman
					Viabilisation des lotissements communaux	Akoéman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
18	Jeunesse et éducation civique	Difficulté d'accès à l'encadrement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque d'organisation</li> <li>-Manque d'information sur les structures existantes</li> <li>-Absence des structures d'encadrement</li> <li>-Absence de formateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Désœuvrement et oisiveté</li> <li>-Déperdition scolaire</li> <li>-Délinquance juvénile</li> <li>-Dépravation des mœurs</li> <li>-Propagation du VIH/SIDA</li> </ul>	Construction d'un foyer des jeunes	Akoéman
					Encadrement des jeunes par les structures de jeunesse	
					Formation de la jeunesse au montage des projets et la recherche des financements (une fois par an)	
					Vulgarisation des projets et programmes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes	
					Organisation des stages de vacances à la mairie (une fois par an)	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
19	Industries, Mines et Développement Technologique	Difficulté d'accès aux mines et faible valorisation des produits miniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ignorance de la réglementation</li> <li>-Difficultés d'accès aux carrières de sables</li> <li>-Matériel d'exploitation rudimentaire</li> <li>-Faible organisation et structuration des acteurs</li> <li>-Absence de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sous exploitation des ressources</li> <li>-Paupérisation des populations</li> <li>-Faible pouvoir économique de la Commune</li> </ul>	Élaboration d'un fichier des sites potentiels pour exploitation des substances de carrières dans la commune	Tous les villages
					Aménagement et exploitation artisanale d'une carrière de sable	Tous les villages
					Aménagement des voies d'accès aux sites d'exploitation produits de carrière	Tous les villages
					Élaboration d'une plateforme de gestion des carrières entre les parties prenantes (MINMIDT, Exploitant, Commune, Village)	Tous les villages

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
20	Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat	Difficulté dans la création des entreprises et dans la promotion de l'économie sociale et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible esprit d'entreprise</li> <li>-Faible promotion du secteur</li> <li>-Faible qualification des populations</li> <li>-Ignorance des procédures et formalités de création d'entreprises</li> <li>-Moyens financiers des populations limités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prolifération des emplois précaires</li> <li>-Augmentation du taux de désœuvrement</li> <li>-Faible pouvoir économique des populations et de la Commune</li> <li>-Faible diversification des revenus</li> </ul>	Recensement des acteurs du secteur informel dans la commune	Tous les villages
					Appui des activités des acteurs des acteurs du secteur informel (call box, tenanciers de bar, artisans)	Tous les villages
					Recensement, sensibilisation et enregistrement des promoteurs de l'économie sociale (GIC)	Tous les villages
					Création et fonctionnement des associations des artisans à	Akoéman
					Appui technique, technologique, informationnel et promotionnel des artisans	Tous les villages
					Organisation annuelle de 02 foires communale de l'artisanat à	Akoéman

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
21	Postes et Télécommunications	Difficulté d'accès aux services postaux et de télécommunications	-Faible couverture du réseau téléphonique -Absence de centre communautaire non fonctionnel -Absence d'un bureau de poste et des services postaux	-Sous information des populations -Faible ouverture au monde extérieur -Difficulté de communication avec l'extérieur -Capacité de recherche et d'innovation limitée (internet)	Construction d'une antenne de relai TV Création, construction et équipement d'un télé-centre communautaire polyvalent Création et construction d'un bureau de poste	Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
22	Promotion de la Femme et de la Famille	Difficulté dans l'encadrement des femmes et de la famille	-Inexistence des structures d'encadrement des femmes, de la famille et des jeunes filles -Absence d'un fichier des jeunes filles mères et des enfants abandonnés Faible pouvoir économique de la femme -Faible représentativité et participation de la femme dans les instances politiques et du développement (prise en compte de leurs intérêts)	-Fragilisation de la famille et de la société -Dépravation des mœurs -Accentuation de la dépendance de la femme vis-à-vis des hommes -Relâchement de l'encadrement de la famille -Prolifération du phénomène des filles-mères et enfants abandonnés -Exode rural	Construction d'une maison de la femme à Mise en place d'un fichier de jeunes filles mères et enfants abandonnés Mise en place d'un fond de soutien pour la scolarisation de la jeune fille Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance du mariage civil et de l'établissement des actes de naissance pour les nouveaux-nés Mise en place d'un fichier des familles vulnérables Organisation de la prise en charge des familles vulnérables	Toute la commune

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
23	Recherche Scientifique et Innovation	Difficulté d'accès aux résultats des recherches	-Éloignement des structures de recherches -Difficultés d'accès aux innovations scientifiques -Faible promotion du secteur -Méconnaissance de la politique sectorielle	-Utilisation du matériel végétal à faible potentiel -Technique de production rudimentaire -Faible production -Baisse des revenus -Pauvreté	Organisation des ateliers de sensibilisation et de vulgarisation de la recherche Organisation des ateliers de formations et de recyclage sur les techniques de fertilisation des sols Construction des foyers améliorés Création de pépinière de plantes médicinales	Akoeman (tous les villages) Akoeman (tous les villages) Tous les villages) Akoeman

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
24	Santé	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mauvaise répartition des Centres de santé</li> <li>-Insuffisance des médicaments et matériels</li> <li>-Faible couverture sanitaire</li> <li>-Insuffisance du personnel soignant qualifié</li> <li>-Équipement insuffisant des formations sanitaires</li> <li>-Faible accès aux médicaments</li> <li>-Faible capacité financière des ménages</li> <li>-Éloignement des centres de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Cherté des soins</li> <li>-Orientation des populations vers la médecine moderne</li> <li>-Pratique de l'automédication</li> <li>-Récurrence des maladies et épidémies</li> <li>-Taux de morbidité et de mortalité élevé</li> </ul>	Création et construction de 05 centres de santé intégrée	(01) <b>Nkolakoa</b> , (01) Akoazole, (01) Akom, (01) Awaefalla, (01) Nkolmeyos.
					Réhabilitation du CMA	Akoéman Urbain
					Réhabilitation du dispensaire	Ndonko
					Construction de deux logements d'astreintes	Sep I
					Réhabilitation du logement du Médecin du CMA	Akoéman Urbain
					Équipement du CSI en plateau technique (01 Microscope, 01 réfrigérateur)	<b>Sep I</b> , dispensaire de <b>Ndonko</b>
					Acquisition d'une ambulance (01)	CMA d' <b>Akoéman Urbain</b>
					Réhabilitation du groupe électrogène	<b>Akoéman Urbain</b>
					Équipement des CSI de 10 lits, 01 laboratoire, 01 maternité, 01 pharmacie, 01 réfrigérateur	Nkolakoa, Akoazole et Ndonko
					Affectation du personnel soignant	Dispensaire de <b>Ndonko</b> (01 IDE, 01TL, 01 Commis, 01 agent d'entretien), CMA d' <b>Akoéman Urbain 01</b> (médecin, 02 IDE, 02 infirmiers brevetés, 02 aides-soignantes, 01 commis) et (01 médecin, 01 IDE, 01 infirmier breveté, 02 aides-soignantes, 01 commis) au centre de santé à <b>Nkolakoa</b> , Akoazole, Sep 1 et Ekonong
					Approvisionnement en médicaments au dispensaire	<b>Ndonko</b> , <b>NKOLAKO</b> A, <b>AKOAZOLE</b> , CMA d'Akoéman Urbain, <b>CSI de Sep I</b>
					Construction d'un bloc de 18 latrines	CSI de <b>Nkolakoa (06)</b> , Ndonko <b>(06)</b> et <b>Akoazole (06)</b>
					Construction d'un forage au CSI	<b>Nkolakoa</b> , <b>Ndonko</b> et <b>Akoazole</b>

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
	VIH/SIDA				Formation des animateurs communautaires de relais	Tous les villages
					Organisation des campagnes de sensibilisation et dépistage des maladies non transmissibles (cancers, Hypertension artérielle, diabète, hépatite B, etc.) et des maladies tropicales négligées (lèpre, ulcère de Buruli, ...)	Tous les villages
					4.6.1. Redynamisation le comité de santé et les relais communautaire	Sep I
					Mise en place un comité de gestion	Ndonko
					Organisation des campagnes de sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA	Akoeman (tous les villages)
					Redynamisation des Comités Locaux de Lutte contre le SIDA	Tous les villages
					Organisation des campagnes de dépistage volontaire et conseils sur les IST/VIH/SIDA	Tous les villages
Prise en charge systématique de tous les malades dépistés	Tous les villages					

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
25	Sports et Éducation Physique	Difficultés dans la pratique des activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance d'infrastructures sportives</li> <li>-Déficit d'équipements sportifs dans les établissements scolaires</li> <li>-Insuffisance d'enseignant d'éducation physique dans les établissements scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible épanouissement physique</li> <li>-Faible développement des disciplines sportives et des loisirs</li> <li>-Absence d'association sportive</li> <li>Santé précaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de la DASEP</li> <li>Construction d'un stade municipal</li> <li>Construction des aires de jeu multisports (handball, basketball, volleyball, tennis)</li> <li>Organisation des championnats de vacances par an</li> <li>Appui dans la création des associations sportives</li> <li>Organisation des journées mensuelles de sports pour tous</li> </ul>	Akoéman

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
26	Tourisme	Difficulté dans la valorisation des activités d'Eco-tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence des structures d'accueil (restaurant auberges...)</li> <li>-Non aménagement des sites touristiques</li> <li>-Enclavement de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible attraction des touristes</li> <li>-Faible pouvoir économique des populations et de la Commune</li> </ul>	Construction d'un complexe communal	Akoéman
					Élaboration d'un inventaire des potentiels sites touristiques recensés	Akoéman
					Réhabilitation du sanctuaire	Ndonko
					Aménagement de la grotte Mariale	Ekonong

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
27	Transports	Difficulté d'accès aux transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mauvais état des routes</li> <li>-Absence de gare routière</li> <li>-Inexistence d'agences de voyage</li> <li>-Non-respect de la réglementation en matière de transport</li> <li>-Forte spéculation sur les prix de transport</li> <li>-État défectueux des véhicules et moto utilisés par les transporteurs</li> <li>-Surcharge des véhicules et engins de transport</li> <li>-Automobilistes/moto taximen sans permis de conduire et autres documents exigibles (carte grise, assurance, etc.)</li> <li>-Non-respect du code de la route par les automobilistes et autres usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accidents de circulation très fréquents</li> <li>-Coût élevé de transport</li> <li>-Usagers exposés aux intempéries aux lieux d'attente des véhicules</li> <li>-Insécurité routière</li> </ul>	Aménager et construire une gare routière	Akoéman
					Appuyer à la création d'un syndicat des transporteurs	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
28	Travail et Sécurité Sociale	Difficulté d'accès aux services de sécurité sociale par les travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible sensibilisation des populations sur les prestations sociales</li> <li>-Manque de structures de reconversion</li> <li>-Faible taux d'opportunités en auto emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible participation aux actions de développement</li> <li>-Misère accentuée</li> <li>-Poids pour la société</li> <li>-Condition de vie précaire des sexagénaires</li> </ul>	Organisation d'un atelier de sensibilisation des populations sur l'immatriculation volontaires à la CNPS	Tous les villages
					Immatriculation volontaire des agriculteurs des associations de corps de métiers structurées et des coopératives	
					Affiliation de tout le personnel communal	

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS	
29	Travaux publics	Difficulté de mobilité des biens et personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mauvais état des routes entretien insuffisant des routes et pistes de la Commune</li> <li>-Mauvaise organisations des populations</li> <li>-Précarité des ouvrages d'arts absence de rigoles</li> <li>-Faibles implications des pouvoirs publics</li> <li>-Enclavement de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fréquence élevée des accidents de circulation</li> <li>-Coût élevé du coût de transport</li> <li>-Coût élevé des produits de première nécessité</li> <li>-Difficulté d'écoulement des produits agricoles</li> <li>-Difficulté de déplacement des personnes et des biens</li> <li>-Surcharge dans les voitures et sur les motos</li> </ul>	<b>Reprofilage des axes routier-</b> Limite MEKOMO MBALMAYO (pont So'o) (km) limite Fon NGOULMAKONG (OssoéBika) (km), Akoéman –Ngoumbou limite pont So'o (Mengueme) (28km), Réhabilitation du tronçon de route (Akoazolé - Akom) 5km, (Awaefalla – Akom – Akoazolé) 2 Km, axe Melen – Awaefalla 2 Km, Pont sur Mebogo à Nloubou 2 Km, tronçon Ekonong - Ngoumbou 15 km, EKONONG – NDONKO – AKOEMAN 2,7 km, pont So'o – Akoéman) 24km, Ngoumbou – Nkolmeyos (13 km)	Ekonong, Akoeman, Ndonko, Ngoumbou, Nkolmeyos, Akoazole, Melen, Awaefalla, Akom	
					Ouverture Nkolmeyos – Nkolakoa – Sep I (10 Km), NYEP – BETH (15 km)		Nkolmeyos, Nkolakoa, NYEP, Sep I
					Construction de (03) barrières de pluie		Ngon, Ngoumbou et Akoazolé

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

N°	SECTEUR	PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SYNTHÈSES DES BESOINS	VILLAGES CONCERNÉS
					Réhabilitation de la barrière de pluie	Akoeman
					Construction des ponts en matériaux semi - définitifs à Rivière Mebogo (limite Akoéman – Bifindi) Rivière Nloubou (limite Bifindi – Melen)	Akoéman, Bifindi, Melen
					Acquisition du matériel et équipement d'entretien des routes dans tous les villages (20 pioches, 30 pelles, 02 tronçonneuses, 05 brouettes, 50 machettes par village)	Tous les villages
					Redynamisation et création d'un comité d'entretien des routes	Tous les villages



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 4.5. Tableau de synthèse des 08 microprojets prioritaires

Espace urbain / villages	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total (1000)	Le projet prioritaire		
	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	4 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	5 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)		Intitulé du projet	Coût estimatif (1000 CFA)	Justification de la sélection (par rapport à l'autre 1 <sup>er</sup> projet prioritaire)
Espace urbain Communal	Délimitation du périmètre urbain	Élaboration d'un plan sommaire d'urbanisation	Électrification de l'espace urbain	Construction d'un complexe municipal	Aménagement de la voirie urbaine	Construction du hangar de marché	Construction d'un complexe municipal	Création d'une cacaoyère municipale de 10 Ha	185000	Délimitation du périmètre urbain	15 000	Organisation de la structuration de la ville
	15000	20000	30000	10000	50000	20000	30000	10000				
Akoazolé	Construction d'un puits à MH à l'E.P	Construction d'un puits à MH à Akoazolé 2	Réhabilitation du tronçon de route (Akoazolé - Akom) 5km	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.M	Construction d'un centre de santé	Construction d'un hangar de marché périodique	Mise en place d'une ferme porcine de 10 têtes	Mise en place d'une pépinière cacaoyère de 10 000 plants	113 000	Construction d'un puits à MH à l'E.P	6 000	Accès difficile à l'eau potable
	6 000	6 000	10 000	25 000	50 000	10 000	3 000	3 000				
Akom	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.P	Réhabilitation du tronçon de route 2 Km (Awaefalla – Akom – Akoazolé)	Construction d'un centre de santé	Construction d'un puits à MH à AKOT - NDJONG	Construction d'une case communautaire	Achat d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Mise en place d'une pépinière de 10 000 plants de cacaoyers	Mise en place d'une ferme avicole de 200 poulets de chairs	91 850	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.P	17 000	Accès difficile à l'éducation de base de qualité
	17 000	6 000	50 000	6 000	10 000	350	1 000	1 500				
Awaefalla	Construction d'un puits à MH	Construction d'une case santé	Création et construction d'une école maternelle	Construction d'un foyer communautaire	Reprofilage de 2 Km de route axe Melen - Awaefalla	Conduite d'une ferme avicole de 200 poulets de chairs	Mise en place d'une pépinière cacaoyère de 10 000 plants	Construction d'un magasin de stockage	78 000	Construction d'un puits à MH	6 000	Accès difficile à l'eau potable
	6 000	15 000	25 000	10 000	7 000	2 000	3 000	10 000				

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Espace urbain / villages	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total (1000)	Le projet prioritaire		
	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	4 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	5 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)		Intitulé du projet	Coût estimatif (1000 CFA)	Justification de la sélection (par rapport à l'autre 1 <sup>er</sup> projet prioritaire)
Bifindi	Réhabilitation du réseau électrique de 2 km de MT et BT	Réhabilitation de 2 km de route (Pont sur Mebogo à Nloubou)	Construction d'un forage à l'E.P	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E.P	Construction d'un pont en matériaux définitifs sur la rivière Mebogo	Mise en place d'une pépinière cacaoyère de 15 000 plants	Achat d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Mise en place d'une ferme porcine de 15 têtes	62 400	Réhabilitation du réseau électrique de 2 km de MT et BT	15 000	Accès difficile à l'énergie électrique
	15 000	7 000	9 000	18 000	5 000	4 000	400	4 000				
Ekonong	Extension du réseau électrique de 6km MT et 2 km BT	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école maternelle d'Ekonong	Construction d'un puits à motricité humaine	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP	Réhabilitation de 15 km de route du tronçon Ekonong - Ngoumbou	Construction d'une pépinière de 12 000 plants de cacao	Acquisition d'un moulin à écraser	Construction d'un hangar de marché	111 350	Extension du réseau électrique de 6km MT et 2 km BT	15 000	Accès difficile à l'énergie électrique
	15 000	18 000	6 000	18 000	30000	4000	350	20000				
Manengombo	Construction d'un bloc de deux salles de classes au CETIC	Construction d'un poste agricole	Extension du réseau électrique d'Eneo Cameroun de 4 km de MT et 2000 m de BT	Construction d'un Puits à Motricité Humaine	Construction d'un foyer communautaire	Construction d'un hangar de marché	Ouverture de la piste de desserte agricole Manengombo - Falla	Ouverture de la piste de desserte agricole Fallayat-Ongbwayat	116 000	Construction d'un bloc de deux salles de classes au CETIC	25 000	Accès difficile à l'éducation de base de qualité
	25 000	25 000	20 000	6 000	10 000	10 000	10 000	10 000				
Melen	Construction d'un puits à M H à l'E.P	Construction d'un puits à M H au quartier BIKOUM I (transformateur)	Construction d'un puits à M H à BIKOUM - SSI	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.M	Renforcement d'un nouveau transformateur de 25 KVA	Mise en place d'une pépinière de 20 000 plants de cacaoyers	Mise en place d'une ferme avicole de 100 poulets de chairs	Mise en place d'un étang piscicole	57 500	Construction d'un puits à M H à l'E.P	6 000	Accès difficile à l'eau potable

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Espace urbain / villages	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total (1000)	Le projet prioritaire		
	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	4 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	5 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)		Intitulé du projet	Coût estimatif (1000 CFA)	Justification de la sélection (par rapport à l'autre 1 <sup>er</sup> projet prioritaire)
	6 000	6 000	6 000	25 000	5 000	5 000	2 500	2 000				
Ndonko	Construction d'un puits à M H à la chefferie	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 3 km de MT et 2000 m de BT	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'un stade de foot - ball	Réhabilitation de 2 700 mètres de routes axe EKONONG – NDONKO - AKOEMAN	Mise en place d'une pépinière de 12 000 plants de cacaoyers	Mise en place d'un étang piscicole	Achat d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	44 350	Construction d'un puits à M H à la chefferie	6 000	Accès difficile à l'eau potable
	6 000	15 000	10 000	2 000	5 000	4 000	2 000	350				
Ngon	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 6 km de MT et 4000 m de BT	Construction d'un puits à M H à la Chefferie	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.P	Construction d'une case communautaire	Construction de 03 logements d'astreintes	Ouverture de la piste de desserte agricole SO – SSI - Falla	Mise en place d'une ferme avicole de 100 poulets de chairs	Mise en place d'une pépinière de 5 000 plants de cacaoyers	87 000	Extension du réseau électrique d'Eneo Cameroun de 6 km de MT et 4000 m de BT	25 000	Accès difficile à l'énergie électrique
	25 000	6 000	17 000	10 000	15 000	10 000	3 000	1 000				
Ngoumbou	Reprofilage de la route pont so'o – akoeman) 24km	Construction d'un puits à M H à l'E.P	Construction d'un puits à M H NKOLEYEN 1	Construction d'un puits à M H au Carrefour NGOUMBOU	Construction d'un puits à M H à la Chefferie	Mise en place d'une pépinière cacaoyère de 10 000 plants	Achat d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Mise en place d'une ferme porcine de 10 têtes	43 850	Reprofilage de la route pont So'o – Akoeman) 24km	15 000	Difficulté de déplacement des biens et des personnes
	15 000	6 000	6 000	6 000	6 000	2 500	350	2 000				
Nkolakoa	Ouverture de la route Nkolmeyos – Nkolakoa – Sep I (10 Km)	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.M	Construction d'un puits à M H à l'E.P	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.P	Réhabilitation de la source naturelle à NnamAkoé	Aménagement d'une carrière de sable à Akoa et OssoéNdong	Mise en place d'une pépinière de 20 000 plants de cacaoyers	Conduite porcherie de 20 têtes	84 000	Ouverture de la route Nkolmeyos – Nkolakoa – Sep I (10 Km)	20 000	Difficulté de déplacement des biens et des personnes
	20 000	25 000	6 000	16 000	3 000	5 000	5 000	4 000				

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Espace urbain / villages	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total (1000)	Le projet prioritaire		
	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	4 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	5 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	1 <sup>er</sup> (1000 CFA)	2 <sup>ème</sup> (1000 CFA)	3 <sup>ème</sup> (1000 CFA)		Intitulé du projet	Coût estimatif (1000 CFA)	Justification de la sélection (par rapport à l'autre 1 <sup>er</sup> projet prioritaire)
Nkolmeyos	Réhabilitation de la route Ngoumbou – Nkolmeyos (13 km)	Plaidoyer pour la création d'une école Primaire et Maternelle	Construction d'une case de santé	Construction d'un puits à M H à EBONGZE	Construction d'un foyer communautaire	Mise en place d'un champs communautaire de 5 ha de Mais	Mise en place d'un champs communautaire de 4 ha de Manioc	Distribution des intrants agricole	55 300	Réhabilitation de la route NGOUMBOU – NKOLMEYOS (13 km)	30 000	Difficulté de déplacement des biens et des personnes
	30 000	300	5 000	6 000	10 000	2 000	1 000	1000				
Nyep	Ouverture de la piste agricole NYEP – BETH (15 km)	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 4 km de MT et BT	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.P de BETH	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.M	Construction d'un foyer communautaire	Mise en place d'une pépinière de 15 000 plants de cacaoyers	Aménagement d'une carrière de sable	Mise en place d'une pépinière de 10 000 plants de palmier à huile	116 000	Ouverture de la piste agricole NYEP – BETH (15 km)	30 000	Difficulté de déplacement des biens et des personnes
	30 000	20 000	17 000	25 000	10 000	3 000	5 000	6 000				
Sep I	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 5 km de MT et BT	Construction d'un puit à M H à MANENDJONG	Construction d'un puits à M H à OVENG	Création et construction d'une école Maternelle	Approvisionnement du CSI en médicaments	Construction d'un hangar de marché	Achat d'un moulin à écraser le manioc à gazoil	Mise en place d'une ferme porcine de 10 têtes	115 350	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 5 km de MT et BT	60 000	Accès difficile à l'énergie électrique
	60 000	6 000	6 000	25 500	5 000	10 000	350	2 500				
Sep II	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 3km et BT	Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'E.M	Construction d'un puits à MH à l'E.P	Réhabilitation de la piste agricole NKO'OMBE - BETH (25 km)	Construction d'un foyer communautaire	Achat d'un moulin à gazoil à écraser le manioc	Construction d'un hangar de marché périodique	Construction d'un magasin de stockage	161 350	Extension du réseau électrique d'Enéo Cameroun de 3km de MT et BT	50 000	Accès difficile à l'énergie électrique
	50 000	25 000	6 000	50 000	10 000	350	10 000	10 000				

**Tableau 18 :** Synthèse des 08 projets prioritaires par village

## **5. PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

### **5.1. Vision et objectifs du PCD**

Il s'agira de présenter la vision de développement de la commune d'Akoeman et les objectifs du PCD

#### **5.1.1. Vision de développement de la commune**

Lors de l'atelier de planification en présence de tous les acteurs de développement de la Commune (autorités administratives, Association, ONG, Délégués Départementaux, PNDP, OAL, etc...) et à travers une démarche participative, il s'est dégagé une vision de développement de la commune d'Akoeman à l'horizon 2035 telle que souhaitée par la vision du Maire. Cette vision s'intitule « Akoeman une cité prospère et développée ».

#### **AU PLAN SOCIAL :**

##### **1- EAU ET ÉNERGIE :**

- Tous les villages passent d'une couverture de 44% à 100%
- Tous les villages électrifiés, passage d'une couverture de 36% à 100%

##### **2- ÉDUCATION**

Passage d'un taux de couverture de 75% à 100% tant au niveau de l'éducation de base que des enseignements secondaires.

#### **AU PLAN ÉCONOMIQUE**

##### **3- TRAVAUX PUBLICS :**

- 100% des ouvrages d'art aménagés
- 80% voies d'accès ouvertes et aménagées
- Bitumage de l'axe Mengue (pont So'o)-Ngoumbou-Akoeman-Ngon en passant par Ekonong

##### **4- DOMAINE ET AFFAIRES FONCIÈRES :**

- L'accès à la sécurité foncière pour tous les villages
- Sécurisation des terres par la commune

#### **5.1.2. Objectifs du PCD**

##### **a-) Objectif global**

Élaborer sur la base de la vision de développement du Maire, des diagnostics de terrain et du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, une planification stratégique (CDMT) et un Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la commune d'Akoeman

**b-) Objectifs spécifiques**

- Restituer les différents cadres logiques de la Commune **D'Akoeman** par secteurs ;
- Planifier les investissements prioritaires pour la première année (PIA) sous la base des ressources mobilisables ;
- Élaborer le tableau de planification stratégique (CDMT) ;
- Élaborer un plan de passation des marchés pour la première année.
- Élaboration du cadre de gestion environnementale du CDMT
- Mettre en place un Comité Communal de Suivi-évaluation (CCSE)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 5.2. Cadre logique par secteur

**SECTEUR 1** : ADMINISTRATION TERRITORIALE, DÉCENTRALISATION, SÉCURITÉ, MAINTIEN ORDRE

**PROBLÈME** : Difficultés d'accès à certaines infrastructures sociales de base et à une sécurité garantie dans la commune

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Sources de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'offre et l'accès à une sécurité de qualité			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire et équiper des infrastructures d'encadrement	Nombre d'infrastructures construites	-INS	-Disponibilité foncière et des ressources financières
	2. Assurer une sécurité de proximité	Nombre de comités de vigilance opérationnel	- Rapport sectoriel	-Disponibilité des ressources financières
<b>Résultats</b>	1.1. Les infrastructures d'encadrement sont construites et équipées permettant un meilleur encadrement des usagers	Nombre infrastructures construites	- Enquêtes	-Disponibilité des ressources financières
	2.1. Les populations sont mieux sécurisées	Analyse des comportements	- Enquêtes	Forte implication des populations
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction et équipement de la sous-préfecture à Akoeman		120 000 000	-Disponibilité foncière et des ressources financières
	1.1.2. Construction et équipement les commissariats de sécurité publique et Spécial à Akoeman		200 000 000	Plan sectoriel -Disponibilité foncière et des ressources financières
	2.1.2. Acquisition du matériel de sécurité pour les comités de vigilance (15 sifflets, 15 torches, 15 gilets, 15 bottes) (villages concernés)		2 640 000	-Disponibilité des ressources financières
	3.1.1. Construction des logements d'astreinte pour le personnel maintien de sécurité		70 000 000	
	3.1.2. Affectation du personnel à la Sous -Préfecture		/	Correspondance adressée à la hiérarchie avec appui du Maire
	Total		<b>357 640 000</b>	

**Tableau 19:** Cadre logique Administration territoriale, décentralisation, sécurité, maintien ordre



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 2 : AFFAIRES SOCIALES

**PROBLÈME :** Faible prise en charge des personnes socialement vulnérables

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Assurer une prise en charge adéquate aux personnes socialement vulnérables			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire des structures d'encadrement adéquates des PSV	Nombre de nouvelles structures construites	- Rapport sectoriel - Enquête	-Disponibilité des ressources financières
	2. Renforcer les capacités des PSV à se prendre en charge et à se regrouper en association	Nombre de nouvelles PSV prises en charge	- Rapport Centre social	-Disponibilité des ressources financières -PSV recensées
	3. Sensibiliser toutes les parties prenantes	Analyse des comportements de la population	- Enquête - ECAM	-Disponibilité des parties prenantes
<b>Résultats</b>	1.1. Un centre social est construit et équipé	Rapports d'évaluation des activités	- Rapports centre social	-Disponibilité des terres -Disponibilité du personnel adéquat
	2.1. Les personnes handicapées sont aptes à se prendre en charge	Quantité et qualité de l'appareillage suffisant	- Rapports centre social - Enquêtes INS	-Disponibilité des ressources financières
	2.2. Les PSV sont pris en charge partiellement ou totalement médicalement et financièrement	Nombre de PSV pris en charge médicalement	- Rapports centre social -INS	-PSV recensées et organisées -Disponibilité des ressources
	2.3. Les PSV sont formées dans la pratique de petits métiers en vue de leur insertion socioprofessionnelle	Nombre de PSV formées et insérées	- Enquête INS - ECAM	-Disponibilité des parties prenantes
	3.1. Les PSV sont regroupées en association et maîtrisent les procédures d'encadrement des PSV	Nombre de nouvelles associations de PSV créées et sensibilisées	- Rapports sectoriels - Enquête INS - ECAM	-Disponibilité des parties prenantes
	3.2. Les infrastructures ouvertes au public intègrent véritablement le composant handicap dans les constructions des bâtiments	Nombre de bâtiments respectant le composant handicap	- Enquête	-Volonté affichée des entrepreneurs
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction et équipement d'un centre social à Akoeman		100 000 000	-Disponibilité des terres -Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Élaboration d'un fichier des Personnes Socialement Vulnérables (PSV) dans tous les villages		5 000 000	Forte contribution de la population
	2.1.2. Octroi des appareillages nécessaires et adéquats aux personnes		100 000 000	Bon recensement établi

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	handicapées (10 chaises roulantes, 20 Cannes blanches, 10 lunettes de lecture, 10 béquilles) dans tous les villages		
	2.2.1. Prise en charge médicale effective des PSV dans tous les villages	16 000 000	Les CSI appliquent la réglementation
	2.3.1. Formation des PSV en AGR (vannerie, saponification, couture ...)	5 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	2.4.1. Création d'une association de PSV par village	160 000	Volonté affichée des PSV
	3.1.1. Sensibilisation des PSV sur leurs procédures d'encadrement à Akoeman (tous les villages concernés)	5 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	3.2.1. Mise sur pied d'une mesure systématique de construction en prenant en compte le handicap dans les constructions des bâtiments	5 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	<b>TOTAL</b>	<b>236 160 000</b>	

**Tableau 20** :Cadre logiqueAffaires sociales

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 3 : AGRICULTURE

**PROBLÈME :** Difficulté à pratiquer une agriculture moderne et rentable

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à la pratique d'une agriculture moderne et rentable dans la Commune			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Faciliter le stockage et la vente des produits agricoles	Nombre de points de stockage et de vente des produits agricoles construits	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	2. Faciliter l'accès à la formation et à l'encadrement des agriculteurs	Nombre d'agriculteurs formés	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	3. Faciliter l'accès au matériel agricole	Liste du matériel agricole acquis	Rapports et enquêtes des sectoriels	Disponibilité des moyens financiers
	4. Faciliter l'écoulement des produits agricoles	Nombre de kilomètre de dessertes aménagées	Rapports et enquêtes des sectoriels	-Étude technique -Disponibilité des moyens financiers
	5. Diminuer la propagation des maladies des plantes	Nombre et liste des intrants et produits phytosanitaires acquis	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des responsables techniques et des agriculteurs
	6. Favoriser l'augmentation de la production agricole	Nombre de plants et semences améliorés acquis	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des responsables techniques et des agriculteurs
<b>Résultats</b>	1.1. La vente des produits agricoles est facilitée	Nombre de points de vente des produits agricoles construits	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	1.2. Les infrastructures de stockage sont construites	Nombre d'infrastructures de stockage des produits agricoles construits	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	1.3. Des organisations paysannes sont créées	Nombre d'organisations paysannes créées	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	2.1. L'accès aux formations et le suivi des agriculteurs sont faciles et effectifs	Nombre d'agriculteurs formés	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	2.2. Les agriculteurs maîtrisent les techniques de transformation modernes de leur production	Nombre d'agriculteurs formés	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des toutes les parties concernées
	3.1. L'augmentation des revenus des agriculteurs est favorisée	Liste du matériel agricole acquis	Rapports et enquêtes des sectoriels	Disponibilité des moyens financiers
	4.1. Les bassins de productions sont désenclavés	Nombre de kilomètre de dessertes aménagées	Rapports et enquêtes des sectoriels	-Étude technique -Disponibilité des moyens financiers
	5.1. L'accès aux produits phytosanitaires est effectif	Nombre et liste des intrants et produits phytosanitaires acquis	Rapports et enquêtes des sectoriels	Implication des responsables techniques et des agriculteurs
	6.1. L'accès aux plants et semences améliorés	Nombre de plants et semences	Rapports et enquêtes	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	est effectif.	améliorés acquis	des sectoriels	
			<b>Coûts (FCFA)</b>	<b>Conditions préalables</b>
<b>Activités</b>	<b>1.1.1.</b> Construction des points de vente des produits agricoles à Akoéman, Sep II, Melen, Nyep (Beth)		100 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière
	<b>1.1.2.</b> Organisation des ventes groupées des produits agricoles (tous les villages)		8 000 000	Implication des toutes les parties concernées
	<b>1.1.3.</b> Création d'une plantation municipale de cacao de 20 Ha à Akoeman		160 000 000	Disponibilité foncière et des moyens financiers
	<b>1.1.4.</b> Mise en place d'un champ communautaire de 05 ha de Maïs à Nkolmeyos		15 000 000	Disponibilité foncière et des moyens financiers
	<b>1.1.5.</b> Mise en place d'un champ communautaire de 04 ha de Manioc à Nkolmeyos		8 000 000	Disponibilité foncière et des moyens financiers
	<b>1.2.1</b> Construction de 05 magasins de stockage à Akoéman (01), Sep II (01), Melen (01), Nyep (Beth) (01), Awaefalla (01)		100 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière Appui de l'État et des partenaires
	<b>1.3.1.</b> Création d'une coopérative agricole (tous les villages)		300 000 000	Implication des toutes les parties concernées
	<b>1.3.2.</b> Redynamisation des GICs existants (tous les villages)		50 000 000	Implication des toutes les parties concernées
	<b>1.3.3.</b> Création d'un centre de groupage à Ngoumbou (carrefour)		10 000 000	
	<b>2.1.1.</b> Formation et encadrement des agriculteurs sur les techniques agricoles de cacao, banane-plantain, maïs et manioc (tous les villages)		150 000 000	Disponibilité des moyens financiers Appui de l'État et des partenaires Implication du sectoriel
	<b>2.1.2.</b> Création des pépinières de palmier à huile, à Akoeman (20 000 plants), Nkolmeyos (10 000 plants)		25 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière Appui de l'État et des partenaires Implication du sectoriel
	<b>2.1.3.</b> Mise en place d'une pépinière de plants de cacao à <b>Akoazolé</b> (10 000 plants), <b>Akom</b> (10 000 plants), <b>Awaefalla</b> (10 000 plants), <b>Bifindi</b> (15 000 plants), <b>Ekonong</b> (12 000 plants), <b>Melen</b> (20 000 plants), <b>Ndonko</b> (12 000 plants), <b>Ngon</b> (5 000 plants), <b>Ngoumbou</b> (10 000 plants), <b>Nkolakoa</b> (20 000 plants), <b>Nyep</b> (15 000 plants)		80 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière
	<b>2.1.4.</b> Construction et équipement d'un poste agricole à Manengombo		20 000 000	-Disponibilité foncière -Implication des autorités
	<b>2.2.1.</b> Construction et équipement d'une Délégation d'Arrondissement d'Agriculture		40 000 000	-Disponibilité foncière

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Affectation du personnel à la DAADER (03 Tech. d'Agriculture) à Akoéman urbain		-Implication des autorités
<b>3.1.1.</b> Acquisition du matériel agricole (500 houes, 200 pioches, 500 machettes, 100 atomiseurs, 20 balances Roberval, 100 porte tout, 150 pulvérisateurs à dos, 200 plantoirs, 500 limes, 05 tracteurs, 150 brouettes, 200 sécateurs, 150 râteaux, 800 bottes), par village	24 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière Appui de l'État et des partenaires
<b>3.1.2.</b> Augmentation des superficies cultivables (tous les villages)	10 000 000	Disponibilité foncière Appui de l'État et des partenaires
<b>4.1.1.</b> Réhabilitation de la piste agricole NKO'OMBE - BETH (25 km), Ekonong-Ngoumbou 10 km, Melen-Elon 30 km et Tom-Assam 7 km	320 000 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après étude de faisabilité,</li> <li>• Bien définir chaque itinéraire</li> <li>• Élaboration des schémas d'itinéraires,</li> <li>• Étude des sols pour des ouvrages à construire,</li> <li>• Établissement des plans des ouvrages</li> </ul> Élaboration des devis estimatifs et quantitatifs
<b>4.1.2.</b> Ouverture de la piste agricole <b>Manengombo</b> (Fallayat-Ongbwayat 6 km et Manengombo – Falla sur 7 km), <b>Ngon</b> (SO – SSI – Falla sur 5 km), <b>Nyep</b> (NYEP – BETH sur 15 km), <b>Sep II</b> (NKO'OMBE - BETH sur 25 km)	130 000 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de faisabilité</li> <li>• Meilleure définition des coûts</li> </ul>
<b>5.1.1.</b> Acquisition de produits phytosanitaires (fongicides, herbicides, pesticides, insecticides)	10 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière Appui de l'État et des partenaires
<b>6.1.1.</b> Acquisition de 1 600 000 plants de cacao (100 000 plants par village)	15 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière
<b>6.1.2.</b> Acquisition de 480 000 semences améliorées de manioc (boutures) (soit 30 000 semences par villages)	10 000 000	Disponibilité des moyens financiers et foncière Appui de l'État et des partenaires
<b>6.1.3.</b> Acquisition de 480 000 semences améliorées de palmier à huile (soit 30 000 semences par villages)	150 000 000	Disponibilité foncière et des moyens financiers
<b>6.1.4.</b> Acquisition de 07 moulins à écraser à Sep II (01), Sep I (01), Ngoumbou (01), Ndonko (01), Ekonong (01), Bifindi (01), Akom (01)	8 000 000	
<b>TOTAL</b>	<b>1 743 000 000</b>	

**Tableau 21** : Cadre logique Agriculture et développement rural

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 4** : ARTS ET CULTURE

**PROBLÈME** : Difficulté à promouvoir la culture locale

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Promouvoir et favoriser la culture locale			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire et mettre sur pied des infrastructures d'encadrement culturel	Nombre de nouvelles infrastructures culturelles construites	- Rapport sectoriel	-Disponibilités des ressources financières
	2. Inventorier le patrimoine culturel matériel et immatériel	Carte culturelle de la commune élaborée	- Rapport sectoriel	-Les gardiens de la tradition participent efficacement
	3. Organiser et valoriser des activités culturelles permanentes en vue de leur promotion de la culture locale	Nombre de nouveaux évènements culturels organisés	- Rapport sectoriel	-Volonté affichée des vieux, des chefs et des gardiens de la tradition
<b>Résultats</b>	1.1. Les infrastructures culturelles sont construites et opérationnelles	Taux d'occupation de ces infrastructures	- ECAM	-Disponibilité des ressources financières et foncières
	2.1. Une liste exhaustive du patrimoine culturel matériel et immatériel local	Liste élaborée	- Archives MINAC	-Bonne collaboration des gardiens de la tradition
	3.1. Un festival valorisant la culture locale est organisé	Nombre de festivals organisés	- Rapports sectoriels - Enquête	-Volonté culturelle affichée -Disponibilité des ressources financières
<b>Activités</b>			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
	1.1.1. Construction de 10 foyers communautaires à (01) Sep 1, (01) Nkolmeyos, (01) Ngon, (01) Awaefalla, (01) Bifindi, (01) Akom, (01) Manengombo, (01) Ndonko, (01) Nyep et (01) Sep II.		150 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Élaboration d'une liste exhaustive du patrimoine culturel matériel et immatériel existant de la commune		5 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	3.1.1. Organisation de deux foires culturelles par an à Akoéman		20 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	<b>TOTAL</b>		<b>175 000 000</b>	

**Tableau 22** :Cadre logiqueArts et culture

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 5 : COMMERCE

**Problème:** Difficulté à exercer les activités commerciales

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter la commercialisation des produits agropastoraux			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Créer de nouveaux marchés périodiques	Analyse des types d'aménagement effectués	-Rapport sectoriel -Enquête	-Disponibilité des ressources
	2. Améliorer les conditions socio environnementales au sein des infrastructures marchandes	Nombre de nouveaux marchés créés	-INS	-Normes sectorielles
	3. Améliorer l'organisation et la gestion des marchés	Analyse des revenus des agriculteurs	- Enquêtes	Bonne structuration des OP
<b>Résultats</b>	1.1. Des marchés sont créés et construits	Nombre de nouveaux marchés périodiques	-Enquête	-Disponibilité des ressources financières
	2.1. Des blocs latrines sont construits	Nombre de bloc latrines	-INS	-Normes sectorielles
	2.2 Des points d'eau sont construits			
	3.1. L'organisation des commerçants est améliorée	Impact sur les revenus des ménages	Enquêtes	Bonne structuration des vendeurs
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Création et construction (hangars de marché) des marchés périodiques à Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.		300 000 000	Disponibilité des ressources
	2.1.1. Construction des blocs latrines dans les marchés créés et construits à Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.		50 000 000	Disponibilité des ressources financières
	2.2.1. Construction des forages dans les marchés créés et construits d'Akoeman, Ngoumbou, Nyep, Ekonong, Akom, Akoazolé, Manengombo, Sep I, Sep II.		80 000 000	Normes sectorielles
	2.2.3. Construction d'une décharge au marché créé d'Akoeman		25 000 000	
	3.1.1. Organisation des ventes groupées des produits vivriers dans tous les villages		5 000 000	Initiation des associations des producteurs
<b>Total</b>			<b>460 000 000</b>	

**Tableau 23** :Cadre logiqueCommerce

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 6** : COMMUNICATION

**PROBLÈME** : Difficulté d'accès à l'information et aux nouvelles techniques de l'information

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès aux services de communication			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la couverture des médias radio /TV	Taux de couverture	- Enquêtes	Plan d'extension prévu
	2. Faciliter l'accès à la presse	Nombre d'organes de presse distribuée dans la commune	Enquêtes	Volonté des responsables des organes de presse
<b>Résultats</b>	1.1. La couverture des médias radio/TV est meilleure	Taux de couverture des média/TV	Enquêtes	Plan d'extension prévu
	2.1. Les populations ont accès à l'information à travers la presse	% de personnes ayant accès à la presse	- Enquêtes	Volonté des organes de presse
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Plaidoyer auprès des services radio/TV pour installation d'une antenne de relais		50 000 000	Bon lobbying des élites
	1.1.2. Construction d'une radio communautaire à Akoeman		100 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Création d'un point de dépôt de presse écrite		1 000 000	Volonté des organes de presses
	2.1.2. Création d'une gazette communale		2 000 000	Création d'une cellule de communication à la commune
	<b>Total</b>		<b>153 000 000</b>	

**Tableau 24** :Cadre logiqueCommunication



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 7** : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

**PROBLÈME** : Faible essor des activités économiques dans la Commune

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Accroître le développement économique de la commune			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Valoriser les produits de carrières	Nombre de carrières mise en valeur	-Rapports sectoriels	-Moyens financiers disponibles -Sites touristiques répertoriés
	2. Valoriser le potentiel touristique local	Nombre de sites touristiques mise en valeur	-Rapports sectoriels	Implication des autorités et des populations
	3. Mettre en valeur les forêts existantes	Nombre de forêts mise en valeur	-Rapports sectoriels	Implication des autorités et des populations
	4. Mettre sur pied des infrastructures de transports	Nombre d'infrastructures de transport mise sur pied	-Rapports sectoriels	-Moyens financiers disponibles -Contrepartie disponible
	5. Structurer l'agriculture locale en la rendant formel	Nombre d'unité de transformation mise sur pied	-Rapports sectoriels	Disponibilité foncière et financière
<b>Résultats</b>	1.1. Les produits de carrières sont exploités et apportent une plus-value à la commune	Revenus dus aux carrières	- Comptes administratifs - Enquêtes	-Moyens financiers disponibles -Sites touristiques répertoriés
	2.1. Le tourisme est valorisé et apporte une meilleure vitrine de la commune	Revenus dus au tourisme	-Comptes administratifs - Enquêtes	Implication des autorités et des populations
	3.1. Les forêts sont exploitées d'une manière durables et saines	Revenues dus à l'exploitation forestière	- Enquêtes - Comptes administratifs	Implication des autorités et des populations
	4.1. Les infrastructures apportent des revenus et créent des économies parallèles	Revenus dus aux infrastructures créées	- Enquêtes ECAM - Comptes administratifs	-Moyens financiers disponibles -Contrepartie disponible
	5.1. La conservation et la transformation améliorent les revenus des agriculteurs	Revenus des OP	-Rapports d'activités	Disponibilité foncière et financière
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Création des carrières de sable, graviers, latérites		10 000 000	Moyens financiers disponibles
	2.1.1. Valorisation des sites touristiques existants dans la commune		15 000 000	Moyens financiers disponibles
	3.1.1. Création des forêts communale et communautaires		30 000 000	Moyens financiers disponibles
	5.1.2. Création d'une usine de transformation des produits agricoles (manioc) à Akoeman		50 000 000	
	<b>Total</b>		<b>105 000 000</b>	

**Tableau 25** : Cadre logique Développement de l'économie locale

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 08** : DOMAINES, CADASTRES ET AFFAIRES FONCIÈRES

**PROBLÈME** : Difficultés d'accès à un titre de propriété immobilière

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à la sécurisation des terres			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Élaborer des plans cadastraux	Nombre de plans cadastraux élaborés	-Rapports sectoriels	-Volonté affichée de toutes les parties prenantes
	2. Sensibiliser sur les procédures d'établissement des titres fonciers	Analyse des comportements Nombre de nouvelles personnes ayant établies un titre foncier	Enquêtes	Allègement des procédures et des délais
	3. Mise en valeur des permis de lotir	Nombre de permis de bâtir établis	-Rapports sectoriels	Les populations comprennent la nécessité Plan de lotissement préalablement validé
<b>Résultats</b>	1.1. Un plan cadastral est élaboré et mis en œuvre	Analyse de l'amélioration des conditions de vie	-Enquête -ECAM	Procédures moins longues
	2.1. Les populations maîtrisent les procédures d'établissement du titre foncier	Nombre de nouveaux titres fonciers établis	-Rapports sectoriels	Les pesanteurs du droit coutumier sont allégées
	3.1. La réserve foncière est mise en valeur suivant les normes	Nombre de permis de bâtir octroyés	Fichier des sectoriels	Implication des populations
<b>Activités</b>			Coûts	Conditions préalables
	1.1.1. Établissement d'un plan cadastral		80 000 000	Volonté des populations
	2.1.1. Sensibilisation des populations sur la procédure d'obtention du titre foncier dans tous les villages		5 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	3.1.1. Mise en valeur du permis de lotir		2 000 000	Mise à disposition de la commune de 40 hectares DPE (cadre des réserves foncières d'Akoeman)
	Total		<b>87 000 000</b>	

**Tableau 26** : Cadre logique Domaines, cadastres et affaires foncières

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 9 :EAU ET ÉNERGIE**

**Sous-secteur 09 : EAU**

**PROBLÈME : Difficulté d'accès à l'eau potable**

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation		
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à l'eau potable					
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire des points d'eau	Nombre de points d'eau construits	PV de réception Photo	-Montage des études de faisabilités -Moyens financiers disponibles		
	2. Former les populations sur les procédures de traitement de l'eau	Liste de présence Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	-Implication des populations et responsables techniques		
	3. Créer des comités de gestion d'eau	Nombre de comités de créés	Rapports et enquêtes des sectoriels	-Implication des populations, de la commune et de l'administration		
<b>Résultats</b>	1.1. La nature du relief est dominée	Nombre de forages construits Nombre de puits construits	PV de réception Photo	-Montage des études de faisabilités -Moyens financiers disponibles		
	2.1. Les populations ont acquis les techniques de traitement d'eau	Liste de présence Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	-Implication des populations et responsables techniques		
	3.1. Les populations des villages sont mieux outillées dans la gestion des points d'eau	Nombre de comités de créés	Rapports et enquêtes des sectoriels	-Implication des populations et des autorités		
<b>Activités</b>	1.1. 1. Construction de vingt-sept (27) forages à 03 Akoazolé (à l'EP d'Akoazolé et Yinkoé), 01 Akom (à AKOT – NDJONG), 01 Awaefalla, 01 Bifindi (à l'E.P), 01 Ekonong, 01 Manengombo, 03 Melen (à l'E.P, quartier BIKOUM I transformateur, à BIKOUM – SSI), 05 Ndonko (à la chefferie, Beth et dispensaire), 01 Ngon (à la Chefferie), 05 Ngoumbou (à l'E.P, à NKOLEYEN 1, à Ma'an, au Carrefour NGOUMBOU et à la Chefferie), 01 Nkolakoa (à l'E.P), 01 Nkolmeyos (à EBONGZE), 02 Sep I (à MANENDJONG, à OVANG), 01 Sep II (à l'E.P), 04 Akoeman (02 Akoeman centre, 01 Akoeman IV et 01 Tom)		<b>COÛTS (FCFA)</b>		<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>	
			229 500 000	Études techniques préalables et disponibilité des fonds		
	1.1.2. Extension de l'adduction d'eau à Akoéman			1 000 000	Études techniques et disponibilité des fonds	
	1.1.3. Réhabilitation de (02) sources à Sep II ; Nkolakoa			1 000 000	Études techniques préalables	
	1.1.4. Réhabilitation des points d'eau : (05) points d'eau en panne à (01) Nyep (SOCOPA) ; (02) Nkolakoa école, (01) Sep I			5 000 000	Études techniques préalables et disponibilité des fonds	
	1.1.5 Réhabilitation de (05) forages à Akoéman ; Melen chefferie, Nkolakoa chefferie, CSI de Sep I, Ep de Ngon			2 500 000		
	2.1.1. Organisation des séminaires de formation sur le traitement de l'eau à Akoeman (tous les villages sont concernés)			3 000 000	Disponibilités des formateurs techniques	
	3.1.1. Création d'un comité de gestion des points d'eau dans tous les villages			/	Implication des autorités	
	3.1.2. Recrutement et formation des réparateurs à la disposition de la commune			3 000 000		
	<b>TOTAL</b>			<b>245 500 000</b>		

**Tableau 27 : Cadre logique Eau**

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### **SOUS-SECTEUR 10 : ÉNERGIE**

**PROBLÈME :** Difficulté d'accès à l'énergie électrique

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Améliorer l'accès à l'énergie électrique			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la couverture du réseau électrique dans la commune	Nombre de villages électrifiés	PV de réception Nombre de branchements Nombre de transformateurs	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des moyens financiers
	2. Maintenir les installations électriques endommagées	Nombre de kilomètre Nombre et liste des villages ayant bénéficié de l'extension électrique	PV de réception Nombre de branchements Nombre de transformateurs	Montage des études de faisabilités -Disponibilité des moyens financiers
<b>Résultats</b>	1.1. Toutes les forces vives sont impliquées pour l'accès à l'énergie électrique	Nombre de villages électrifiés	PV de réception Nombre de branchements Nombre de transformateurs	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des moyens financiers
	1.2. Les installations électriques sont sécurisées et entretenues	Nombre de kilomètre Nombre et liste des villages ayant bénéficié de l'extension électrique	PV de réception Nombre de branchements Nombre de transformateurs	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des moyens financiers
<b>Activités</b>			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
	1.1.1. <b>Extension du réseau électrique BT+MT monophasé</b> à Akoeman-Ndonko-Ekonong 7 km, Mengueme (pont So'o)-Ngoumbou-Nkolmeyos 15 km, Nyep-Sep I-Nkolakoa 4 km et Sep II-Manengombo-Ngon 5 km		421 600 000	Études techniques
	1.1.2. Réhabilitation du réseau électrique de 2 km de MT et BT Bifindi,		5 000 000	
	1.1.3. Renforcement d'un nouveau transformateur de 25 KVA à Melen		327 000	
	2.1.1. Mise en place d'un comité de vigilance dans tous les villages		1 600 000	Implication du sous-préfet et du Maire
	2.1.2. Sensibilisation des populations sur la sécurité à Akoazolé ; Akom ; Awaefalla ; Melen; Bifindi; Akoéman		1 000 000	Implication du sous-préfet et du Maire
	<b>TOTAL</b>			<b>428 527 000</b>

**Tableau 28 :** Cadre logique Énergie

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 11 : ÉDUCATION DE BASE

**PROBLÈME** : Accès difficile à l'éducation de base de qualité

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Améliorer l'accès à l'éducation de base de qualité			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Créer et construire des écoles maternelles et primaires	-Nombre d'écoles maternelles et primaires créées et construites -Nombre de salles de classe construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	2. Améliorer les conditions socio environnementales et éducatives en milieu scolaire	-Nombre de forages construits -Nombre de latrines construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	3. Améliorer l'effectif des enseignants et leurs conditions scolaires	- Nombre d'enseignants affectés -Nombre de logement pour enseignants construit	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - Note d'affectation	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	4. Équiper les salles de classe dans les établissements scolaires	Nombre de table-bancs et bureaux Nombre de bibliothèques construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	5. Doter les établissements scolaires d'équipements ludiques sécuritaires	-Nombre d'aire de jeux construite -Nombre de clôture construite	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
<b>Résultats</b>	1.1. De nouvelles écoles <b>maternelles</b> sont créées et construites	Nombre d'écoles maternelles créées et construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	1.2. De nouvelles écoles <b>primaires</b> sont créées et construites	Nombre d'écoles primaires créées et construites		
	1.3. Des salles de classes sont construites dans les écoles maternelles et primaires existantes	Nombre de salles de classe construite	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	2.1. Des forages sont construits	Nombre de forages construits	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	2.2. Des latrines sont construites et réaménagées	Nombre de latrines construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	3.1. Des enseignants sont affectés	Nombre d'enseignants affectés	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - Note de prise de service	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	3.2. Des logements pour enseignants	Nombre de logement pour enseignants	- Rapport d'activité	-Montage des études faisabilités

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	sont construits	construit	IAEBd'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Disponibilités des financements
	<b>4.1.</b> Les table-bancs sont dénombrés en quantité suffisantes dans les établissements scolaires	Nombre de table-bancs livrés et réceptionnés	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	<b>5.1.</b> Des clôtures sont construites	Nombre de clôture construite Longueur de la clôture	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
	<b>5.2.</b> Les aires de jeux sont aménagées dans les établissements	Nombre d'infrastructures sportives construites	- Rapport d'activité IAEB d'Akoeman - PV de réception, - Photo	-Montage des études faisabilités -Disponibilités des financements
			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
<b>Activités</b>	<b>1.1.1.</b> Création et construction d'une école maternelle à <b>Ngoumbou</b>		18 000 000	Implication des responsables de l'éducation de base
	<b>1.2.1.</b> Construction d'un bloc de deux(02) salles de classes pour l'école maternelle à <b>Akoazolé ; Melen ; Ekonong; Sep II, Akom, Nkolakoa</b>		72 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>1.2.2.</b> Construction des salles de classe à l'école primaire d' <b>Ekonong (02) ; Ngoumbou (02) Akom (02), Beth (02), Melen (02)</b>		180 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>1.3.3.</b> Réhabilitation de salles de classe à (02) à l'EP <b>Akoéman, EP de Ngon (02), Awaefalla (02), Nyep (02)</b>		10 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>1.4.1.</b> Construction et équipement l'IAEB à <b>Akoéman</b>		50 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>1.5.1</b> Construction un bloc administratif à <b>Akoéman, Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II, Beth</b>		360 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>2.1.1.</b> Construction d'un puits à motricité humaine à l'EP de <b>Akoazolé ; Melen ; Sep II ; Nkolakoa ; Ngoumbou ; Nyep ; Beth, Tom</b>		67 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>2.2.1.</b> Construction des blocs de latrines toutes les EP et EM de <b>Ngoumbou, Akoéman, Akom, Melen, Nkolakoa</b>		24 500 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>3.1.1.</b> Affectation des enseignants à l'école primaire d' <b>Akoéman, Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II, Beth</b>			Implication des responsables de l'éducation de base
	<b>3.2.1.</b> Construction des logements d'astreinte à <b>Akoéman (05)</b>		25 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>4.1.1.</b> Acquisition de <b>550</b> table-bancs dans toutes les écoles primaires à <b>Akoéman (50), Akoazole (50), Akom (50), Awaefalla (50), Bifindi (50), Ekonong (50), Melen (50), Ngoumbou (50), Nkolakoa (50), Nyep (50), Sep II (50), Ngon (50), Sep II (50)</b>		21 600 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>4.2.1.</b> Acquisition du matériel didactique à l'EP de <b>Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II. Et Ngon</b>		23 000 000	
	<b>5.1.1.</b> Construction d'une clôture à l'EP d' <b>Akoéman (EP et EM), Akoazole,</b>		230 000 000	Devis. Disponibilité des fonds

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.</b>		
	<b>5.1.2. Installation des panneaux de signalisation à l'EP de Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.</b>	18 000 000	
	<b>5.2.1. Aménagement des aires de jeux à EP de Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.</b>	60 000 000	Devis. Disponibilité des fonds
	<b>5.2.2. Acquisition du matériel ludique EM dans toutes les écoles maternelles</b>	10 000 000	
	<b>5.2.3. Installation des mâts dans les EP de Akoéman (EP et EM), Akoazole, Akom, Awaefalla, Bifindi, Ekonong, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa, Nyep, Sep II.</b>	6 250 000	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 175 350 000</b>	

**Tableau 29** : Cadre logique éducation de base

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 12 : ÉLEVAGE, PÊCHES ET INDUSTRIES ANIMALES

**PROBLÈME :** Faible production animale et halieutique

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Renforcer la promotion de pratiques modernes conventionnelles et non conventionnelles d'élevage et de pêche			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Augmenter la production animale et halieutique	Nombre de fermes construites Nombre d'étangs construits Nombre de porcheries construites	Photos, PV de réception des travaux	-Implication des paysans et des services compétents -Montage des études de faisabilités -Disponibilité des financements
	2. Renforcer les capacités des éleveurs et pêcheurs en techniques modernes d'élevage	Nombre et liste des éleveurs et pêcheurs formés Nombre et liste des éleveurs et pêcheurs bénéficiaires	Rapports et enquêtes dans le secteur	-Implication des paysans et des services compétents
	3. Limiter la prolifération des maladies animales dans toute la commune		Rapports et enquêtes dans le secteur	-Implication des paysans et des services compétents
<b>Résultats</b>	1.1. Des infrastructures d'élevage et de pêche sont construites	Nombre d'étangs construits Nombre de fermes construites Nombre de porcheries construites	Photos, PV de réception des travaux	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des financements
	1.2. Les pêcheurs et éleveurs bénéficient d'un matériel adapté à la production animale et halieutique	Quantité de biens acquis	Photos, PV de réception des travaux	-Implication du sectoriel -Disponibilité des financements
	1.3. Des organisations paysannes sont créées	Nombre d'organisations créées	-Récépissé de légalisation -Règlement intérieur	Forte implication des éleveurs
	2.1. Les éleveurs et pêcheurs bénéficient d'une formation sur les techniques modernes d'élevage et de pêche	Rendement pastoral amélioré	Photos, PV Rapports sectoriels	-Implication des paysans et des services compétents
	3.1. Les éleveurs bénéficient du suivi vétérinaire des services compétents	Nombre et liste des éleveurs et pêcheurs formés	Rapports et enquêtes dans le secteur	-Implication des paysans et des services compétents
<b>Activités</b>			<b>Coûts (FCFA)</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction d'une ferme avicole de capacité de 2000 poulets à Akoeman, Sep 2, Sep 1, Ngoumbou, Akoazole, Akom, Awaefalla, Melen, Ngoumbou, Nkolakoa et Ngon, Bifindi, Ekonong		45 500 000	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des financements
	1.1.2. Construction de 05 étangs piscicoles à Akoeman (03), Melen (01) et Ndonko (01)		25 000 000	-Disponibilité des sites et des finances -Implication du sectoriel
	1.1.3. Construction de 05 fermes porcines de 50 têtes à Akoeman (01), Akoazolé		40 000 000	



## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

(01), Bifindi (01), Ngoumbou (01) et Nkolakoa (01)		
1.2.1. Acquisition du matériel piscicole à Akoeman,	10 000 000	-Montage des études de faisabilités -Disponibilité des financements
1.3.1. Création d'une coopérative pastorale à Akoeman	10 000 000	-Forte implication des éleveurs -Implication des sectoriels
1.3.2. Redynamisation des GICs d'élevage existants	05 000 000	-Forte implication des éleveurs -Implication des sectoriels
2.1.1. Construction d'une DAEPIA (Affectation du personnel (02)	35 000 000	--Disponibilité foncière -Implication des autorités
2.1.2 Organisation des formations sur les techniques d'élevage et de pêche à Akoeman (tous les villages concernés)	30 000 000	Implication du sectoriel -Disponibilité des financements
2.1.3. Organisation d'un atelier de formation sur la fabrication de la provende à Akoeman (tous les villages concernés)	8 000 000	-Montage des études de faisabilités
2.2.2. Sensibilisation des populations sur la construction des enclos pour la pratique de l'élevage domestique	5 000 000	-Disponibilité des financements -Implication du sectoriel
3.1.1. Construction d'un centre zootechnique à Akoeman	25 000 000	Implication des populations et disponibilités des formateurs techniques
3.2.1. Organisation des campagnes de vaccination animales dans tous les villages	5 000 000	-Implication des populations et disponibilités des formateurs techniques -Implication du sectoriel
<b>TOTAL</b>	<b>373 000 000</b>	

**Tableau 30** : Cadre logique Élevage, pêches et industries animales

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 13** : EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

**PROBLÈME** : Difficulté d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire des structures de formation professionnelle	Nombre de structures de formation créées	-INS	-Disponibilité des ressources financières -Respect de la carte éducative
	2. Rapprocher les structures de formation et de recherche d'emploi	Analyse du comportement	-Enquête	-Disponibilité des structures de recherche
<b>Résultats</b>	1.1. Les structures de formation sont construites et opérationnelles	Nombre de structures de formations construites et opérationnelles	-INS	-Disponibilité des ressources -Respect de la carte éducative
	2.1. Les opportunités d'emploi sont présentées aux personnes formées	Nombre de nouvelles personnes formées et apte à l'emploi	-Rapports sectoriels -INS	-Existence d'opportunités d'emploi
	2.2. Les personnes formées ont des emplois et insérées sur le plan professionnel	Nombre de personnes formées insérées (emploi ou auto-emploi)	-Rapports sectoriels -INS	-Disponibilité d'opportunité d'emplois
<b>Activités</b>			<b>Couts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction et équipement d'un bloc de (04) salles de classe à la SAR/SM		36 000 000	-Évaluation sectorielle -Disponibilité des ressources financières -Disponibilité des terres
	1.1.2 Construction un bloc administratif à la SAR/SM d'Akoéman		25 000 000	
	1.1.3. Construction et équiper 02(deux) salles d'ateliers à la SAR/SM d'Akoéman		50 000 000	
	2.2.1. Tenue des ateliers de sensibilisation et de vulgarisation des programmes nationaux d'insertion socioprofessionnelle à Akoéman		5 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	2.2.2. Construction d'une clôture à la SAR/SM d'Akoeman		2 500 000	
	Total		<b>118 500 000</b>	

**Tableau 31** :Cadre logiqueEmploi et formation professionnelle

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 14 ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**PROBLÈME :** Difficulté d'accès aux enseignements secondaires

Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Améliorer les conditions d'accès aux enseignements secondaires de qualité		
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Faciliter l'accès aux enseignements secondaires	Nombre de salles de classe construites	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	2. Améliorer les conditions socio environnementales et éducatives en milieu scolaire	Nombre de blocs latrines construits Nombre de forages construits	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	3. Améliorer l'effectif des enseignants et leurs conditions d'hébergement	Nombre d'enseignants affectés Nombre de logement d'enseignant construit	-Note de prise de service PV de réception des travaux -Photo -Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune -Implication des élites
	4. Améliorer l'environnement ludique	Nombre d'aires de jeux construites Nombre de bibliothèque construite Nombre de cantines scolaires construites	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
<b>Résultats</b>	1.1. De nouvelles salles de classe sont construites	Nombre de salles de classe construites	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	1.2. Une salle d'informatique est construite et équipée dans les établissements d'enseignements secondaires	Nombre de salles d'informatiques construites dans chaque établissement scolaire	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	1.3. Des table-bancs sont acquis	Nombre de de table-bancs acquis	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	1.4. Les activités techniques sont pratiquées dans le CETIC	Nombre d'atelier construits dans le CETIC	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	2.1. Des blocs latrines sont construits dans les établissements scolaires	Nombre de blocs latrines construits	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	2.2. Les établissements scolaires ont accès à l'eau potable	Nombre de forages construits	-PV de réception des travaux -Photo Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
	2.3 Des logements d'astreintes sont construits	Nombre de logements construits	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	3.1. Des enseignants sont affectés	Nombre d'enseignants affectés	Note d'affectation	-Les enseignants affectés remplissent leurs tâches
	4.1. Des aires de jeux sont construites	Nombre d'aires de jeux construites	-PV de réception des travaux -Photo	Disponibilité des crédits et de l'apport de la contrepartie de la commune
			<b>COUTS</b>	<b>Conditions préalables</b>
<b>Activités</b>	1.1. 1. Construction 03 blocs de deux (02) salles de classes au lycée d'Akoeman		54 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	1.1.2. Construction de Construire 06 (six) salles de classes CETIC de Manengombo		54 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	1.2.1. Construction d'une salle informatique équipée au Lycée d'Akoeman		25 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	1.3.1. Acquisition de 180 tables bancs au lycée d'Akoéman,		10 800 000	
	1.4.1. Construction et équipement de deux (02) salles d'ateliers CETIC de Manengombo		50 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	2.1.1. Construction de deux blocs de (04) latrines au CETIC Manengombo et au lycée d'Akoeman		9 800 000	Devis et disponibilité des fonds
	2.2.1. Construction de (02) forages au CETIC de Manengombo et au lycée d'Akoeman		17 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	2.3.1. construction de six (06) logements d'astreinte pour enseignants au CETIC de Manengombo		240 000 000	Étude de faisabilité
	3.1.1. Affectation (10) enseignants au lycée d'Akoeman, (10) enseignants fonctionnaires au CETIC Manengombo,			Décision du DDES
	4.1.1. Construction de (02) aires de jeux (stade de foot ; hand – ball ; volley – ball) lycée d'Akoeman, CETIC de Manengombo		100 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	4.2.1. Construction d'une clôture au CETIC de Manengombo, lycée d'Akoeman		20 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	4.3.1. Construction et équipement d'un bloc administratif au lycée d'Akoeman, CETIC de Manengombo		100 000 000	Devis et disponibilité des fonds
	<b>TOTAL</b>		<b>680 600 000</b>	

**Tableau 32** :Cadre logiqueEnseignementssecondaires

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 15** : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**PROBLÈME** : Inaccessibilité grandissante à l'enseignement supérieur

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Octroyer des bourses aux étudiants	Nombre de jeunes boursiers	- Enquêtes	Les ressources sont mobilisées
	2. Organiser des stages de vacances à la Mairie	Nombre de jeunes ayant fait des cours de vacances	- Enquêtes	Les ressources sont mobilisées
<b>Résultats</b>	1.1. Les étudiants ont des bourses qui leur permettent d'alléger leur scolarité	Suivi scolaire	- Enquêtes	Les ressources sont mobilisées
	2.1. Les cours de vacances sont organisés régulièrement permettant aux étudiants d'alléger leur scolarité	Résultats scolaires	- Enquêtes	Les ressources sont mobilisées
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Octroi des bourses à tous les étudiants de la commune (20 meilleurs étudiants)		2 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Organisation des stages de vacance par la commune pour l'appui aux jeunes (50) bacheliers (tous les villages)		1 250 000	-Disponibilité des ressources financières
	<b>TOTAL</b>		<b>3 250 000</b>	

**Tableau 33:** Cadre logique Enseignement supérieur

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 16** : ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**PROBLÈME**: Faible prise en compte des aspects socio-environnementaux dans la Commune

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Préserver durablement l'environnement et la nature			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Sensibiliser les populations sur la protection de l'environnement	Analyse des comportements	-Rapports d'activité -Commune et sectoriels	-Disponibilité des parties prenantes
	2. Organiser certaines activités de réduction de la dégradation de l'environnement	Indice de dégradation	-INS -Rapports sectoriels	-Disponibilité des formateurs
	3. Mettre sur pied les mécanismes de gestion des déchets	Niveau de gestion des déchets ménagers	-Rapports sectoriels	-Plan d'urbanisme élaboré
<b>Résultats</b>	1.1. Les populations sont sensibilisées sur la protection de l'environnement	Analyse des comportements	-ECAM	-Disponibilité des formateurs
	2.1. La dégradation de l'environnement est diminuée	Études des impacts socio-environnementaux	-ECAM -Enquête	Volonté affichée des parties prenantes
	3.1. Un mécanisme de gestion des ordures ménagères est mis sur pied	Nombre d'infrastructures installées	-Enquête	Les ressources sont mobilisées
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Organisation des ateliers de sensibilisation sur la protection de l'environnement à Akoéman		10 000 000/an	-Disponibilité des formateurs
	1.1.2. Création et animation des Clubs des Amis de la nature au lycée D'Akoéman et CETIC		5 000 000/an	Bonne maîtrise de la protection de la nature Implication du sectoriel
	2.1.1. Former les organisations paysannes aux techniques agro-sylvo pastorales respectueux de l'environnement		5 000 000/an	-Implication des responsables administratifs, communaux et de la société civile -Implication des riverains
	3.1.1. Création d'une décharge municipale à Akoeman		50 000 000	-EIE préalable - Implication des responsables administratifs
	3.1.2. Disposition des bacs à ordures dans la commune		20 000 000	Implication des responsables communaux et administratifs
	3.1.3 Mise en place d'un mécanisme de ramassage des matières plastiques		1 000 000/an	
Total			<b>96 000 000</b>	

**Tableau 34** : Cadre logique Environnement, protection de la nature et développement durable

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 17 : FORÊTS ET FAUNE

**PROBLÈME :** Difficulté dans la protection du couvert forestier et des espèces fauniques

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Protéger durablement les forêts et la faune			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la gestion durable des forêts	Augmentation d'accroissement des recettes fiscales et parafiscales issus de la gestion forestière	COMIFAC	Les entreprises forestières poursuivent la recherche des certificats
	2. Valoriser et exploiter durablement les espèces fauniques, forestières et PFNL	Accroissement des recettes fiscales et parafiscales issus de la gestion forestière	Statistiques du MINFI	Les règles de gestion du bois domestiques sont appliquées
	3. Améliorer la gestion et la gouvernance dans le secteur	Évaluation des activités planifiées par les sectoriels	Rapports de suivi par sectoriels	Les moyens techniques et financiers disponibles chaque année
	4. Sensibiliser toutes les parties prenantes dans la gestion durable des forêts et améliorer le cadre de vie	% de nouvelles superficies forestières non ou sous aménagées	-Statistique COMIFAC -INS	-Volonté affichée des parties prenantes
<b>Résultats</b>	1.1. Les forêts sont inventoriées et aménagées	Nombre de nouvelles forêts inventoriées et aménagées	Statistiques d'exportation et statistiques nationales	-Titre d'exploitation et agrément
	1.2. Les forêts sont exploitées d'une manière durable	Taux de volumes de bois mis en marchés légaux	Statistiques d'exportation et statistiques nationales	-Mise en place d'un mécanisme de traçabilité du bois
	1.3. La régénération et le reboisement des forêts est mise en œuvre	Les superficies de plantations forestières augmentent au moins de	Observatoire des forêts d'Afrique centrale	Disponibilité des semences
	2.1. Un inventaire des espèces fauniques, essences forestières et des PFNL est élaborée pour la sécurisation de celles-ci	Fichier de l'inventaire des espèces fauniques, essences forestières et PFNL existants	Statistiques d'exportation et statistiques nationales	Expert aguerri disponible
	2.2. Ces produits forestiers sont valorisés durablement	Nombre de professionnels du bois formés % de PFNL vendus	-Statistiques -INS	Les filières de PFNL s'organisent et se professionnalisent
	3.1. Un mécanismes de gestion institutionnelle et locale des forêts est élaboré en vue d'une distribution équitable entre toutes les parties prenantes	Montant de la redevance forestière	- Rapport de performance du MINFOF	-Procédures de gestion des ressources publiques maîtrisées par les services du MINFOF

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	4.1. Les populations sont sensibilisées dans la gestion durable des forêts	Analyse des comportements	-Enquête -ECAM	-Disponibilité des parties prenantes
			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
<b>Activités</b>	1.1.1. Création des forêts communautaires et communales		150 000 000	Implication de toutes les parties prenantes (population, société civile, commune)
	1.1.2. Élaboration des mesures de sécurisation des domaines forestiers		30 000 000	Implication de toutes les parties prenantes (population, société civile, commune)
	1.1.3. Élaboration des plans d'aménagements des forêts (en renforçant le contrôle et accompagnement des populations dans le respect de la norme)		42 000 000	Respects des normes
	1.1.4. Construction d'un bâtiment pour abriter les services du PCFC/Akoeman		15 000 000	-Disponibilité des ressources financières -Implication de toutes les parties prenantes
	1.1.4. Affectation du personnel au PCFC/Akoeman			
	1.3.2. Élaboration des méthodes d'agroforesterie dans tous les projets forestiers		10 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Élaboration d'un inventaire faunique des espèces existantes		42 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.2.1. Organisation des campagnes de renforcement des capacités des artisans bois Akoeman		10 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	2.2.2 Appui dans la gestion durable, la transformation et la commercialisation des PFNL		15 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.2.3. Sensibilisation des populations sur le braconnage des espèces fauniques		2 400 000	
	2.2.4. Sensibilisation des populations sur l'exploitation illégale des ressources forestières et l'exploitation légale		2 400 000	
	3.1.1. Renforcement des capacités de la commune dans la gestion forestière		25 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	4.1.1. Sensibilisation des populations dans la gestion durable des forêts		32 000 000	
		<b>Total</b>		<b>360 800 000</b>

**Tableau 35** : Cadre logique Forêt et Faune



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 18** : HABITAT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

**PROBLÈME**: Difficulté d'urbanisation et d'accès à un habitat décent

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à un cadre environnemental urbain			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Élaborer des plans sommaires d'urbanisme	Nombre de plan d'urbanisme élaboré	-Rapports sectoriels	Volonté affichée des parties prenantes
	2. Faciliter l'accès à un habitat décent	Nombre de nouveaux habitats en matériaux définitifs	-Enquête	-Disponibilité des ressources -Disponibilité des matériaux
<b>Résultats</b>	1.1. La commune dispose des plans d'occupation des sols, ainsi que des plans sommaire d'urbanisme	Plan sommaire d'urbanisme opérationnel	Enquête	-Volonté affichée -Disponibilité des ressources
	2.1. La qualité de l'habitat est améliorée	Nombre d'habitat amélioré	-Enquête	-Disponibilité des moyens financiers
	2.2. Des logements sociaux sont construits	Nombre de logements sociaux construits	-Rapports sectoriels	-Disponibilité des terres -Disponibilité des moyens financiers
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Élaboration d'un plan sommaire d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols à Akoéman		50 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	1.1.2. Réhabilitation et entretien de la voirie urbaine d'Akoeman		200 000 000	
	2.1.1. Création d'un lotissement communal à Akoéman sur 40 hectares		80 000 000	-Disponibilité des ressources financières et foncière
	2.1.2. Mise en place et fonctionnement des commissions d'examen et de délivrance des actes administratifs d'urbanisme		1 000 000	Visa du certificat d'urbanisme par la DD/MINHDU pour le respect des règles d'urbanisme
	2.2.1. Construction des 25 logements sociaux à Akoéman type RDE		375 000 000	-Disponibilité des ressources financières -Disponibilité des terres
<b>TOTAL</b>			<b>706 000 000</b>	

**Tableau 36** :Cadre Logique Habitat Et Développement Urbain

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### Secteur 19 : INSTITUTION COMMUNALE

**PROBLÈME :** Dysfonctionnement de l'institution communale

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Améliorer durablement le fonctionnement de l'institution communale			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la gestion des ressources humaines	-Nombre de réunions mensuelles tenues -Nombre personnes recrutées -100 % des conseillers sont mieux outillés	-Archives Mairie -Rapport d'activité des agents communaux	Implication de la Commune, la préfecture et les Forces de Maintien de l'Ordre
	2. Accroître les recettes financières	-Évolution des recettes -Statistiques	-Archives Mairie -Comptes administratifs approuvés	Implication de la Commune, la préfecture et les Forces de Maintien de l'Ordre
	3. Gérer durablement le patrimoine communal	-Nombre de moyens de locomotion acquis -Nombre de plan d'amortissement disponible	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie Photos, Facture	Disponibilité des ressources financières Implication exécutif de la Commune
	4. Améliorer la gestion des relations	Nombre de partenaires	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune
<b>Résultats</b>	1.1. Le rendement du personnel communal est croissant	-Nombre de réunions mensuelles tenues -Nombre personnes recrutées	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune
	1.2. Le conseil municipal est fortement impliqué dans la gestion communale	-100 % des conseillers sont mieux outillés	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune
	2.1. Les stratégies de recouvrement des recettes sont élaborées et effectives	Évolution des recettes propres	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune, FMO, tutelle
	2.2. Le matériel pour le recouvrement est acquis	Nombre de matériel acquis	Fichiers de contribuable Comptes de Budget et administratif	Disponibilité des financements Implication de la Commune
	3.1. Les infrastructures communales sont réhabilitées	Nombre d'infrastructures réhabilitées	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Disponibilité des financements Implication de la Commune
	4.1. Les partenariats sont diversifiés	-Nombre de partenaires	Liste des partenaires Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune
	4.2. La communication avec la population est améliorée	Nombre de babillard construit	Archives Mairie Rapport d'activité Mairie	Implication de la Commune
<b>Activités</b>			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
	1.1.1. Formation du personnel en archivage, gestion du courrier et TIC		1 000 000	Implication de l'exécutif

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

			municipal et du secrétaire général
	<b>1.1.2.</b> Formation du personnel selon leurs profils respectifs et les besoins de la Commune	1 000 000	-Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux -Disponibilité des fonds
	<b>1.1.3.</b> Recrutement d'un cadre communal de développement	2 700 000	Implication de l'exécutif municipal et du secrétaire général
	<b>1.2.1.</b> Renforcement des capacités du conseil municipal en budgétisation et en approbation des états financiers	1 900 000	Implication de l'exécutif municipal et du secrétaire général
	<b>1.2.2.</b> Organisation de voyages d'études dans des Communes sœurs pour s'imprégner de leurs fonctionnements	3 000 000	Implication de l'exécutif municipal et du secrétaire général
	<b>2.1.1.</b> Actualisation régulière du fichier des contribuables à travers des descentes systématiques sur le terrain	1 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>2.1.2.</b> Renforcement et amélioration du système de recouvrement et de sécurisation des recettes mis en place	2 500 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>2.1.3.</b> Renforcement des capacités de l'Agent Communal des Finances sur la tenue des documents comptables	1 000 000	
	<b>2.1.4.</b> Valorisation des potentialités locales (sites touristiques, ressources naturelles)	5 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>2.1.5.</b> Organisation des campagnes de sensibilisation auprès des populations sur l'importance du paiement des impôts	2 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>3.1.1.</b> Actualisation du sommier en tant que de besoin et y inclure un plan d'amortissement de chaque bien	3 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>3.1.2.</b> Mise en place d'un comité de gestion et d'entretien du patrimoine communal	1 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
	<b>3.1.3.</b> Redynamisation des populations et les associations de producteurs	2 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

<b>3.1.4.</b> Rénovation de l'ambulance en panne	2 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
<b>3.1.5.</b> Sécurisation du patrimoine foncier communal	10 000 000	
<b>3.1.6.</b> Construction d'une recette municipale	35 000 000	
<b>3.1.7.</b> Extension de l'hôtel de ville d'Akoeman	100 000 000	
<b>3.1.8.</b> Construction et équipement de la résidence du maire	150 000 000	
<b>3.1.9.</b> Construction d'un logement d'astreinte pour le SG	50 000 000	
<b>4.1.1.</b> Organisation d'un séminaire d'imprégnation sur les compétences transférées pour une meilleure appréhension des rapports avec les SDE	1 500 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
<b>4.1.2.</b> Mise en place d'un cadre d'échanges avec les acteurs de la société civile pour définir les modalités de leur apport dans le développement de la Commune	1 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
<b>4.1.3.</b> Mise en place d'un cadre de travail pour renforcer l'intercommunalité	2 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
<b>4.1.4.</b> Création d'un site internet	11 000 000	Implication de l'exécutif municipal et des conseillers municipaux
<b>TOTAL</b>	<b>389 600 000</b>	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 20** : JEUNESSE ET ÉDUCATION CIVIQUE

**PROBLÈME** : Faible développement des activités des jeunes et incivisme

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'épanouissement et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire des infrastructures d'encadrement adéquat	Nombre d'infrastructures construites	-INS	-Disponibilité des terres
	2. Promouvoir l'insertion socio-économique	Nombre de jeunes formés et insérés en emploi ou auto-emploi	-INS -Rapports sectoriels	Volonté affichée des parties prenantes
	3. Promouvoir l'éducation civique en milieu jeune	Nombre de CEC créés et fonctionnels	-Enquête	Volonté affichée des parties prenantes
<b>Résultats</b>	1.1. Des infrastructures d'encadrement sont construites et équipées	Nombre d'infrastructures construites	-Enquête	Les ressources sont mobilisées
	2.1. Les jeunes trouvent un emploi et sont insérés en emploi ou auto-emploi	Nombres de jeunes ayant été insérés	-INS -Enquête	Les projets d'insertion socio-professionnelle intègrent les jeunes de la commune
	3.1. Les centres d'éducation civique (CEC) sont impliqués s'impliquent dans l'éducation des jeunes	Nombre de CEC créés et fonctionnels	- Enquêtes	Le MINJEC accompagne les jeunes de la commune
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction et équipement d'une Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'éducation Civique d'Akoeman		70 000 000	-Disponibilité des terres -Disponibilité des ressources financières
	1.1.2. Construction et équipement d'un Centre Multifonctionnelle de la Promotion des Jeunes d'Akoeman		75 000 000	-Disponibilité des terres -Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Encadrement des jeunes par les structures de jeunesse		20 000 000	Bonne structuration des jeunes
	2.1.2. Formation de la jeunesse au montage des projets et la recherche des financements à Akoéman(une fois par an)		5 000 000	Bonne structuration des jeunes
	2.1.3. Vulgarisation des projets et programmes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes		4 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	2.1.4. Organisation des stages de vacances à la mairie (une fois par an)		10 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	3.1.1. Construction d'un foyer pour jeunes à Akoeman urbain		5 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
<b>TOTAL</b>			<b>189 000 000</b>	

**Tableau 37:** Cadre logique Jeunesse et de l'Éducation Civique

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 21** : MINES, INDUSTRIES ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**PROBLÈME** : Difficulté d'exploitation des produits de carrière

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Valoriser les potentiels sites de carrières			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Inventorier tous les sites potentiels à une exploitation artisanale ou industrielle des produits de carrière	Nombre et liste des sites potentiels inventoriés et disponible	-INS -Rapports sectoriels	-Disponibilité de toutes les parties prenantes
	2. Ouvrir les voies d'accès et aménager les sites exploités	Nombre de carrières aménagées et exploitées	-INS -Rapports sectoriels	Disponibilité des ressources -Disponibilité des titres d'exploitation
<b>Résultats</b>	1.1. Un inventaire de sites potentiels est établi	Carte minière élaborée	Fichiers sectoriels	Expertise du MINMIDT
	2.1. L'exploitation artisanale des carrières est effective	Nombres de carrières aménagées et exploitées	-Rapports sectoriels	-Titre d'exploitation
	2.2. Une plateforme de gestion financière des carrières est mise en place	Rapports d'activités	-Enquête -Rapport financier Commune	Volonté affichée de toutes parties prenantes
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Élaboration d'un fichier des sites potentiels pour exploitation des substances de carrières dans la commune		10 000 000	Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Aménagement et exploitation artisanale d'une carrière de sable		10 000 000	Disponibilité des ressources financières
	2.1.2. Aménagement des voies d'accès aux sites d'exploitation produits de carrière (Ngon, Manengombo, Sep 1, Bifindi, Awae falla, Akom, Tom, Ekonong)		10 000 000	Disponibilité des ressources financières
	2.2.1. Élaboration d'une plateforme de gestion des carrières entre les parties prenantes (MINMIDT, Exploitant, Commune, Village)		30 000 000	-Volonté affichée des parties prenantes -Disponibilité d'un expert en montage des projets
Total			<b>60 000 000</b>	

**Tableau 38** : Cadre logique Mines, Industries et Développement Technologique

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 22 : PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT

**Problème** : Difficultés de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Valoriser les PME, l'économie sociale et l'artisanat			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Recenser et structurer le secteur informel	Nombre d'acteurs ayant virés aux secteurs formels	- Enquêtes - Rapports sectoriels	Des mesures incitatives sont mises en place
	2. Vulgariser les principes, les valeurs et l'éthique de l'Économie sociale	Nombre d'organisation de l'économie sociale créée	- Enquêtes	Bonne structuration des OES
	3. Promouvoir un artisanat compétitif et performant	Taux d'accroissement des revenus des artisans	- Enquêtes	Production de produits de bonne qualité
<b>Résultats</b>	1.1. Les acteurs du secteur informel sont mieux structurés pour virer dans le secteur formel	Nombre d'acteurs du secteur informel ayant virés dans le secteur formel	- Rapports sectoriels - Enquêtes	Volonté affichée des acteurs du secteur informel
	2.1. Les opérateurs de l'économie locale mettent en œuvre des projets communs pour le bien des membres	Rapports d'activités	- Rapports sectoriels - Enquêtes	Bonne structuration des OES
	3.1. Les artisans sont compétitifs dans les foires artisanales	Taux de croissance des revenus des artisans	- Enquêtes	Bonne qualité des produits fabriqués
<b>Activités</b>			<b>Couts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Recensement des acteurs du secteur informel dans la commune		5 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	1.1.2. Appui des activités des acteurs des acteurs du secteur informel (call box, tenanciers de bar, artisans)		25 000 000	
	2.1.1. Recensement, sensibilisation et enregistrement des promoteurs de l'économie sociale (GIC)		5 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	3.1.1. Création et fonctionnement des associations des artisans à Akoéman		10 000 000	Volonté affichée des artisans
	3.1.2. Appui technique, technologique, informationnel et promotionnel des artisans		10 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	3.1.3. Organisation annuelle de 02 foires communale de l'artisanat à Akoéman		20 000 000	-Volonté affichée des parties prenantes -Disponibilité des moyens financiers
<b>Total</b>			<b>75 000 000</b>	

**Tableau 39** : Cadre Logique Petites et Moyennes Entreprises, Économie Sociale et Artisanat

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 23** : POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATION

**PROBLÈME** : Insuffisance d'accès aux média et autres canaux modernes de communication

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès aux services de télécommunication			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la couverture du signal TV	Nombre de nouvelles installées	-Rapports sectoriels -INS	Plan d'extension du réseau
	2. Faciliter l'accès aux TIC et à la poste	Nombre des structures offrant les TIC créées	-Rapports sectoriels	Raccord avec la fibre optique
<b>Résultats</b>	1.1. La couverture du signal TV est totale	Taux de couverture des réseaux de téléphonie	- Enquêtes	Plan d'extension des réseaux de téléphonie
	2.1. La population ont accès aux services des TIC et aux services de la poste	% de personne ayant accès aux TIC	- Enquêtes	Bonne couverture du réseau Présence du courant électrique
	3.1. Un service postal est mis sur pied	Service postal implanté	-Rapports sectoriels	Plan d'extension de CAMPOST
<b>Activités</b>			<b>Couts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction d'une antenne de relai TV et radio à Akoeman		100 000 000	Plan d'extension des réseaux
	2.1.1. Création, construction et équipement d'un télé-centre communautaire polyvalent à Akoeman + bureau de poste		200 000 000	-Disponibilité du courant électrique -Disponibilité des réseaux de télécommunication
<b>TOTAL</b>			<b>300 000 000</b>	

**Tableau 40** :Cadre logique Postes et Télécommunications



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 24 : PROMOTION DE LA FEMME ET DE FAMILLE

**PROBLÈME :** Difficulté dans l'encadrement des femmes et de la famille

Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Accélérer l'implication des femmes dans le processus du développement local		
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Renforcement des capacités des femmes en AGR	Nombre de maisons de la femme construites	- Photo - PV de réception des travaux - Étude de faisabilité - Disponibilité des financements et apport de la contrepartie
	2. Promouvoir l'intégration sociale des jeunes filles mères	Nombre de jeunes filles mères prises en charge	- Rapport d'activités DD/MINPROFF du Nyong et So'o, Mairie Disponibilité des sources de financement
	3. Organiser des campagnes de sensibilisation sur des thèmes précis	Nombre de campagnes organisées	- Rapport d'activités DD/MINPROFF du Nyong et So'o Disponibilité des sources de financement
<b>Résultats</b>	1.1. Des centres de promotion de la femme sont construits dans l'espace communal	Nombre de centre de promotion de la femme construite	- Photo - PV de réception des travaux - Étude de faisabilité - Disponibilité des financements et apport de la contrepartie
	2.1. l'insertion socio professionnelle des jeunes filles mère et enfants est effectif	Nombre de jeunes filles pris en charge	- Rapport d'activités DD/MINPROFF du Nyong et So'o, Mairie Disponibilité des sources de financement
	3.1. Des campagnes de sensibilisation sur le mariage civil, l'encadrement de la femme rural sont organisées	Nombre de campagnes organisées	- Rapport d'activités DD/MINPROFF du Nyong et So'o Disponibilité des sources de financement
<b>Activités</b>	<b>500 000 000</b>		<b>COÛTS (FCFA)</b>
	1.1.1. Construction d'une maison de la femme à Akoeman		50 000 000
	2.1.1. Mise en place d'un fichier de jeunes filles mères et enfants abandonnés		2 000 000
	2.1.2. Mise en place d'un fond de soutien pour la scolarisation de la jeune fille		15 000 000
	3.1.1. Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance du mariage civil et de l'établissement des actes de naissance pour les nouveaux-nés		5 000 000
	4.1.1. Mise en place d'un fichier des familles vulnérables		3 000 000
	5.1.1. Organisation de la prise en charge des familles vulnérables		30 000 000
	<b>TOTAL</b>		<b>105 000 000</b>
			<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
			- Études techniques - Disponibilité des moyens financiers
			Implication des autorités municipales, traditionnelles et administratives
			Implication des autorités municipales, traditionnelles et administratives

**Tableau 41 :** Cadre logique Promotion de la Femme et de la Famille

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 25** : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

**PROBLÈME** : Faible niveau d'utilisation des résultats des recherches scientifiques

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès aux résultats de la recherche			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Vulgariser et valoriser les résultats de la recherche	Rendement agropastoral	- Enquêtes	Les résultats de la recherche sont disponibles
	2. Vulgariser et valoriser les plantes médicinales	Nombre de plantes médicinales valorisées	-INS - Enquêtes	Forte contribution de la population
<b>Résultats</b>	1.1. Les agriculteurs et les éleveurs ont accès aux résultats de la recherche	Analyse du rendement agropastoral	- Enquêtes -Rapports sectoriels	Bonne utilisation des résultats de la recherche
	2.1. Les plantes médicinales diminuent considérablement la prolifération de certaines maladies	Taux de fréquentation des malades	-Bilans CSI	Bonne intégration dans les habitudes
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Organisation des ateliers de sensibilisation et de vulgarisation de la recherche à Akoéman		2 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	1.1.2. Organisation des ateliers de formations et de recyclage sur les techniques de fertilisation des sols à Akoéman		2 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	1.1.3. Construction des foyers améliorés à Akoeman (01), Ngoumbou (01), Melen (01), Akoazole (01), Sep I (01), Ngon (01), Akoeman II, Manengombo, Ekonong, Awaefalla, Bifindi Nkolakoa, Akom		112 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	2.1.1. Création de pépinière de plantes médicinales dans tous les villages		5 000 000	-Disponibilité des semences -Disponibilité des terres
	<b>Total</b>		<b>121 000 000</b>	

**Tableau 42** :Cadre logique Recherche Scientifique et Innovation

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 26 SANTE PUBLIQUE

**PROBLÈME** : Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Améliorer l'accès aux soins de santé des populations			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Doter l'espace communal d'infrastructures sanitaires de qualité	Nombre de centre de santé créées et construits ou réhabilité	-Photos -PV de réception	-Études de faisabilité -Disponibilité des moyens financiers
	2. Favoriser l'accès aux ressources humaines et matérielles dans les structures de l'espace communal	Nombre et liste du personnel soignant affectés	PV d'approvisionnement Décision d'affectation du MIN SANTE Rapport Chef Médecin chef	-Disponibilité des moyens financiers -Appui de l'état et sectoriels
	3. Améliorer les conditions socio environnementales en milieu sanitaire	-Nombre de latrines construites -Nombres de forages construits	-Photos -PV de réception	-Études de faisabilité -Disponibilité des moyens financiers
	4. Élaborer une base de données et organiser des campagnes de prise en charges des OEV	-Nombre de campagnes organisées -Nombre et liste d'OEV pris en charge	Rapport, statistique Médecin chef SSD/Awae/MINSANTÉ	-Appui de l'état, des partenaires et sectoriels
<b>Résultats</b>	1.1. Le lobbying des élites a produit des résultats palpables	Nombre de CSI créés et construits	-Photos -PV de réception	-Études de faisabilité -Disponibilité des moyens financiers
	2.1. Les structures sanitaires bénéficient des ressources humaines et matérielles nécessaires	Nombre et liste du matériel sanitaire acquis	PV d'approvisionnement Décision d'affectation du MIN SANTE Rapport Chef Médecin chef	-Disponibilité des moyens financiers -Appui de l'état et sectoriels
	2.2. Les structures sanitaires bénéficient des ressources humaines nécessaires	Nombre et liste du personnel soignant affectés	Note d'affectation	
	3.1. Les aspects environnementales dans les structures sanitaires sont pris en compte et appliqués	-Nombre de latrines construites -Nombres de forages et de fosses à ordures construits	-Photos -PV de réception	-Études de faisabilité -Disponibilité des moyens financiers
	4.1. Des campagnes de sensibilisation sont organisées et un fichier des OEV disponible	Nombre de campagnes organisées	Rapport, statistique Médecin chef SSD/Awae/MINSANTÉ	-Appui de l'état, des partenaires et sectoriels
	4.2. Des campagnes de prise en charges des épileptiques et des OEV sont organisées	Nombre et liste d'OEV pris en charge	Rapport, statistique Médecin chef SSD/Awae/MINSANTÉ	-Appui de l'état, des partenaires et sectoriels

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	4.3. Des campagnes de lutte anti vectorielle sont organisées	Nombre de campagne de démoustication organisé	Rapport, statistique Médecin chef SSD/Awae/MINSANTÉ	-Appui de l'état, des partenaires et sectoriels	
			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>Conditions préalables</b>	
	1.1.1. Création, construction et équipement de 05 centres de santé intégrée À (01) <b>Nkolakoa</b> , (01) Akoazole, (01) Akom, (01) Awaefalla, (01) Nkolmeyos.		375 000 000	-Disponibilité du site -Adhésion des populations -Disponibilités des financements	
	1.1.2. Réhabilitation du CMA d' <b>Akoéman Urbain</b> et du dispensaire de <b>Ndonko</b>		15 000 000	-Disponibilité du site -Adhésion des populations -Disponibilités des financements	
	1.1.3. Construction de deux logements d'astreintes à <b>Sep I</b>		20 000 000		
	1.1.4. Réhabilitation du logement du Médecin du CMA d' <b>Akoéman Urbain</b>		5 000 000		
<b>Activités</b>	2.1.1. Équipement du CSI en plateau technique (01 Microscope binoculaire, 01 réfrigérateur) à <b>Sep I</b> , dispensaire de <b>Ndonko</b>		2 000 000	-Disponibilités des financements et de la contrepartie -Appui des partenaires	
	2.1.2. Acquisition d'une ambulance de 12 places (01) CMA d' <b>Akoéman Urbain</b>		16 000 000	-Disponibilités des financements et de la contrepartie	
	2.1.3. Réhabilitation du groupe électrogène au CMA d' <b>Akoéman Urbain</b>		100 000	-Disponibilités des financements et de la contrepartie	
	2.1.4. Équipement des CSI Ndonko (10 lits, 01 laboratoire, 01 maternité, 01 pharmacie, 01 réfrigérateur) par CSI		25 000 000		
	2.2.1. Affectation du personnel soignant au dispensaire de <b>Ndonko</b> (01 IDE, 01 TL, 01 Commis, 01 agent d'entretien), CMA d' <b>Akoéman Urbain 01</b> (médecin, 02 IDE, 02 infirmiers brevetés, 02 aides-soignantes, 01 commis) et (01 médecin, 01 IDE, 01 infirmier breveté, 02 aides-soignantes, 01 commis) au centre de santé à <b>Nkolakoa</b> , Akoazole, Sep 1 et Ekonong				-Prise immédiate de service
	2.2.2. Approvisionnement en médicaments au dispensaire de <b>Ndonko</b> , <b>NKOLAKOIA, AKOAZOLE</b> , CMA d' <b>Akoéman Urbain</b> , <b>CSI de Sep I</b>		6 000 000		-Disponibilités des financements et de la contrepartie
	3.1.1. Construction d'un bloc de 18 latrines au CSI de <b>Nkolakoa (06)</b> , <b>Ndonko (06)</b> et <b>Akoazole (06)</b>		36 000 000		-Disponibilités des financements et de la contrepartie
	3.1.2. Construction d'un forage au CSI de <b>Nkolakoa</b> , <b>Ndonko</b> et <b>Awae-falla</b> ,		25 500 000		-Disponibilités des financements et de la contrepartie
	4.1.1. Sensibilisation des populations (VIH/SIDA, choléra, planning familial, maladies cardio - vasculaires) à (campagnes de dépistage gratuites)		2 000 000		-Disponibilités des moyens financiers et matériels
	4.2.3. Organisation des campagnes de sensibilisation, de dénombrement et de prise en charge des OEV		2 000 000		-Disponibilités des financements
	4.3.1. Organisation des campagnes de lutte anti vectorielle des zones à forts taux de moustiques		2 000 000		-Disponibilités des financements
	4.4.1. Formation des animateurs communautaires de relais		5 000 000		

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>4.5.1.</b> Organisation des campagnes de sensibilisation et dépistage des maladies non transmissibles (cancers, Hypertension artérielle, diabète, hépatite B, etc.) et des maladies tropicales négligées (lèpre, ulcère de Buruli, ...)	5 000 000	
	<b>4.6.1.</b> Redynamisation le comité de santé et les relais communautaire à <b>Sep I</b>	1 600 000	
	<b>4.6.2.</b> Mise en place un comité de gestion <b>Ndonko</b>	100 000	
	<b>TOTAL</b>	<b>433 000 000</b>	

**OEV : Orphelins et Enfants Vulnérables**

**Tableau 43 :Cadre Logique Santé Publique**

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 27** : SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

**PROBLÈME** : Difficulté liée à la pratique des activités sportives

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter la pratique du sport et de l'éducation physique			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Construire et équiper les structures d'encadrement	Nombre d'infrastructures construites	-INS -Rapports sectoriel	Les ressources financières sont mobilisées
	2. Sensibiliser les populations sur l'intérêt de l'éducation physique et de la pratique du sport	Liste de présence Nombre de personnes ayant participé	-Enquête	Les encadreurs sont disponibles
<b>Résultats</b>	1.1. Les infrastructures d'encadrement sont construites et équipées	Nombre d'infrastructures construites et équipées	-INS	Les ressources sont mobilisées
	1.2. De nouvelles aires de jeu sont construites et aménagées	Nombre d'aires de jeu construites	-INS	Les ressources sont mobilisées
	2.1. Les populations pratiquent d'une manière constante l'activité sportive	Analyse des comportements	- Enquêtes	Volonté affichée des parties prenantes
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction et équipement de la DASEP		60 000 000	-Disponibilité des ressources financières -Disponibilité des terres
	1.2.1. Construction d'un stade municipal à Akoéman		100 000 000	-Disponibilité des terres -Disponibilité des ressources financières
	1.2.2. Construction des aires de jeu multisports (handball, basketball, volleyball, tennis) à Akoeman, Ngoumbou, Ngon, Bifindi, Melen, Sep I, Ekonong, Awaefalla, Nyep, Manengombo.		450 000 000	-Disponibilité des terres -Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Organisation des championnats de vacances par an à Akoeman (tous les villages concernés)		10 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.2. Appui dans la création des associations sportives		15 000 000	Volonté affichée des sportifs
	2.1.3. Organisation des journées mensuelles de sports pour tous		10 000 000	Volonté affichée des parties prenantes
	<b>TOTAL</b>			<b>645 000 000</b>

**Tableau 44** :Cadre Logique sport et éducation civique

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR 28** : TOURISME ET LOISIRS

**PROBLÈME**: Difficulté à valoriser les activités de l'éco tourisme

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Valoriser les attraits touristiques existants			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Inventorier et étudier la mise en valeur des potentiels sites touristiques existants	Inventaire des sites touristiques élaborés	-Rapports sectoriels	Accompagnement du sectoriel
	2. Construire un complexe communal	Nombre de nouvelles structures touristiques construites	-Rapports sectoriels	-Disponibilité des terres -Disponibilités des moyens financiers
	3. Valorisation des potentiels sites touristiques	Plan d'aménagement des sites touristiques disponibles	-Rapports sectoriels	-Agrément et autorisations
<b>Résultats</b>	1.1. Une liste exhaustive des sites touristiques de la commune est élaborée et disponible	Carte touristique de la commune élaborée	-Fichiers sectoriels	Accompagnement sectoriel
	2.1. un complexe touristique communal est construit	Nombre de structures touristiques construites	-Rapports sectoriel -INS	-Disponibilité des terres
	3.1. Les sites touristiques sont mis en valeur	Nombre total de km de voies d'accès aménagées	-Rapport sectoriel -Enquête	-Disponibilité des ressources
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Élaboration d'un inventaire des potentiels sites touristiques recensés (Sep II, Akom)		5 000 000	-Disponibilité des ressources financières
	2.1.1. Construction d'un complexe communal à Akoeman		70 000 000	Étude de faisabilité
	3.1.1. Aménagement et viabilisation des sites touristiques, la grotte mariale à Ekonong, le sanctuaire de Ndonko, Nkolmebeng		75 000 000	-Disponibilité des ressources -Titre d'exploitation et agrément
	3.1.2. Réhabilitation du site du rocher à Akoeman		75 000 000	
<b>TOTAL</b>			<b>225 000 000</b>	

**Tableau 45** : Cadre Logique Tourisme et Loisirs

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

**SECTEUR 29** : TRANSPORTS

**PROBLÈME**: Difficulté d'accès aux moyens de transport

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter le déplacement des biens et des personnes			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Créer des infrastructures de transport adéquates	Nombre d'infrastructures construites	-Rapports sectoriels	Extension du réseau des transports
	2. Structurer les transporteurs	Nombre d'associations créées	-Rapports sectoriels	Bonne organisation des transporteurs
<b>Résultats</b>	1.1. Des infrastructures de transports sont créées et opérationnelles	Analyse de l'impact social	- Enquêtes	Les ressources sont mobilisées
	2.1. Les groupement de transporteurs sont mieux structurés et accompagnés	Indice de satisfaction	- Enquêtes spécifiques	Disponibilité des services techniques
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Construction d'une gare routière à Akoéman		75 000 000	Étude de faisabilité
	2.1.1. Appui à la création d'un syndicat des transporteurs		1 000 000	Volonté affichée des conducteurs de mototaxi
	<b>TOTAL</b>		<b>76 000 000</b>	

**Tableau 46** : Cadre Logique Transports



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 30 : TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

**PROBLÈME :** Difficulté d'accès à une sécurité sociale

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Faciliter l'accès à une sécurité sociale de qualité			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Sensibiliser les populations sur l'immatriculation volontaire à la CNPS	Nombre de personnes sensibilisées	-Enquête spécifique	-Disponibilité des parties prenantes
	2. Favoriser l'affiliation de tout le personnel communal	-Nombre de personne affiliées		-Bonne structuration des membres -Contribution des membres
<b>Résultats</b>	1.1. Les populations sont sensibilisées sur les possibilités et les procédures d'affiliation volontaires à la CNPS	Nombre de nouvelles personnes inscrites à la CNPS	-Rapport CNPS -Enquête	-Disponibilité des formateurs
	1.2. Les organisations structurées (coopératives, associations de corps de métier) affilient les membres en vue de leur sécurité vieillesse et décès	-Taux de cotisation des membres -Nombre de personnes affiliées	-Rapport d'activités -Rapport CNPS	-Bonne structuration des coopératives et associations
	2.1. Tout le personnel communal est affilié	Nombre de personnes affiliées	-Rapports sectoriels -Enquête	-Cotisations régulières et effectives des membres -Partenariat avec les structures sanitaires -Bon encadrement du sectoriel
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Organisation d'un atelier de sensibilisation des populations sur l'immatriculation volontaires à la CNPS		5 000 000	-Disponibilité des parties prenantes
	1.1.2. Sensibilisation des travailleurs par la délégation du travail sur l'affiliation volontaire		5 000 000	
	1.2.1. Immatriculation volontaire des agriculteurs des associations de corps de métiers structurées et des coopératives		5 000 000	-Volonté affichée des membres
	2.1.1. Affiliation de tout le personnel communal		2 000 000	-Cotisations régulières et effectives des membres -Partenariat avec les structures sanitaires -Bon encadrement du sectoriel
<b>Total</b>			<b>17 000 000</b>	

**Tableau 47 :** Cadre Logique Travail et Sécurité Sociale

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### SECTEUR 31 : TRAVAUX PUBLICS

**PROBLÈME** : Dégradation du réseau routier et des ouvrages d'art

Logique d'intervention		Indicateur objectivement vérifiable	Moyens / Sources de vérification	Suppositions / Hypothèse de réalisation
<b>Objectif global</b>	Renforcer la qualité et la quantité des ouvrages et infrastructures publics			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Faciliter le déplacement des biens et des personnes	Nombre de kilomètre de route reprofilées	PV de réception des travaux	-Appuis de divers partenaires pour assurer l'entretien routier -Étude de faisabilité
	2. Construire, Entretien et réhabiliter les ouvrages de franchissement	Nombres d'ouvrage d'art construit et sécurisé	PV de réception des travaux	-Appuis de divers partenaires pour assurer l'entretien routier -Étude de faisabilité
	3. Doter l'espace communal du matériel d'entretien de routes et ouvrages d'art	Nombres d'ouvrage d'art construit	PV de réception des travaux	-Appuis de divers partenaires pour assurer l'entretien routier -Étude de faisabilité
	4. Mettre en œuvre des mesures de sécurisation des ouvrages	Nombre et liste des mesures de sécurité mis en place	Rapport et Enquête	-Appui de l'État et des partenaires
<b>Résultats</b>	1.1. Les autorités administratives et communales sont impliquées dans l'amélioration des dessertes	Nombre de kilomètre de route reprofilées	PV de réception des travaux	-Appuis de divers partenaires pour assurer l'entretien routier -Étude de faisabilité
	2.1. Des ouvrages d'art sont construits et sécurisés	Nombres d'ouvrage d'art construit et sécurisé	PV de réception des travaux	-Appuis de divers partenaires pour assurer l'entretien routier -Étude de faisabilité
	3.1. L'espace communal bénéficie du matériel d'entretien des routes et ouvrages d'art	Nombres d'ouvrage d'art construit	Rapport et Enquête	-Appui de l'État et des partenaires
	4.1. Des mesures de sécurisation sont mises en place	Nombre et liste des mesures de sécurité mis en place	Rapport et Enquête	-Appui de l'État et des partenaires
<b>Activités</b>			<b>COÛTS (FCFA)</b>	<b>CONDITIONS PRÉALABLES</b>
	1.1.1. <b>Entretien des axes routiers</b> - Limite MEKOMO MBALMAYO (pont So'o) (5 km), Sep 1-Nkout-Ngoumbou 7 km, (Akoazolé - Akom) 5km, Pont sur Mebogo à Nloubou 2 Km, tronçon Ekonong - Ngoumbou 15 km, EKONONG – NDONKO – AKOEMAN 2,7 km, pont So'o – Akoéman) 24km, Ngoumbou – Nkolmeyos (13 km), Ekonong-Ngoumbou 13 km, Beth-Sep II 6		540 000 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après étude de faisabilité,</li> <li>• Bien définir chaque itinéraire</li> <li>• Élaboration des schémas d'itinéraires,</li> </ul>

Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831

Email : [communeakoeman@yahoo.fr](mailto:communeakoeman@yahoo.fr)

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

km, Akom-Falassi 6 km, Melen-Elon limite Sud 5 km, Tom-Assam 7 km		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des sols pour des ouvrages à construire,</li> <li>• Établissement des plans des ouvrages</li> <li>• Élaboration des devis estimatifs et quantitatifs</li> </ul>
<b>1.1.2. Ouverture</b> Nkolmeyos –Nkolakoa – Sep I (10 Km), NYEP – BETH (15 km)	125 000 000	•
<b>2.1.1.</b> Construction de (03) barrières de pluie à Ngon, Ngoumbou et Akoazolé	1 350 000	Après étude de faisabilité
<b>2.1.2.</b> Réhabilitation de la barrière de pluie à Akoeman	300 000	Après étude de faisabilité
<b>2.1.3.</b> Construction des ponts en matériaux semi - définitifs à Rivière Mebogo (limite Akoéman – Bifindi) Rivière Nloubou (limite Bifindi – Melen)	86 000 000	Après étude de faisabilité
<b>3.1.1.</b> Acquisition du matériel et équipement d'entretien des routes dans tous les villages (20 pioches, 30 pelles, 02 tronçonneuses, 05 brouettes, 50 machettes par village)	32 000 000	Disponibilité des fonds Implication des partenaires et de l'État
<b>4.1.1.</b> Redynamisation et création d'un comité d'entretien des routes (tous les villages)	500 000/an	Implication du sous-préfet et du Maire
<b>TOTAL</b>	<b>785 150 000</b>	

**Tableau 48** :Cadre Logique des Travaux Publics

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

**SECTEUR** : PRÉVENTION DU VIH/SIDA

**PROBLÈME** : DIFFICULTÉ DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE VIH SIDA

Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens/Source de vérification	Suppositions/Hypothèses de réalisation
<b>Objectif global</b>	Diminuer la prévalence de la maladie à un niveau acceptable			
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Sensibiliser les populations	% de la prévalence (- 5,5 %)	-INS -INS	Forte participation des parties prenantes
	2. Conseiller et dépister les populations	% de personnes ayant fait le dépistage et pris les résultats	-INS -Enquête	Forte participation des parties prenantes
	3. Prendre en charge les PVVIH	Nombre de personnes sous ARV	-INS -Enquête	Forte participation des parties prenantes
<b>Résultats</b>	1.1. Les attitudes, les connaissances et pratiques des populations relatives à leurs problèmes de santé sont améliorées	% de personnes ayant des rapports non protégés hors mariage	- Enquêtes - ECAM	Les CSI offrent un accompagnement adéquat
	2.1. Les populations connaissent leur statut sérologique et adoptent des comportements sains	- % des femmes et des hommes âgés de 15 à 49 ans ayant effectué un test de dépistage et retiré les résultats	-INS	Les tests sont disponibles à temps
	3.1. La qualité de vie des PVVIH est améliorée	- Proportion des PVVIH sous ARV (30% d'adultes et 50% d'enfants séropositifs, encore en vie, sont sous traitement ARV depuis au moins 12 mois)	-INS -INS - Enquêtes	Les ARV sont disponibles d'une manière permanente
<b>Activités</b>			<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
	1.1.1. Organisation des campagnes de sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA		10 000 000	Disponibilité financière
	1.1.2. Redynamisation des Comités Locaux de Lutte contre le SIDA		10 500 000	Disponibilité financière
	2.1.1. Organisation des campagnes de dépistage volontaire et conseils sur les IST/VIH/SIDA		1 700 000	Disponibilité financière
	3.1.1. Prise en charge systématique de tous les malades dépistés		10 000 000	Disponibilité financière
	3.1.2. Accompagnements des femmes enceintes vivant avec le VIH/SIDA		10 000 000	Disponibilité financière
<b>TOTAL</b>			<b>42 200 000</b>	

**Tableau 49** :Cadre Logique prévention VIH/SIDA

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 5.3. Coût estimatif du PCD

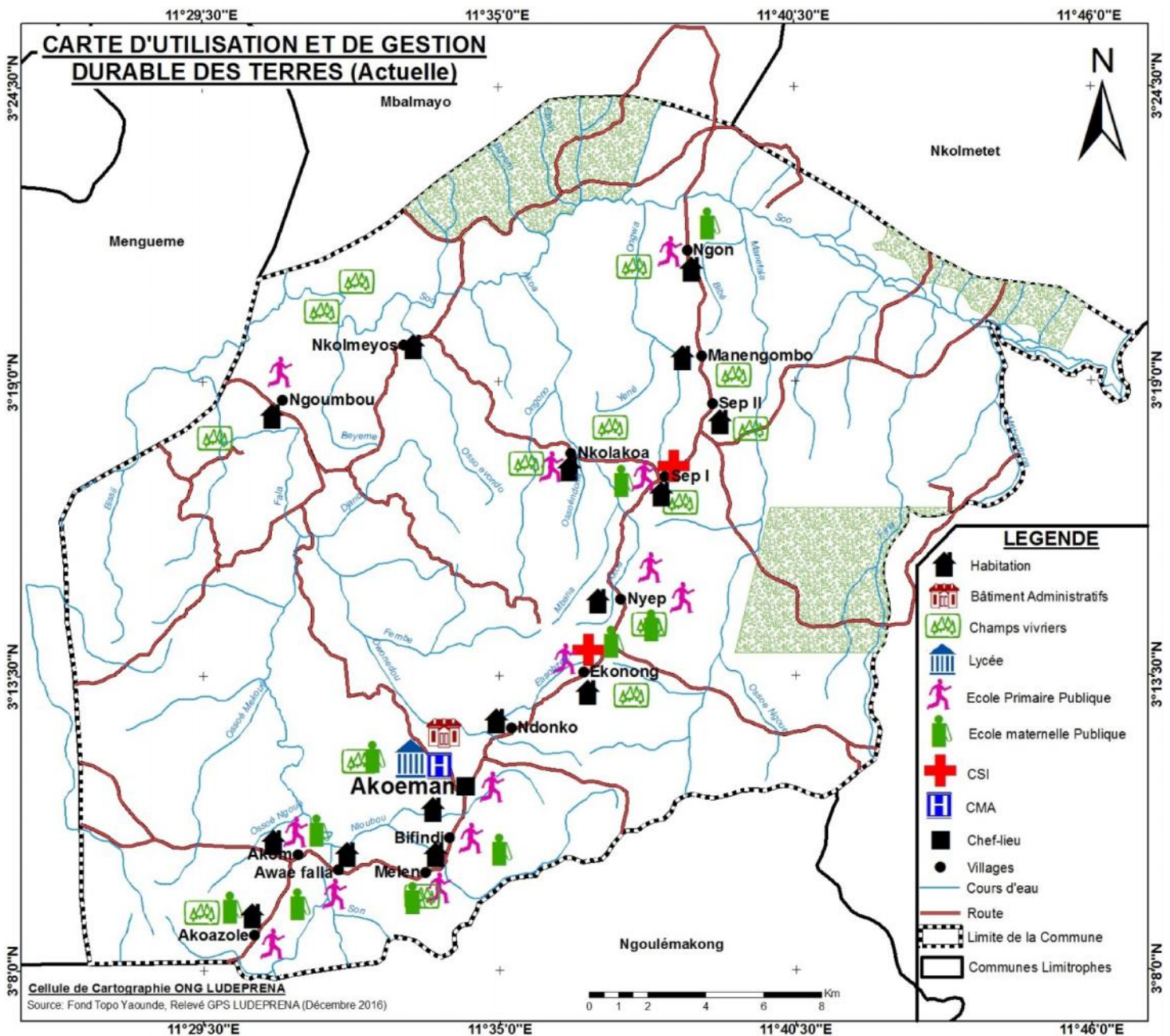
	<b>SECTEURS</b>	<b>MONTANTS</b>
1	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DÉCENTRALISATION	357 640 000
2	AFFAIRES SOCIALES	236 160 000
3	AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL	1 743 000 000
4	ARTS ET CULTURE	175 000 000
5	COMMERCE	460 000 000
6	COMMUNICATION	153 000 000
7	DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE	87.000.000
8	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIÈRES	87 000 000
9	EAU	245 000 000
10	ÉNERGIE	428 527 000
11	ÉDUCATION DE BASE	1 175 350 000
12	ÉLEVAGE, PÊCHE ET INDUSTRIE ANIMALE	373 000 000
13	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	118 500 000
14	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	680 600 000
15	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	3 250 000
16	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	96 000 000
17	FORET ET FAUNE	360 800 000
18	HABITAT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	706 000 000
19	INSTITUTION COMMUNALE	389 600 000
20	JEUNESSE ET ÉDUCATION CIVIQUE	189 000 000
21	MINES, INDUSTRIE ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	60 000 000
22	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT	75 000 000
23	POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATION	300 000 000
24	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	105 000 000
25	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATIONS	16 000 000
26	SANTÉ PUBLIQUE	433 000 000
27	SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE	645 000 000
28	TOURISME ET LOISIRS	225 000 000
29	TRANSPORT	76 000 000
30	TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	17 000 000
31	TRAVAUX PUBLICS	785 150 000
32	VIH/SIDA	42 200 000
	<b>TOTAL</b>	<b>10 953 777 000</b>

Arrêté le présent montant des Cadres Logiques à Dix milliards neufcent cinquante-troismillion sept cent soixante-dix-sept mille francs CFA.

**Tableau 50** : Coûts estimatifs des cadres logiques

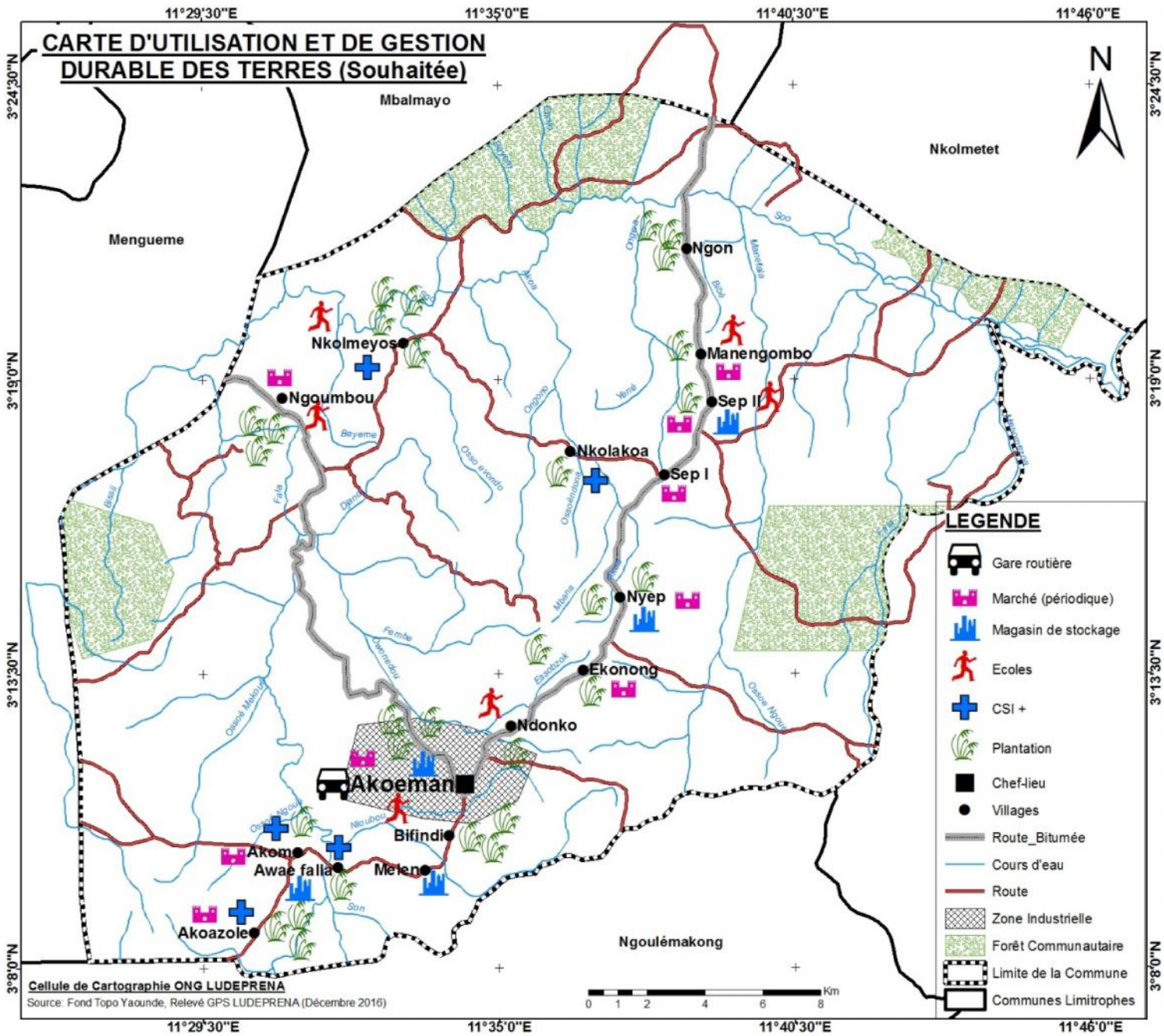
## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 5.4. Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion Durables des Terres (PUGDT) de l'espace communal



**Carte 3 :** Plan d'utilisation et de gestion durable des terres actuelle

# Plan Communal de Développement d'Akoeman



**Carte 4 :** Plan d'utilisation et de gestion durable des terres souhaitée

## **6. PROGRAMMATION**



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 6.1. Ressources mobilisables et ranking des villages

#### 6.1.1. Ranking des villages

Dans le souci est de procéder à une répartition des investissements sans léser quiconque et faciliter la programmation des activités, nous avons eu recours au ranking des villages préalablement réalisé avec l'appui de l'exécutif municipal, qui présente ainsi qu'il suit

VILLAGES	RANG	JUSTIFICATION
Akoazole	10	Insuffisance des points d'eau potable
Akoeman	1	Il s'agit de l'espace urbain et bénéficie de l'apport en termes d'infrastructures
Akom	6	Zone forestière essentiellement fertile
Awaefalla	15	Village enclavé
Bifindi	14	Village enclavé
Ekonong	3	Village enclavé
Manengombo	9	Difficulté de scolarisation des enfants au primaire
Melen	7	Difficultés d'évacuation des personnes et des biens
Ndonko	16	Village enclavé
Ngon	12	Accès difficile aux soins de santé
Ngoumbou	8	Accès difficile à l'eau potable
Nkolakoa	5	Accès insuffisant à l'éducation
Nkolmeyos	4	Difficulté d'accès à l'éducation
Nyep (Beth)	2	Village le plus peuplé mais enclavé
Sep I	13	Accès difficile à l'éducation
Sep II	11	Bassin de production à accès difficile

**Tableau 51** :Ranking des villages

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 6.1.2. Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables à échéance présente les fonds disponibles ou les fonds sûrs d'être acquis sur des bases tangibles pour l'année en cours par la commune. Son élaboration passe par l'identification des sources de financement ainsi que les montant y afférents. Au terme de l'identification des montants, seuls les investissements nous permettent de procéder à l'élaboration d'un Plan d'Investissement Annuel.

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT	DOMAINE/ SECTEUR /AUTRE	STRATÉGIE DE MOBILISATION	UTILISATION			ÉCHÉANCES
				INTITULÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
FEICOM	8000000	Financement des projets (mobilisation de la quote part)	Emprunt	Financement des projets	0	8 000 000	2017
ICSP	58 000 000		Reversement FEICOM	Financement des projets	80%	11 600 000	2017
COMMUNES (ressources propres)	5 000 000	Institution communale	Recouvrement, redevance	Financement des projets	50%	2 000 000	2017
PNDP	79 202 991	Commerce et eau	Éligible au financement PNDP	Financement des Microprojets à caractère agricole	0%	79 202 991	2017
BIP	135 777 700	Travaux publics, eau et énergie électrique	Dotation budgétaire de l'État	Financement des microprojets	0%	135 777 700	2017
DGD	35 000 000	Travaux publics	Dotation MINATD	Financement des microprojets	0%	35 000 000	2017
<b>TOTAL</b>	<b>320 980 691</b>					<b>271 580 691</b>	

**Tableau 52** :Ressources mobilisables

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 6.2. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Il est établi un Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), une programmation triennale des projets prioritaires, conformément aux ressources disponibles et attendues des exercices 2018 et 2019 par la Commune. Pour la Commune d'Akoeman, il se résume comme suit :

SECTEUR	Intitule du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période			RESSOURCES FINANCIÈRES			Cout Total	Observation
				2017 (pour PIA)	2018	2019	Part commune	Autres contributions			
								Partenaire	Montant		
ÉDUCATION DE BASE	Construction de 02 salles de classe	Akom	02 salles de classe construites	0	20 050 000	0	0	MINEDUB	20 050 000	20 050 000	
	Construction de 02 salles de classe	Ekonong	02 salles de classe construites	0	20 050 000	0	0	MINEDUB	20 050 000	20 050 000	
	Construction de l'IAEB	Akoeman	01 IAEB construit	0	25 000 000	0	0	MINEDUB	25 000 000	25 000 000	
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Construction d'un atelier équipé	CETIC d'Akoeman	01 atelier construit	0	25 000 000	0	0	MINESEC	25 000 000	25 000 000	
	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	Lycée d'Akoeman	02 salles de classe construites	0	0	20 050 000	0	MINESEC	20 050 000	20 050 000	
EAU	Construction d'un puits	Akoazolé	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel	6 500 000	0	0	325 000	PNDP	6 175 000	6 500 000	
	Construction d'un puits	Melen	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel	6 500 000	0	0	325 000	PNDP	6 175 000	6 500 000	
	Construction d'un puits	Ngoumbou	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel	6 500 000	0	0	325 000	PNDP	6 175 000	6 500 000	
	Construction d'un puits	Akoeman	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel	6 500 000	0	0	325 000	PNDP	6 175 000	6 500 000	
	Construction de forage	Akoeman (Tom)	01 forage construit et fonctionnel	8 000 000	0	0	0	BIP	8 000 000	8 000 000	
EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	SAR/SM d'Akoeman	02 salles de classe construites		0	22 000 000	0	MINEFOP	22 000 000	22 000 000	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEUR	Intitule du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période			RESSOURCES FINANCIÈRES			Cout Total	Observation
				2017 (pour PIA)	2018	2019	Part commune	Autres contributions			
								Partenaire	Montant		
ÉNERGIE	Électrification de l'axe Nyep-Sep I sur 7 km	Nyep, Sep I	Nyep et Sep I sont électrifiés sur 7 km	110 000 000	0	0	0	BIP	110 000 000	110 000 000	
TRAVAUX PUBLICS	Ouverture de l'axe routier Akoeman-Tom	Akoeman	L'axe routier est ouvert sur 7 km	35 000 000	0	0	0	DGD	35 000 000	35 000 000	
	Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I	Nkolakoa, Sep I	Les points critiques sur l'axe Nkout-Nkolakoa-Sep I sont réfectionnés	27 777 700	0	0	0	BIP	27 777 700	27 777 700	
	Ouverture de l'axe routier Ngoumbou-Ndonko sur 15 km	Ndonko, Ngoumbou	15 km de route ouverte	-	0	120 000 000	0	MINTP	120 000 000	120 000 000	
	Ouverture de l'axe routier Nyep-Beth	Nyep, Beth	7 km de route ouverte	0	0	100 000 000	0	MINTP	100 000 000	100 000 000	
COMMERCE	Construction d'un hangar de marché	Akoeman centre	01 hangar de marché construit	28 775 075	0	0	4 316 261	PNDP	24 458 814	28 775 075	
	Construction d'un bloc latrines	Akoeman centre	01 bloc latrines construit	6 224 482	0	0	933 672	PNDP	5 290 810	6 224 482	
HABITAT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Délimitation du périmètre urbain	Akoeman centre	Périmètre délimité	0	15 000 000	0	0	BIP	15 000 000	15 000 000	
	Élaboration du plan sommaire du centre urbain	Akoeman centre	01 plan sommaire du centre urbain élaboré	0	0	20 000 000	0	FEICOM	20 000 000	20 000 000	
SANTE PUBLIQUE	Construction d'un CSI	Nkolmeyos	01 CSI construit	0	0	50 000 000	0	BIP	50 000 000	50 000 000	
				<b>241 777 257</b>	<b>105 100 000</b>	<b>332 050 000</b>	<b>6 549 933</b>		<b>672 377 324</b>	<b>678 927 257</b>	

**Tableau 53** : Cadre de Dépense à Moyen Terme

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### 6.3. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Le tableau ci-dessous présente les Principaux Impacts Socio-environnementaux Potentiels ainsi que les mesures d'atténuations dans les projets suivants :

- Projets de construction ;
- Projets hydrauliques ;
- Projets de construction ou de réhabilitation des pistes rurales ;

#### 6.3.1. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels

##### 6.3.1.1. Principaux impacts sociaux positifs et mesures d'optimisation

TYPES DE PROJETS	LOCALISATION	IMPACTS SOCIAUX POSITIFS	MESURES D'OPTIMISATION
Projets de construction : -Construction de 04 salles de classe -Construction de l'IAEB	Akom, Ekonong, Akoeman	-Amélioration de la capacité d'accueil de l'établissement -Augmentation du taux de scolarisation -Amélioration de la qualité de la formation des jeunes	Destruction du couvert végétal ; Privilégier la méthode HIMO par le recrutement de la main d'œuvre locale
-Construction d'un atelier équipé -Construction d'un bloc de 02 salles de classe	CETIC d'Akoeman Lycée d'Akoeman		
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	SAR/SM d'Akoeman		
-Construction d'un hangar de marché -Construction d'un bloc latrines	Akoeman centre	-Facilitation de la vente des produits agropastoraux -Amélioration des ventes -Viabilisation des marchés -Améliorer l'économie locale	-Privilégier l'approche HIMO lors des constructions -Mise en place des comités de gestion des infrastructures -Sensibiliser les populations sur l'entretien des infrastructures
Construction d'un CSI	Nkolmeyos	-Facilitation de l'accès au centre de santé -Amélioration de la couverture sanitaire	Destruction du couvert végétal ; Privilégier la méthode HIMO par le recrutement de la main d'œuvre locale Construction des rampes d'accès Construction des toilettes modernes Équiper en lits, moustiquaires les dortoirs
Projets hydrauliques : Construction de 04 puits	Akoazolé Melen Ngoumbou	-Facilitation de l'accès à l'eau potable -Réduire le risque de maladie hydrique	-Mise en place des comités de gestion de points d'eau -Disposition des points d'eau dans des

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

	Akoeman		lieux neutres
Projets de construction ou de réhabilitation : -Ouverture des axes routiers (Akoeman-Tom, Ngoumbou-Ndonko sur 15 km, Nyep-Beth) -Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I	-Amélioration des voies de communication -Amélioration d'évacuation des personnes et des biens -Faciliter la bonne circulation des populations	-Amélioration des voies de communication -Amélioration de l'évacuation des personnes et des biens	Privilégier la méthode HIMO par le recrutement de la main d'œuvre locale Mise en place d'un comité d'entretien des routes

### Principaux impacts sociaux négatifs et mesures d'atténuation

TYPES DE PROJETS	LOCALISATION	IMPACTS SOCIAUX NÉGATIFS	MESURES D'ATTÉNUATION
<b>Projets de construction :</b> -Construction de 04 salles de classe -Construction de l'IAEB	Akom, Ekonong, Akoeman	-Déplacement involontaire des populations, - Occupation anarchique de la voie publique et autres sites par les extensions non autorisées -Insécurité, vol à l'étalage -Risque d'accident	-Mettre en place un comité de gestion -Inclure la main d'œuvre locale lors des constructions -Impliquer les marchands bénéficiaires à la conception des étalages -Délimiter les marchés et instaurer un horaire d'ouverture et de fermeture -Affecter des agents de sécurité (brigade de surveillance) -Sensibiliser l'hygiène des produits alimentaires
-Construction d'un atelier équipé -Construction d'un bloc de 02 salles de classe	CETIC d'Akoeman Lycée d'Akoeman	-Mauvaise gestion des points d'eau -Mauvaise gestion des latrines -Prolifération des maladies infectieuses	
Construction d'un bloc de 02 salles de classe	SAR/SM d'Akoeman		
-Construction d'un hangar de marché -Construction d'un bloc latrines	Akoeman centre		
Construction d'un CSI	Nkolmeyos		
<b>Projets hydrauliques :</b> Construction de 04 puits	Akoazolé Melen Ngoumbou Akoeman	-Risques de conflits sociaux avec les populations riveraines -Choix de mauvais site -Choix d'un site ayant une faible nappe d'eau	-Associer toutes les parties prenantes -Faire des études d'impacts environnementaux -Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, flancs de montagnes, etc.
Construction de forage	Akoeman (Tom)		
<b>Projets de construction ou de réhabilitation :</b> -Ouverture des axes routiers (Akoeman-Tom, Ngoumbou-Ndonko sur 15 km, Nyep-Beth) -Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I	Akoeman Nkolakoa, Sep I Ndonko, Ngoumbou Nyep, Beth	-Risques de conflits sociaux avec les populations riveraines -Déplacement involontaire des populations	-Renforcer les capacités des membres des comités de gestion sur la bonne gouvernance ; -Faciliter l'action des comités de gestion par l'acquisition du matériel de travail adéquat.

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### Principaux impacts environnementaux positifs et mesures d'optimisation

TYPES DE PROJETS	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX POSITIFS	MESURES D'OPTIMISATION
<p><b><u>Projets de construction :</u></b>                      -Construction de 04 salles de classe                      -Construction de l'IAEB</p>	<p>-Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public</p>	<p>--Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, flancs de montagnes, etc.                      -Prévoir des emplacements de collecte des déchets solides                      -Procéder au choix judicieux et motivé des sites d'implantation</p>
<p>-Construction d'un atelier équipé                      -Construction d'un bloc de 02 salles de classe</p>		<p>-Mener une campagne de communication et de sensibilisation avant les travaux                      -Veiller au respect des mesures d'hygiène et de sécurité des installations de chantiers</p>
<p>Construction d'un bloc de 02 salles de classe</p>		<p>-Employer la main d'œuvre locale en priorité                      -Veiller au respect des règles de sécurité lors des travaux</p>
<p>-Construction d'un hangar de marché                      -Construction d'un bloc latrines</p>		<p>-Assurer la collecte et l'élimination des déchets issus des travaux</p>
<p>Construction d'un CSI</p>		<p>-Mener des campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA                      -Impliquer étroitement les sectoriels et les conseillers municipaux dans le suivi de la mise en œuvre</p>
<p><b><u>Projets hydrauliques :</u></b>                      Construction de 04 puit</p>		<p>-Associer toutes les parties prenantes                      -Faire des études d'impacts environnementaux</p>
<p>Construction de forage</p>		<p>-Éviter systématiquement d'implanter les ouvrages dans les zones sensibles telles que marécages, zone sacrée, cours d'eau, flancs de montagnes, etc.</p>
<p><b><u>Projets de construction ou de réhabilitation :</u></b>                      -Ouverture des axes routiers (Akoeman-Tom, Ngoumbou-Ndonko sur 15 km, Nyep-Beth)                      -Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I</p>	<p>-Renforcer les capacités des membres des comités de gestion sur la bonne gouvernance ;                      -Faciliter l'action des comités de gestion par l'acquisition du matériel de travail adéquat.</p>	

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### Principaux impacts environnementaux négatifs et mesures d'atténuation

TYPES DE PROJETS	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX NÉGATIFS	MESURES D'ATTÉNUATION
<p><b>Projets de construction :</b>                      -Construction de 04 salles de classe                      -Construction de l'IAEB                      -Construction d'un atelier équipé                      -Construction d'un bloc de 02 salles de classe                      Construction d'un bloc de 02 salles de classe                      -Construction d'un hangar de marché                      -Construction d'un bloc latrines                      Construction d'un CSI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du projet</li> <li>• Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins</li> <li>• Pollutions liées aux déchets générés pendant les travaux</li> <li>• Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site</li> <li>• Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage</li> <li>• Destruction du couvert végétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reboisement de l'espace tout autour de l'établissement ;</li> <li>• Mise en place des bacs à ordures ;</li> <li>• Construire l'école à un lieu éloigné des habitations</li> <li>• Construire les latrines à près de 100m des points d'eau et des habitations</li> <li>• Mise en place d'un comité de gestion des ouvrages</li> </ul>
<p><b>Projets hydrauliques :</b>                      Construction de 04 puits                        Construction de forage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange</li> <li>- Conflits liés à l'utilisation, et à la non pérennisation de l'ouvrage</li> <li>- Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;</li> <li>- Risque d'intoxication due au mauvais dosage du chlore ;</li> <li>- Risque de mauvaise manipulation des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de gestion des points d'eau potables ;</li> <li>- Bon choix du site ;</li> <li>- Engazonnement des pentes ;</li> <li>- Réimplantation des arbres ;</li> <li>- Formation d'un comité de gestion</li> </ul> <p>Interdire les champs utilisant les produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (maintenir une distance d'au moins 300 m)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- -Maintenir les latrines à au moins 50 m du point d'eau</li> <li>- Prévoir un réseau simplifié d'assainissement des eaux de pluie, y compris leur évacuation éventuelle dans un puits perdu et sécurisé</li> <li>- Procéder régulièrement au traitement physico-chimique de l'eau</li> </ul>
<p><b>Projets de construction ou de réhabilitation :</b>                      -Ouverture des axes routiers (Akoeman-Tom, Ngoumbou-Ndonko sur 15 km, Nyep-Beth)                      -Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'espace communautaire ;</li> <li>• Conflits fonciers ;</li> <li>• Destruction du couvert végétal ;</li> <li>• Risque de pollution environnementale (déchets, sonores)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des populations sur la gestion du domaine foncier ;</li> <li>- Mise en place des bacs à ordures ;</li> <li>- Reboisement des alentours des axes routiers</li> <li>- Aménagement des voies d'évacuation des eaux de ruissellement (rigoles et caniveaux)</li> </ul>



## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 6.3.2. Plan sommaire de gestion de l'environnement

Le tableau ci-dessous présente le Cadre Sommaire de gestion de l'environnement du PCD d'Akoeman

MESURES ENVIRONNEMENTALE	TÂCHES	ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	PÉRIODES	ACTEURS DE SUIVI	COÛTS	OBSERVATIONS
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des projets	Remplissage du formulaire par les bénéficiaires ; Catégorisation des projets ; Identification des impacts socio-environnementaux possible ; Mesures d'atténuation /optimisation à envisager.	Bénéficiaires des projets ; Sectoriels MINEE et MINAS ; Consultants chargé du montage des projets	2017-2019	Délégations MINEPDED ; MINAS, MINMAP PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	Préparer les thèmes de références et invitation des parties prenantes Formation proprement dite	PNDP, Mairie	2017-2019	Délégations MINEPDED ; MINAS, MINMAP Autres Sectoriels	PM	Permet le suivi adéquat par les COMES
Réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires pour les projets de construction des salles de classe, maison de la femme, forages,	-Préparer les TDR ; -faire approuver les TDR ; - recruter les consultants ; -réaliser les études proprement dites	PNDP, Mairie (conseil municipal)	2017-2019	Délégations MINEPDED ; MINAS, MINMAP PNDP ; Agent de développement ; Conseil municipal	À évaluer	Projets d'envergure
Provision pour les compensations des personnes déplacées	Inventaires des personnes déplacées et des biens au cours du montage des projets	Mairie/Conseil municipal		-Mairie -MINDCAF	À évaluer	Les frais y afférents sont pris en charge par la Commune pour les MP financés par l'allocation PNDP
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs, ainsi que les mesures environnementales des projets retenus	-Extraction des mesures environnementales des projets ; -Élaboration d'un plan de suivi des mesures	Agent de développement/Comité de suivi du PCD	Pendant les travaux ; 2017-2019	Délégations MINEPDED ; MINAS, MINMAP ; PNDP ; Conseil municipal	À évaluer	
Respect des clauses environnementales du DAO ou de la demande de cotation et des mesures environnementales des Microprojets	-Inclure les clauses dans le DAO ou la demande de cotation ; -Mise en œuvre des clauses	-Mairie, MINMAP, PNDP -Entrepreneurs		Délégation MINEPDED ; MINMAP Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du projet)	Les coûts y afférents doivent être intégrés dans les coûts de la conception du microprojet
Intégration systématique des points d'eau, latrines, unités de destruction des déchets, dispositifs de collecte des déchets dans les projets de construction divers	Inclure ces préoccupations	Consultants, Conseil municipal, PNDP	au cours du montage des projets	Délégation MINEPDED ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du projet)	
Activation et formation des comités locaux de gestion des infrastructures	Assurer la pérennisation des infrastructures au niveau local	Commune/Agents de Développement/ Prestataire	Au cours de la réalisation de l'infrastructure	Prestataire, Agent de développement, Sectoriels concernés, PNDP	-	Former les comités sur la maintenance des ouvrages

**Tableau 54 :** Plan sommaire de gestion de l'environnement

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 6.4. Plan d'investissement annuel (PIA)

#### 6.4.1. Programmation annuelle des projets prioritaires

Conformément à la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi, il est établi un Plan d'Investissement Annuel (PIA) élaboré conformément aux ressources disponibles. Il s'agit d'une PROGRAMMATION annuelle se faisant avec comme référentiel les projets prioritaires.

SECTEUR	ACTIONS	QUANTITÉ	LIEU	COÛT TOTAL	PARTENAIRES /BAILLEURS		APPORT COMMUNE		ACTEURS	INDICATEURS
					DÉNOMINATION	MONTANT (FCFA)	ESPÈCE (FCFA)	NATURE		
EAU	Construction d'un puits	1	Akoazolé	6 500 000	PNDP	6 175 000	325 000	/	Commune PNDP MINEE MINEPDED MINMAP	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel
	Construction d'un puits	1	Melen	6 500 000	PNDP	6 175 000	325 000	/	Commune PNDP MINEE MINEPDED MINMAP	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel
	Construction d'un puits	1	Ngoumbou	6 500 000	PNDP	6 175 000	325 000	/	Commune PNDP MINEE MINEPDED MINMAP	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel
	Construction d'un puits	1	Akoeman	6 500 000	PNDP	6 175 000	325 000	/	Commune PNDP MINEE MINEPDED MINMAP	01 puits d'eau potable construit et fonctionnel
	Construction de forage	1	Akoeman (Tom)	8 000 000	BIP	8 000 000	/	/	Commune MINEE MINEPDED MINMAP	01 forage construit et fonctionnel
ÉNERGIE	Électrification de l'axe Nyep-Sep 1	7 km	Nyep, Sep I	110 000 000	BIP	110 000 000	/	/	Commune MINEE MINEPDED MINMAP	Nyep et Sep I sont électrifiés sur 7 km
TRAVAUX PUBLICS	Ouverture de l'axe routier Akoeman-Tom	7 km	Akoeman	35 000 000	DGD	35 000 000	/	/	Commune MINTP MINEPDED MINMAP	L'axe routier est ouvert sur 7 km
	Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I	11 km	Nkolakoa, Sep I	27 777 700	BIP	27 777 700	/	/	Commune MINTP MINEPDED MINMAP	les points critiques sur l'axe Nkout-Nkolakoa-Sep I

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

SECTEUR	ACTIONS	QUANTITÉ	LIEU	COÛT TOTAL	PARTENAIRES /BAILLEURS		APPORT COMMUNE		ACTEURS	INDICATEURS
					DÉNOMINATION	MONTANT (FCFA)	ESPÈCE (FCFA)	NATURE		
COMMERCE	Construction d'un hangar de marché	1	Akoeman centre	28 775 075	PNDP	24 458 814	4 316 261	/	Commune PNDP MINCOMMERCE MINEPDED MINMAP	01 hangar de marché construit
	Construction d'un bloc latrines	1	Akoeman centre	6 224 482	PNDP	5 290 810	933 672	/	Commune PNDP MINCOMMERCE MINEPDED MINMAP	01 bloc latrines construit
				<b>241 777 257</b>		<b>235 227 323</b>	<b>6 549 934</b>			

**Tableau 55** :Plan d'investissement annuel d'Akoeman

### 6.4.2. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateurs de résultats	Période (année 2017)												Responsables et collaborateurs	Coût estimatif	Source de financement
		J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D			
Recensement des personnes vulnérables dans la Commune d'Akoeman	Liste des personnes vulnérables de la Commune d'Akoeman (personnes handicapées, âgées, indigentes et/ou nécessiteuses, enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection, etc.)													DDAS-NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman	1 000 000	Budget communal
Organisation des personnes handicapées et âgées en Association et GIC	Récépissés de déclaration d'associations disponibles													DDAS-NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman	100 000	Commune d'Akoeman Autres
Organisation de trois ateliers de formation à l'attention des personnes handicapées et âgées et des partenaires sociaux (ateliers relatifs à la connaissance des droits de ces	Rapport d'activités disponible													DDAS-NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman Autres partenaires	450 000	Commune d'Akoeman Autres partenaires

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

Activités	Indicateurs de résultats	Période (année 2017)												Responsables et collaborateurs	Coût estimatif	Source de financement	
		J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D				
personnes vulnérables)																	
Vulgarisation des textes régissant les droits des enfants et autres personnes vulnérables	Rapport d'activités disponible													DDAS-NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman	500 000	Commune d'Akoeman Autres partenaires	
Vulgarisation des procédures (obtention de la carte nationale d'invalidité, bénéfice du placement scolaire et d'exécution des frais exigibles)	Rapport d'activités disponible													DDAS- NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman	500 000		
Sensibilisation des communautés à la solidarité nationale	Rapport d'activités disponible													DDAS- NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman Autres partenaires	500 000	Commune d'Akoeman Autres partenaires	
Poursuite du plaidoyer pour la création et l'équipement d'un centre social à Akoeman en 2013	Copies de correspondances diverses disponibles													DDAS-NYONG ET SO'O	500 000	Commune d'Akoeman Autres partenaires	
Financement des AGR des Associations et GIC des personnes handicapées, âgées, indigentes et/ou nécessiteuses	Documents comptables et pièces justificatives disponibles													DDAS- NYONG ET SO'O Commune d'Akoeman Autres partenaires	3 000 000	Commune d'Akoeman Autres partenaires	
															<b>6 050 000</b>		

**Tableau 56** : Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

## Plan Communal de Développement d'Akoeman

### 6.5. Plan de Passation des marchés du PIA

Désignation du projet et localité de réalisation	TYPE DE PRESTATION	MONTANT PRÉVISIONNEL DU MARCHÉ	AUTORITÉ CONTRACTANTE/ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE	MODE D'APPEL D'OFFRE	DATE DE LANCEMENT D'APPEL D'OFFRE	DATE D'ATTRIBUTION MARCHÉ	DATE SIGNATURE DU MARCHÉ	DATE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX	DATE DE RÉCEPTION DES PRESTATIONS
Construction d'un puits	AI	6 500 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un puits	AI	6 500 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un puits	AI	6 500 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un puits	AI	6 500 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAP du Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un forage	AI	8 000 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAP du Nyong et So'o	AONO					
Électrification de l'axe Nyep-Sep 1	AI	110 000 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Ouverture de l'axe routier Akoeman-Tom	AI	35 000 000	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep I	AI	27 777 700	Commune, DDCOMMERCE, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un hangar	BEC	28 775 075	Commune, DDADER, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
Construction d'un bloc latrines	BEC	6 224 482	Commune, DDADER, DDMAPdu Nyong et So'o	AONO					
<b>TOTAL</b>		<b>241 777 257</b>	Commune, DDADER, DDMAPdu Nyong et So'o						

## **7. MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION**

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

### **7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD**

Le Comité Communal de suivi et de mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD) d'Olanguina comportant 06 membres, est mis en place par arrêté communal. Cet arrêté constate sa création, donne ses attributions et sa composition.

**Président** : OdouEssi Léon

**Vice-Président** : MELOUNOU Marguerite

**Rapporteur** : MBIDAMBIDA Mathieu Achile

**Membres** :

- ATANGANA Guy
- ELLE ABESSOLOépse MBALLA
- AMOUGOUMBIDA Philippe

### **7.1.2. Attributions du CCSE**

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des objectifs du Plan Communal de Développement (PCD) et de suivre les activités du Plan d'Investissement Annuel (PIA). C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de l'exécution du PCD.

Ce comité a pour attributions de :

S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;

- S'approprier du PCD, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités ;
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
- Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
- Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
- Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Faire le lobbying du PCD auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international;
- Veiller à la programmation annuelle des activités inscrites dans le PCD;
- Attirer l'attention de l'exécutif municipal par rapport aux difficultés de mise en œuvre du PCD ;
- Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

- Contribuer à la réalisation du plan, par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Assurer la pérennisation des ouvrages communautaires

**Le Président du Comité Communal de suivi évaluation** : En tant que président du CCSE, anime le Comité et coordonne ses activités. À ce titre, il :

- Convoque et préside les réunions du CCSE,
- Assure le suivi de la mise en œuvre des activités du PCD,
- Assure le suivi des activités liées à la mise en œuvre du PCD et rend compte au Maire ;
- Met à la disposition du Maire les rapports de mise en œuvre des activités avant que celui-ci (Maire) ne procède à l'ordonnancement des dépenses y afférentes ;
- Adresse des correspondances à des tiers sur l'évolution des travaux ou des manquements liés à l'exécution de ceux-ci,
- Signe les PV de réunions de suivi et d'évaluation à adresser au Maire ;
- Est responsable avec ses membres de l'évaluation des activités de mise en œuvre du PCD.

**Le rapporteur** : assure le secrétariat du Comité. À ce titre il :

- Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ;
- Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ;

Conserve les archives de la communauté

### **7.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Le tableau ci-dessous, met en relief les microprojets par secteur issus du PIA, les indicateurs de suivi et d'évaluation.

SECTEUR	MICROPROJETS	INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	NIVEAU D'AVANCEMENT PHYSIQUE	NIVEAU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
EAU	Construction d'un puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO</li> <li>• PV de réception des travaux</li> <li>• Ouvrage hydraulique construit</li> </ul>		
	Construction d'un puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO</li> <li>• PV de réception des travaux</li> <li>• Ouvrage hydraulique construit</li> </ul>		
	Construction d'un puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO</li> <li>• PV de réception des</li> </ul>		



## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

SECTEUR	MICROPROJETS	INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	NIVEAU D'AVANCEMENT PHYSIQUE	NIVEAU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
		travaux • Ouvrage hydraulique construit		
	Construction d'un puits	• DAO • PV de réception des travaux • Ouvrage hydraulique construit		
	Construction d'un forage	• • DAO • PV de réception des travaux • Ouvrage hydraulique construit		
<b>ÉNERGIE</b>	Électrification de l'axe Nyep-Sep 1	• PV de réception • Axe désigné électrifié		
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>	Ouverture de l'axe routier Akoeman-Tom	Axe routier ouvert		
	Réfection des points critiques axe routier Nkout-Nkolakoa-Sep 1	Points critiques de l'axe routier réfectionnés		
<b>COMMERCE</b>	Construction d'un hangar	Hangar de marché construit		

**Tableau 57** : Indicateur de suivi

### 7.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting

À ce niveau, l'exécutif communal doit s'engager à mettre à la disposition de toutes les parties prenantes, les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la réalisation des microprojets.

La mise en œuvre de ces objectifs est accompagnée par un dispositif de suivi et d'évaluation s'articulant autour des axes suivants :

- Suivi-évaluation général de la mise en œuvre du PCD, assuré par le Comité Communal de Suivi-Évaluation (CCSE), mis en place au niveau communal et les Comités de Concertation mis en place au niveau de chaque village.
- Un reporting périodique comprenant :
  - Des rapports d'étapes (qui peuvent être mensuels, bimestriels, trimestriels ou semestriels en fonction des missions de suivi-évaluation) sur l'avancement des travaux, faits par le CCSE et les CC des villages concernés par la mise en œuvre ;
  - D'un rapport annuel présentant le bilan des réalisations, fait par le CCSE et les CC des villages concernés par la mise en œuvre ;
  - Des indicateurs de suivi des activités (fréquence mensuelle, trimestrielle ou semestrielle) ;
  - Un plan d'actions annuel (calendrier des descentes sur le terrain pour les missions de suivi et d'évaluation)

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

- Un processus d'évaluation au niveau communal (Réunions périodiques d'évaluation entre le CCSE et le conseil municipal pour parler du degré d'atteinte des objectifs, des propositions d'amélioration des performances et de nouvelles orientations)
- Des actions d'audit, le cas échéant

### **7.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD**

#### **7.4.1. Mécanisme de préparation du PIA**

Pour préparer le PIA, la Commune devrait conduire les activités suivantes :

- Production du rapport annuel des activités qui ont été menées
- Évaluation des activités de l'année précédente : ici, il s'agira d'évaluer les activités précédentes du PIA, afin de mieux faire un état des lieux des activités qui ont été réalisées et de reconduire dans le prochain PIA celles qui n'ont pas été réalisées.
- Évaluation des sources disponibles au niveau de la commune par la présentation des ressources financières disponibles pour l'année en cours afin de mieux engager la prochaine étape.
- Identification des activités à inscrire dans le nouveau PIA : il s'agira ici d'identifier les activités à conduire la nouvelle année ces activités devront sortir du CDMT qui a été élaboré lors de l'atelier de planification.
- Élaboration du nouveau PIA.

#### **7.4.2 Mécanisme de révision du PCD**

Pour assurer la pérennisation des activités planifiées de la Commune dans le temps et l'espace, dans une gestion efficace des ressources financières, l'actualisation du PCD se fera après cinq ans. La révision du dit document se fera par un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un organisme d'appui local pour l'accompagnement de la réactualisation du PCD. Les agents de développements communaux auront la charge de monter le dossier d'appel d'offre (DAO).

## **8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD**

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

L'objectif global du plan de communication conçu par la Commune d'Akoeman autour de la mise en œuvre du PCD est de vulgariser le document auprès de toutes les parties prenantes. De façon spécifique, il s'agira pour les autorités municipales de :

- Informer la population sur la mise en œuvre des activités du PCD, notamment les habitants, les chefs traditionnels et les élites des villages concernés par la réalisation des projets de développement contenus dans le PIA et le CDMT ;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers, locaux, nationaux et internationaux, privés, publics ou parapublics autour de la mise en œuvre des actions contenues dans le PCD ;

De manière générale, nous pouvons résumer ce plan dans le tableau ci-après :

**Tableau 58 :** Plan de communication

OBJECTIFS	CANAL	CIBLES	ACTIVITÉS	RÉSULTATS	DÉLAIS	COUTS (CFA)
Promouvoir le PCD auprès de toutes les forces vives de la commune	Radio communautaire Colloques	Communauté urbaine Communauté rurale Forces vives Commune	-Organisation d'une journée de présentation du PCD à la Mairie -Organisation des journées explicatives dans tous les villages de la commune -Confection des affiches, tracts, banderoles - Campagne d'explication du PCD dans les lieux culturels des villages de la commune	Les populations se sont appropriés le PCD	05 mois	Descente sur le terrain exécutif et conseillers: 500 000X7 jours= 3 500 000 Affiches : 5000 X 100= 500 000 Banderoles : 20 000 X 10= 200 000 Com. Radio : 15 000 <b>Total dépenses : 435 000</b>
Vulgariser le PCD auprès de tous les partenaires au développement installés au Cameroun	Internet Foires/colloques Communiqué radio Trackt	Associations/ONG au niveau régional Associations/ONG internationaux Programmes et de projets de développement Commune	-Élaboration de la liste des différents partenaires -Confection des plaquettes de présentation du PCD (500 exemplaires) -Impression du PCD sur papier glacé (100 exemplaires) -Organisation des journées explicatives dans les grandes métropoles du Cameroun avec présence des partenaires au développement -Confection des affiches, banderoles - Négociation des tranches d'antenne dans les médias nationaux (publics et privés)	Les élites extérieures ainsi que des potentiels investisseurs sont intéressés par les potentialités de la commune	05 ans	Invitations partenaires au développement +chefs de villages + autorités divers : 1000 X 200 invités= 200 000 Distribution invitation : 200 000 Impressions PCD : 5 000 X 100 exemplaires= 500 000 Stand : (100 000 x 3 salons) X 5ans= 1 500 000 Banderoles : (15 000 X 3 salons) X5= 265 000 Com. Télé Nat. et internat: 20000X 15 = 300 000 Confection tract sur papier glacé : 300X5 000= 1 500 000 Com. Radio : 15000X100= 1 500 000 Presse (article + photos): 15000X100 1 500 000 Transport divers : 585 000 <b>Total dépenses : 8 050 000</b>
Promouvoir le PCD auprès de la	• Site internet • Médias	-Diaspora -Organismes	- Négociation des tranches d'antenne dans les médias internationaux	La diaspora ainsi que les	05 ans	Conception et programmation site Web : 500 000 Hébergement + nom du domaine : 50 000 X 5 ans=

*Commune d'Akoeman BP 05 Mbalmayo: Tel : 237 662 507 167/237 677 486 831*

*Email : communeakoeman@yahoo.fr*

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

OBJECTIFS	CANAL	CIBLES	ACTIVITÉS	RÉSULTATS	DÉLAIS	COÛTS (CFA)
diaspora et organismes internationaux	nationaux et/ou internationaux Journal communal	internationaux Commune	-Créer un site web de la commune -Insérer les points forts du PCD dans le site -Recruter un expert en communication chargé de mettre à jour le site de la commune	investisseurs étrangers sont intéressés par les potentialités de la commune		250 000 Contenu : 500 000 X 5ans= 2 500 000 Formation personnel communal : 500 000X 7 jours= 3 500 000 Confection journal communal (1publication par semestre): (3 000/journalX100exemplaire) X2/an X5ans= 3 000 000 <b>Total dépenses : 9 750 000</b>
<b>LE COÛT TOTAL DU PLAN DE COMMUNICATION S'ÉLÈVE À</b>						<b>18 235 000</b>

# **CONCLUSION**

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

La participation de divers acteurs de développement présents dans l'espace géographique de la Commune d'Akoeman vient de permettre l'élaboration de son PCD avec la mise au point d'un document devant désormais orienter les actions de développement de ladite Commune. Le travail a pu se réaliser dans les conditions qui garantissent la qualité et surtout la possibilité de mise en œuvre du PCD. Le Plan Communal de Développement de la Commune d'Akoeman est l'un des outils appropriés pour une bonne maîtrise du développement communal à l'ère de la Décentralisation au Cameroun.

En même temps qu'il présente des éléments essentiels de la monographie de la Commune, il donne une idée sur les possibilités de partenariats et sur l'important potentiel économique dont dispose cette institution, il s'agit entre autres des :

- Des produits de Carrières (sables, latérite, pierre)
- Des terres fertiles
- Potentialités pouvant promouvoir l'économie locale.

L'analyse des problèmes a permis d'apprécier la place de l'amélioration des ressources de la Commune et celles des populations parmi les alternatives de développement local.

Le présent PCD oriente le développement communal durant les prochaines années vers les axes stratégiques suivants :

- Renforcement de capacité d'intervention de l'institution communale ;
- Amélioration de l'accès à l'éducation ;
- Amélioration de l'accès aux soins de santé ;
- Amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- Amélioration de l'électrification rurale ;
- Promotion de l'économie locale (agriculture, élevage, tourisme, ressources naturelles, environnement etc.).

Les activités à mener par secteur et les responsabilités des différents acteurs concernés en vue de la mise en œuvre du PCD ont été analysées en tenant compte du potentiel, des problèmes et des besoins spécifiques. Cette mise en œuvre du PCD nécessite une somme d'environ **10 953 777 000francs CFA (Dix milliardsneuf cent cinquante-trois millions sept cent soixante-dix-sept mille francs CFA).FCFA**. Cela nécessite la mobilisation active de tous les acteurs de développement de l'intérieur ou de l'extérieur afin de rassembler les moyens nécessaires à la réalisation de la vision à l'horizon 2035 de la Commune.

Pour y parvenir, nous préconisons ce qui suit :

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

- La prise en compte par les représentants des départements ministériels des préoccupations exprimées dans le PCD lors de l'élaboration des projets et programmes de leurs différents ministères ;
- L'implication effective des forces vives de la Commune dans la recherche des financements nécessaires à l'exécution des microprojets identifiés dans le PCD ;
- L'appropriation du PCD par des différents acteurs notamment les Conseillers municipaux, les Comités de Concertation, le personnel communal, ainsi que leur implication dans la mise en œuvre du PCD ;
- La recherche des financements grâce aux relations du Maire tant au niveau national qu'au niveau international.



## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

### **BIBLIOGRAPHIE**

- Agora Consulting, PNDP. (2013). *Guide d'organisation et de promotion d'une économie locale/communale*. Yaoundé.
- OAL SLEC. (2016). *Diagnostique de l'Espace Urbain Communal (DEUC) d'Akoeman*
- OAL SLEC. (2016). *Diagnostic Institutionnel Communal d'Akoeman*.
- OAL SLEC. (2016). *Rapport consolidé d'Akoeman*
- République du Cameroun (1996). *Loi n° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement*.
- MINEPAT. (2008). *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi*.
- MINEPAT. (2009). *Cameroun Vision 2035*.
- MINEPAT. (2010). *Guide méthodologique de planification régionale et locale*.

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

### ANNEXES

**Annexe 1** : Fiches de projets du PIA (1 page par projet) ;

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 01 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un hangar de marché à Akoeman centre
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Commerce
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Akoeman	
<b>Maître d'ouvrage</b> : Maire de la Commune d'Akoeman	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le niveau d'accès de la Commune aux infrastructures marchands</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 28 775 075 FCFA	<b>Subvention du PNDP</b> : 24 458 814 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 4 316 261 F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter la commune en infrastructure marchande, singulièrement le village Akoeman centre. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINTP du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> :un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 06 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 02 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un forage dans le village Akoeman
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Eau
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Akoeman	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 8.000.000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 8.000.000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 0 FCFA
<b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le marché d'Akoeman d'un forage. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP	
<b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 03 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un puits le villageAkoazole
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Eau
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Akoazole	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 6 500 000FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 6 175 000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 325 000F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le village d'Akoazole. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> :un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 04 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un puits le village Melen
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Eau
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Melen	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 6 500 000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 6 175 000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 325 000 FCFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le village de Melen. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 05 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un puits le village Ngoumbou
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Eau
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Ngoumbou	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 6 500 000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 6 175 000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 325 000 FCFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le village Ngoumbou. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 06 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'un puits le village Akoeman II
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Eau
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Akoeman II	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 6 500 000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 6 175 000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 325 000 FCFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le village d'Akoeman II. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 07 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Construction d'une latrine au marché d'Akoeman
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Commerce
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Marché d'Akoeman	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> :6.224.482 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 5.290810 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 963.672F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à doter le marché d'Akoeman centre. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINCOM du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> :un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre



## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 08 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Projet d'électrification de l'axe Nyep-Sep 1
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : Énergie
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Axe Nyep-Sep I	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès des populations l'énergie électrique</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 110.000.000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 110.000.000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 00F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à électrifier l'axe Nyep-Sep 1. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINMEE du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 06 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 09 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Projet d'ouverture de l'axe routier Akoeman- TOM 07km
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : TRAVAUX PUBLICS
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Axe routier Akoeman-Tom	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le transport des personnes et des biens sur 7km</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> :35.000.000 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 35.000.000 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 00F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à ouvrir l'axe routier Akoeman-Tom sur 07 km. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINTP du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> :un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

	<b>Date</b> : Décembre 2016
<b>N° de référence</b> : 010 - 2016	<b>Désignation du micro projet</b> : Réfection des points critiques de l'axe routier <b>NKOUT-NKOLAKOA-SEP 1</b>
<b>Région</b> : Centre	<b>Domaine d'intervention</b> : TRAVAUX PUBLICS
<b>Région</b> : Centre	
<b>Département</b> : Nyong et So'o	
<b>Commune</b> : Akoeman	
<b>Communautés</b> : Axe routier <b>NKOUT-NKOLAKOA-SEP 1</b>	
<b>Maître d'ouvrage délégué</b> : Comité Communal de Suivi Évaluation et CC	
<b>Maître d'œuvre</b> : À désigner	
<b>OBJECTIFS DU MICRO PROJET</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'évacuation des personnes et des biens sur 11km</li> </ul>	
<b>Coût total estimé du projet</b> : 27.777.700 FCFA	<b>Subvention des partenaires</b> : 27.777.700 FCFA <b>Contributions de la commune</b> : 00F CFA
<p><b>Description du micro projet</b> : Le projet consiste à réfectionner les points critiques de l'axe routier <b>NKOUT-NKOLAKOA-SEP 11km</b>. Trois volets sont envisagés à savoir <b>i)</b> l'élaboration des TDR, <b>ii)</b> la sélection d'un entrepreneur sur la base des offres techniques et financières et <b>iii)</b> la mise en œuvre du projet</p> <p>L'exécution des travaux sera suivie par le Comité Communal de Suivi Évaluation et le CC en rapport avec les services techniques de la Commune, les techniciens des délégations départementales du MINTP du MINMAP</p>	
<p><b>Prise en compte des aspects liés à la gestion de l'environnement dans la réalisation du microprojet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,)</li> <li>• Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage</li> </ul>	
<b>N.B.</b> : un formulaire d'examen environnemental du micro projet sera rempli et annexé au dossier projet	
<b>Durée prévisionnelle des travaux</b> : 03 MOIS	<b>Date de démarrage</b> : Dès la notification de l'ordre de service de commencer au maître d'œuvre

## *Plan Communal de Développement d'Akoeman*

---

### **Annexe 2** : Composition de l'équipe d'appui à l'élaboration du PCD de la Commune

- MPONG Charles
- ZOMBANG Danielle Linda Catherine
- NEKE Patrick Michel Ange☺
- KOUONG Christelle
- AROGAAyong Anicet

# **APPROBATION ET VALIDATION DES AUTORITÉS**

**VALIDATION DES AUTORITÉS**

VISA DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU NYONG ET SO'O

SIGNATURE DU PRÉFET